



# Portrait des populations philippines au Canada :

une analyse sociodémographique  
et socioéconomique



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

---

Date de diffusion : le 2 juin 2026

Catalogue number 89-657-X2026005

ISSN 2371-5006

ISBN 978-0-660-98422-3

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Note aux lecteurs

### Sources des données

La présente analyse a été réalisée principalement à l'aide des données du Recensement de la population de 2021 (questionnaire détaillé). De plus, des données provenant du questionnaire détaillé du Recensement de la population d'années antérieures (de 1996 à 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ont été utilisées, de même que des données de l'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020, et de l'Enquête sur la population active.

En 2021 et 2016, un échantillon de 25 % des ménages canadiens a reçu le questionnaire détaillé du recensement, tandis qu'en 2006, 2001 et 1996, 20 % des ménages ont reçu le questionnaire détaillé du recensement. En 2011, 33 % des ménages ont reçu le questionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, à participation volontaire.

Le questionnaire détaillé porte sur la population vivant dans des ménages privés (c'est-à-dire qu'il exclut les personnes vivant dans des logements collectifs, comme les établissements de soins infirmiers, les maisons de chambres, les bases militaires ou les prisons). La population cible du présent portrait lors de l'utilisation des données du recensement était la population des ménages privés dans les logements privés occupés, ce qui signifie que le portrait excluait également les personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada dans le cadre d'affectations gouvernementales, militaires ou diplomatiques.

Le questionnaire détaillé du recensement porte sur les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les résidents permanents et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux au Canada. Les résidents non permanents sont les personnes qui détiennent un permis de travail ou d'études, ou qui ont demandé le statut de réfugié (par exemple les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés). Les résidents étrangers, comme les représentants de gouvernements étrangers affectés à une ambassade, à un haut-commissariat ou à une autre mission diplomatique au Canada et les résidents d'un autre pays qui sont en visite temporaire au Canada ne sont pas dénombrés dans le cadre du recensement.

L'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020 porte sur un échantillon de personnes qui ne vivent pas en établissement (c.-à-d. les personnes dans des ménages privés dans des logements privés occupés) et qui sont âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des résidents des territoires et des réserves des Premières Nations.

L'Enquête sur la population active est menée chaque mois. La semaine de référence pour les données sur l'emploi et le chômage est habituellement celle qui contient le 15<sup>e</sup> jour du mois. L'enquête porte sur un échantillon composé de personnes âgées de 15 ans et plus dont le lieu de résidence habituel est situé au Canada. Elle ne comprend pas les personnes vivant dans les réserves, les membres à temps plein des Forces armées régulières et les pensionnaires d'établissements (notamment les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou d'établissements de soins infirmiers).

### Méthodes

Le présent portrait fournit une analyse descriptive des caractéristiques des populations philippines au Canada.

### Arrondissement aléatoire

Afin de protéger la confidentialité des renseignements fournis, les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Pour comprendre ces données, l'utilisateur doit prendre note que chaque valeur est arrondie. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que les totaux et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, qui sont calculés à partir des données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

## Définitions

**Année d'immigration :** Il s'agit de l'année au cours de laquelle une personne a obtenu la résidence permanente au Canada. Elle peut être différente de l'année de son arrivée au Canada.

**Catégorie d'admission :** Celle-ci désigne le nom du programme ou du groupe de programmes d'immigration sous lequel un immigrant a obtenu pour la première fois le droit de vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Dans le Recensement de la population de 2021, les données sur la catégorie d'admission sont disponibles pour les immigrants qui ont été admis au Canada du 1<sup>er</sup> janvier 1980 au 11 mai 2021.

**Catégories d'admission des aides familiaux :** Les aides familiaux (ou personnes soignantes) comprennent les immigrants ayant obtenu la résidence permanente après avoir fourni des soins aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes handicapées ou aux personnes atteintes de maladies chroniques au Canada et pour une période déterminée. La plupart des immigrants classés dans cette catégorie travaillaient comme aides familiaux dans une résidence privée au Canada pendant leur période de travailleur temporaire admissible. Les premiers immigrants admis dans cette catégorie sont arrivés en 1982. Depuis, cette catégorie a été élargie pour comprendre les aides familiaux dans le cadre du Programme concernant les employés de maison étrangers (de 1981 à 1992), du Programme des aides familiaux résidants (de 1992 à 2014), des projets pilotes Garde d'enfants et Ses soins aux personnes ayant des besoins médicaux élevés (de 2014 à 2019), et de la Voie d'accès provisoire pour les aides familiaux (2019). Depuis le 18 juin 2019, les aides familiaux peuvent présenter une demande de résidence permanente par l'entremise du Programme pilote des gardiens d'enfants en milieu familial et du Programme pilote des aides familiaux à domicile s'ils répondent aux critères d'admissibilité.

**Catégories d'admission des travailleurs qualifiés :** Cette catégorie comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre en tant que travailleurs qualifiés. Ils ont été évalués en fonction de critères de sélection tels que leur scolarité, leurs compétences linguistiques et leur expérience de travail dans des postes de gestion, des postes professionnels ou des emplois techniques.

**Catégories de formation, d'éducation, d'expérience et de responsabilités :** Les catégories de la formation, des études, de l'expérience et des responsabilités (FEER) désignent une variante de la Classification nationale des professions 2021 version 1.0 et ont été conçues à des fins d'analyse. Ces catégories regroupent les professions en fonction du niveau et du type de formation, du niveau d'études formelles, de l'expérience de travail et des responsabilités généralement requises. Elles varient de FEER 0 (professions en gestion) à FEER 5 (professions nécessitant une formation minimale et aucun niveau d'études formelles). La structure FEER fournit un cadre cohérent pour analyser les niveaux de compétence professionnelle sur le marché du travail canadien.

**FEER 0 — Les professions en gestion :** Les professions en gestion désignent les professions ayant des responsabilités de gestion, y compris les législateurs, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires.

**FEER 1 — Personnel professionnel :** Les professions professionnelles désignent les professions qui exigent l'obtention d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat); ou l'expérience antérieure et expertise dans la connaissance du sujet dans une profession connexe du FEER 2 (le cas échéant).

**Professions du FEER 2 :** Les professions du FEER 2 exigent généralement l'achèvement d'un programme d'études postsecondaires de deux à trois ans dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un cégep; ou l'achèvement d'un programme de formation en apprentissage de deux à cinq ans; l'accumulation de plusieurs années d'expérience dans une profession connexe trouvée dans FEER 3 (le cas échéant). Cette catégorie comprend également les professions ayant des responsabilités de supervision ou des responsabilités importantes en matière de sécurité (p. ex. les policiers et les pompiers).

**Professions du FEER 3 :** Les professions du FEER 3 exigent généralement l'achèvement d'un programme d'études postsecondaires de moins de deux ans dans un collège communautaire, un

institut de technologie ou un cégep; ou l'achèvement d'un programme de formation en apprentissage de moins de deux ans; ou de la formation en cours d'emploi, cours de formation ou expérience de travail particulière de plus de six mois ou des études secondaires partielles.

**Professions du FEER 4 :** Les professions du FEER 4 exigent généralement l'achèvement des études secondaires; ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi avec des études secondaires partielles; ou de l'expérience liée aux professions du FEER 5 (le cas échéant).

**Professions du FEER 5 :** Les professions du FEER 5 sont généralement accessibles avec une brève démonstration de travail et aucune exigence en matière de formation scolaire formelle.

**Demandeur d'asile :** Un demandeur d'asile désigne un ressortissant étranger qui a présenté une demande d'asile alors qu'il se trouve temporairement au Canada et dont la demande est en attente d'une décision. Les personnes protégées sont des personnes qui ont présenté une demande d'asile au Canada et ont reçu une décision positive. Pour le recensement, les personnes protégées quittent cette population si elles obtiennent le statut de résident permanent. Les groupes apparentés comprennent les personnes qui ont reçu une décision négative ou qui ont retiré ou abandonné leur demande et n'ont pas encore régularisé leur statut ou quitté le Canada. Les estimations pour les demandeurs d'asile, les personnes protégées et groupes apparentés ne sont pas disponibles séparément.

**En âge de travailler :** Dans le présent portrait, la population en âge de travailler désigne les personnes de 25 à 64 ans.

**Genre :** Ce terme fait référence à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme) et comprend les concepts suivants :

- l'identité de genre, qui correspond au genre qu'une personne ressent intimement et individuellement;
- l'expression de genre, qui désigne la manière dont une personne présente son genre au moyen de son langage corporel, de ses choix esthétiques ou d'accessoires (p. ex. les vêtements, la coiffure et le maquillage) qui peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier, et ce, sans égard à son identité de genre.

Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps. Certaines personnes peuvent ne pas s'identifier à un genre en particulier.

La variable « sexe » des années de recensement antérieures à 2021 et la variable « genre » à deux catégories du Recensement de 2021 sont combinées dans cette analyse pour faire des comparaisons historiques. Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, l'introduction du genre en 2021 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur l'analyse des données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021](#).

Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Sauf indication contraire, la catégorie « Hommes » comprend les hommes, les garçons et certaines personnes non binaires, tandis que la catégorie « Femmes » comprend les femmes, les filles et certaines personnes non binaires.

**Immigrant :** Ce terme désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Dans le Recensement de la population de 2021, le terme « immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant.

**Immigrant économique :** Ce terme désigne un immigrant qui a été sélectionné pour sa capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à sa capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer son propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

**Immigrant parrainé par la famille :** Ce terme désigne un immigrant qui a été parrainé par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui a reçu le statut de résident permanent en raison de son lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain. Les termes « catégorie de la famille » ou « réunification familiale » sont parfois utilisés pour désigner cette catégorie.

**Lieu de naissance :** Ce terme désigne le nom de l'emplacement géographique (dans le présent portrait, le pays ou la zone d'intérêt) où la personne est née. L'emplacement géographique est défini selon les limites géographiques en vigueur au moment de la collecte de données, et non pas les limites géographiques au moment de la naissance.

**Lieu des études :** Ce terme désigne le pays de l'établissement d'enseignement où une personne a obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade. Il s'agit du lieu où se trouve l'établissement d'enseignement ayant décerné le certificat, le diplôme ou le grade, et non du lieu où se trouvait la personne lorsqu'elle l'a obtenu ou lorsqu'elle fréquentait l'établissement.

**Niveau de scolarité :** Le « niveau de scolarité » et le « plus haut niveau de scolarité » désignent le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès, selon la classification du [plus haut certificat, diplôme ou grade](#). La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, diplôme d'une école de métiers, diplôme collégial ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question.

**Période d'immigration :** Cela désigne la période pendant laquelle l'immigrant a obtenu pour la première fois son statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au Canada. Cela peut différer de l'année de la première arrivée au Canada.

**Population non racisée et non autochtone :** Dans le présent portrait, la population non racisée et non autochtone est mesurée au moyen de la catégorie « Pas une minorité visible » à la question sur le groupe de population, et exclut les personnes qui ont déclaré faire partie des Premières Nations, des Métis ou des Inuits à la question portant sur le groupe autochtone. Pour obtenir plus de renseignements sur les variables « minorité visible » et « groupe de population », veuillez consulter le [Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021](#).

**Populations philippines :** Dans le présent portrait, les populations philippines ont été définies en utilisant la question sur le groupe de population dans le cadre du recensement de la population. Depuis le Recensement de 1996, « Philippin » fait partie des groupes de population énumérés dans le questionnaire du recensement, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et au règlement connexe. Les répondants pouvaient sélectionner un ou plusieurs groupes de population ou fournir une réponse écrite. Cette définition inclut les personnes qui ont coché uniquement « Philippin »; qui ont écrit des réponses associées aux personnes philippines, comme « Igorot » ou « Ilocano »; qui ont sélectionné « Philippin » et écrit un terme connexe (p. ex. sélectionner « Philippin » et écrire « Igorot » [réponse combinée]); qui ont sélectionné uniquement « Philippin » et « Blanc »; et qui ont sélectionné « Blanc » et écrit en « Philippin ». Plusieurs réponses au-delà de ces combinaisons ont été exclues de cette analyse.

**Populations racisées :** Dans le présent portrait, les « populations racisées » ou les « groupes racisés » sont définis comme les personnes classées dans la catégorie « Minorités visibles » (« Sud-Asiatique », « Chinois », « Noir », « Philippin », « Latino-Américain », « Arabe », « Asiatique du Sud-Est », « Asiatique occidentale », « Coréen », « Japonais », « Minorités visibles multiples » et « Minorité visible, non inclus ailleurs ») selon la variable « minorité visible ». Dans cette analyse, les populations racisées excluent les répondants autochtones. Pour obtenir plus de renseignements sur la dérivation des populations racisées, veuillez consulter le [Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021](#).

**Principal groupe d'âge actif :** Dans le présent portrait, le principal groupe d'âge actif ou la population en âge de travailler est composé des personnes de 25 à 54 ans. Bien que la population en âge de travailler soit définie de façon plus générale, le principal groupe d'âge actif se concentre sur les personnes qui présentent les taux d'activité les plus élevés et une participation accrue sur le marché du travail.

**Profession** : Ce terme réfère au genre de travail exécuté dans le cadre d'un emploi, un emploi étant l'ensemble des tâches exécutées par un travailleur ou une travailleuse dans le cadre de ses fonctions. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté. Dans le Recensement de la population de 2021, les professions sont classées selon la [Classification nationale des professions \(CNP\) 2021 version 1.0](#).

**Réfugié** : Ce terme comprend les immigrants qui ont reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Cette catégorie inclut les personnes qui craignaient avec raison d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), de même que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne. Certains réfugiés étaient au Canada lorsqu'ils ont demandé l'asile pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille (soit avec eux au Canada ou à l'étranger). D'autres étaient à l'étranger et ont été recommandés aux fins de réinstallation au Canada par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, un autre organisme de recommandation désigné ou des répondants du secteur privé.

**Religion** : Ce terme réfère à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. La religion ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux. Dans le cas des bébés ou des enfants, la religion réfère à la confession ou le groupe religieux précis, le cas échéant, dans lequel ils sont élevés. Pour en savoir plus sur cette variable, veuillez consulter [Religion de la personne](#).

**Résident non permanent** : Ce terme désigne une personne originaire d'un autre pays dont le lieu habituel de résidence est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'études, ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile, personne protégée et groupes apparentés). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

**Région rurale** : Dans le présent portrait, une région rurale est définie à l'aide de la [Classification des secteurs statistiques \(CSS\)](#), qui repose sur le concept de zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). Toutes les subdivisions de recensement (SDR) des provinces et territoires situées en dehors des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) sont classées en fonction du degré d'influence des RMR ou des AR avoisinantes. Dans les provinces, ces SDR sont classées dans l'une des quatre catégories de ZIM — forte, modérée, faible ou aucune influence — en fonction du pourcentage de navetteurs. Dans les territoires, les SDR situées à l'extérieur des AR sont classées dans une catégorie distincte.

**Région urbaine** : Une région urbaine désigne une subdivision de recensement (SDR) qui est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

**Statut de génération** : Ce terme indique si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou non.

- Le terme « première génération » comprend les personnes nées à l'extérieur du Canada.
- Le terme « deuxième génération » comprend les personnes nées au Canada dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada.
- Le terme « troisième génération ou plus » comprend les personnes nées au Canada dont tous les parents sont nés au Canada.

**Surqualification** : La surqualification fait référence au décalage entre le niveau de scolarité d'un travailleur et le niveau de scolarité requis pour son emploi. Il y a surqualification lorsque des personnes titulaires d'un diplôme universitaire occupent un emploi qui ne nécessite pas plus qu'un diplôme d'études secondaires. Dans le présent portrait, la surqualification désigne les personnes de 25 à 54 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur qui, au cours de l'année du Recensement de 2021 ou de l'année précédente, occupaient un poste exigeant habituellement un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence ou moins. Cette définition exclut les personnes dont le plus haut niveau de scolarité est inférieur au baccalauréat, les personnes occupant des postes de gestion, les personnes qui n'ont pas travaillé pendant l'année de référence ou l'année précédant le recensement, les immigrants ayant obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu ou de résident

permanent au cours de l'année du recensement ou avant celle-ci et dont le dernier emploi pendant l'année de référence était à l'extérieur du Canada, ainsi que les résidents non permanents dont le dernier emploi pendant la période de référence était à l'extérieur du Canada.

**Taux d'emploi :** Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, genre, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, exprimé en pourcentage de la population totale dans ce groupe. Il s'applique à la population âgée de 15 ans et plus. La population occupée comprend les personnes qui avaient un travail rémunéré en tant qu'employés ou travailleurs autonomes, qui faisaient un travail non rémunéré contribuant directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui, ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, ou à la suite d'un conflit de travail.

**Taux de chômage :** Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, genre, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes dans ce groupe qui étaient en chômage au cours de la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, exprimé en pourcentage de la population active au sein de ce groupe. Le concept de chômage est applicable à la population âgée de 15 ans et plus. La population en chômage comprend les personnes qui, pendant la période de référence, n'avaient pas de travail, mais en avaient cherché un au cours des quatre dernières semaines se terminant par la période de référence et étaient disponibles pour travailler; avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique et étaient disponibles pour travailler; ou étaient sans travail, devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant la période de référence et étaient disponibles pour travailler. La population active désigne les personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage.

## Table des matières

<b>Note aux lecteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>10</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>10</b>
<b>Population d'intérêt.....</b>	<b>13</b>
<b>Bref historique des populations philippines au Canada.....</b>	<b>14</b>
<b>Section 1 : Démographie, géographie et immigration.....</b>	<b>15</b>
<b>Section 2 : Diversité linguistique et religieuse.....</b>	<b>28</b>
<b>Section 3 : Scolarité et résultats économiques.....</b>	<b>33</b>
<b>Section 4 : Inclusion sociale .....</b>	<b>55</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>60</b>
<b>Références .....</b>	<b>62</b>

## Introduction

Le *Portrait des populations philippines<sup>1</sup> au Canada : une analyse sociodémographique et socioéconomique* fait partie d'une série de portraits réalisés par Statistique Canada dans le cadre des initiatives de la [Stratégie canadienne de lutte contre le racisme<sup>2</sup>](#). Cet article analytique s'harmonise avec le [Plan d'action sur les données désagrégées](#), une approche pangouvernementale dirigée par Statistique Canada visant à améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion de données représentatives des divers groupes de population au Canada.

Le présent portrait fournit une analyse descriptive de haut niveau des caractéristiques sociodémographiques, socioéconomiques et ethnoculturelles des populations philippines au Canada. En s'appuyant sur plusieurs sources, dont le Recensement de la population, l'Enquête sur la population active et l'Enquête sociale générale, il examine des domaines clés tels que la diversité démographique et linguistique, le niveau de scolarité, les résultats sur le marché du travail, les professions, la surqualification et l'inclusion sociale. Les sujets abordés dans ce portrait ont été déterminés à partir de consultations informelles et d'échanges avec des organismes communautaires philippins et des spécialistes du domaine.

En mettant en lumière les tendances démographiques, les profils linguistiques, l'appartenance religieuse, la scolarité, l'emploi et l'inclusion sociale, ce portrait offre une vue d'ensemble complète de la manière dont les populations philippines vivent au Canada. De plus, il explore comment divers facteurs, y compris le statut d'immigrant, le genre, le statut de génération et la catégorie d'admission, façonnent les expériences uniques des personnes et des familles philippines à l'échelle du pays, en utilisant une approche intersectionnelle. Cette analyse constitue une ressource importante pour comprendre les contributions des populations philippines à la société canadienne et les défis auxquels elles sont confrontées. Les observations fournissent des données pour élaborer des programmes et des services plus ciblés afin de répondre aux besoins uniques des populations philippines au Canada.

Les populations philippines au Canada se distinguent par leur fort sentiment d'appartenance à la communauté, leurs taux élevés d'activité et leurs réseaux sociaux qui facilitent l'inclusion économique et sociale. En tant que groupe composé principalement d'immigrants, dont une grande partie d'entre eux ont immigré au Canada au cours des dernières décennies, leurs expériences reflètent un mélange unique de liens transnationaux et d'adaptation à la société canadienne.

## Sommaire

- Plus de 957 000 personnes au Canada ont déclaré être d'origine philippine lors du Recensement de 2021, ce qui représente presque quatre fois plus de personnes qu'en 1996. Les personnes philippines représentaient 2,6 % de la population totale au Canada et 9,9 % de la population racisée, ce qui en faisait le quatrième plus grand groupe racisé en 2021.
- Selon les plus récentes projections démographiques disponibles, les populations philippines pourraient compter de 1,7 million à 2,4 millions de personnes d'ici 2041, ce qui représenterait de 4,0 % à 4,6 % de la population au Canada.
- En 2021, environ 6 personnes philippines sur 10 (60,6 %) résidaient en Ontario (38,0 %) et en Alberta (22,6 %), suivis de la Colombie-Britannique (18,2 %), du Manitoba (9,9 %), du Québec (4,7 %) et de la Saskatchewan (4,6 %).
- Le Manitoba affichait la plus forte proportion de personnes philippines (7,2 % de la population provinciale), suivi de l'Alberta (5,2 %), du Yukon (4,9 %), des Territoires du Nord-Ouest (4,1 %) et de la Saskatchewan (4,0 %). En revanche, les personnes philippines représentaient 2,6 % de la population de l'Ontario.
- Winnipeg comptait la plus forte proportion de personnes philippines par rapport à toutes les autres régions métropolitaines de recensement (RMR). En 2021, 1 personne sur 10 (10,3 %) résidant à Winnipeg était philippine.

1. Dans le présent portrait, les termes « population philippine », « populations philippines » et « personnes philippines » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner les personnes philippines au Canada. Dans la présente publication, la marque du pluriel est souvent utilisée pour le groupe de population philippin (p. ex. les populations philippines) afin de reconnaître la pluralité des groupes linguistiques et géographiques que ce groupe de population englobe.

2. Le présent document analytique a été financé par le ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.

- Alors que la majorité des personnes philippines (89,7 %) vivaient dans des RMR en 2021, celles-ci représentaient la plus forte proportion des populations racisées vivant dans les agglomérations de recensement (5,7 %) et la deuxième proportion en importance dans les régions rurales (4,7 %), après les populations japonaises.
- Parmi les agglomérations de recensement (AR), Brooks, en Alberta, présentait la plus grande proportion de personnes philippines. En 2021, 13,4 % de la population totale de Brooks était philippine. Parmi les subdivisions de recensement rurales, Neepawa, au Manitoba, affichait la plus forte proportion de personnes philippines. En 2021, près de la moitié (46,8 %) de la population totale de Neepawa était philippine.
- Le quart des populations philippines (24,7 %) est né au Canada, tandis que la majorité (75,3 %) est née à l'extérieur du Canada. Parmi les personnes nées à l'étranger, 98,2 % sont nées aux Philippines — cette proportion est supérieure à 95 % depuis le Recensement de 1996. Les autres personnes philippines nées à l'étranger dénombrées lors du Recensement de 2021 provenaient de divers pays, comme les États-Unis, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (pour un total de 75 lieux de naissance).
- Parmi les personnes philippines au Canada, 97,2 % avaient au moins un parent né aux Philippines et 91,0 % ont déclaré que leurs deux parents y étaient nés. Chez les personnes philippines nées à l'étranger, à l'extérieur des Philippines, 88,2 % avaient au moins un parent né aux Philippines et 74,8 % ont mentionné que leurs deux parents y étaient nés.
- En 2021, près des trois quarts (71,5 %) des personnes philippines étaient des immigrants (des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents) — une proportion qui est demeurée relativement stable depuis 1996 (de 69,5 % à 74,6 %). Parmi les immigrants philippins, 7 sur 10 (72,6 %) ont immigré au cours des deux dernières décennies (de 2001 à 2021).
- Selon les données du Recensement de 2021, 76,4 % des personnes philippines ayant immigré au Canada depuis 1980 ont été admises comme immigrants économiques, 23,1 % ont été parrainées par leur famille et quelques-unes sont arrivées en tant que réfugiés (0,2 %).
- Dans la catégorie des immigrants économiques, le plus grand groupe de personnes philippines a été admis dans le cadre du volet des aides familiaux<sup>3</sup>(42,9 %), ce qui reflète une tendance de longue date selon laquelle les personnes philippines (principalement des femmes) sont admises par le biais des programmes des aides familiaux. Les immigrants philippins ont été admis à un taux près de 33 fois supérieur à celui du reste de la population immigrante dans cette catégorie.
- Parmi les immigrants philippins admis de 1980 à 1990, 51,5 % l'ont été comme immigrants économiques et 47,2 % comme immigrants parrainés par la famille. De 2011 à 2021, la proportion d'immigrants économiques a augmenté pour atteindre 82,3 %, tandis que celle des immigrants parrainés par la famille a diminué pour s'établir à 17,3 % et que la proportion de réfugiés est demeurée inférieure à 0,3 %.
- Parmi les personnes philippines admises sous la catégorie des immigrants économiques de 1980 à 1990, 70,5 % étaient des travailleurs qualifiés et 27,8 %, des aides familiaux. De 2011 à 2021, les aides familiaux (46,1 %) et les candidats des provinces (37,1 %) sont devenus les principaux volets, tandis que la proportion de travailleurs qualifiés a chuté à 11,1 %.
- Les trois quarts (75,3 %) des populations philippines étaient des immigrants de première génération, 22,7 % étaient des immigrants de deuxième génération (au moins un parent né à l'étranger) et 2,0 % étaient de troisième génération ou plus (les deux parents étant nés au Canada).
- Les populations philippines au Canada sont majoritairement composées de femmes depuis le Recensement de 1996. Le ratio de femmes par rapport aux hommes est passé de 1,4 femme pour un homme en 1996 à 1,2 femme pour un homme en 2021, alors que la proportion de femmes philippines a diminué. Cette répartition selon le genre reflète en grande partie les programmes d'admission des immigrants, comme les programmes des aides familiaux, dans le cadre desquels 32,8 % des femmes immigrantes philippines ont été admises au Canada.
- En 2021, plus de la moitié (58,5 %) des personnes philippines faisaient partie du principal groupe d'âge actif (25 à 64 ans). Les enfants de moins de 15 ans représentaient 18,4 % des personnes philippines, suivis par les jeunes de 15 à 24 ans (15,0 %) et les personnes âgées de 65 ans et plus, qui représentaient moins de 1 personne sur 10 (8,2 %).

3. Ce volet comprend les immigrants à qui la résidence permanente a été accordée après avoir fourni des soins aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes ayant une incapacité ou aux personnes atteintes de maladies chroniques au Canada pendant une période déterminée. La plupart des immigrants classés dans ce volet ont travaillé comme aides familiaux ou personnes soignantes dans des résidences privées pendant leur période d'admissibilité de travail temporaire

- Le tagalog (pilipino) était la langue maternelle la plus fréquemment déclarée (58,4 %) en 2021, suivi de l'anglais (44,1 %). Outre ces langues, plus de 50 autres langues maternelles ont été mentionnées par les populations philippines, comme l'ilocano (4,5 %), le cebuano (2,6 %) et l'hiligaiñon (1,3 %).
- Près de trois personnes philippines sur quatre (72,4 %) ont déclaré être catholiques romaines en 2021. Dans l'ensemble, 94,3 % des personnes philippines ont indiqué une appartenance religieuse; cependant, la proportion mentionnant n'avoir aucune religion ou avoir une perspective séculière a augmenté au fil des générations (11,3 % chez les personnes de deuxième génération et 32,6 % chez celles de troisième génération ou plus).
- En 2021, près de la moitié (46,0 %) des populations philippines de 25 à 54 ans détenait un baccalauréat ou un grade supérieur, principalement obtenu à l'extérieur du Canada, tandis qu'une proportion importante (31,4 %) possédait un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat.
- En 2021, les femmes philippines de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (51,8 %) que leurs homologues masculins (38,3 %). Cet écart entre les hommes et les femmes a plus que doublé depuis 1996.
- Selon les données du Recensement de 2021, le taux d'emploi des personnes philippines de 25 à 54 ans était de 84,3 %, les femmes (82,2 %) étant moins susceptibles d'occuper un emploi que les hommes (87,2 %). Parmi les personnes philippines titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les femmes (85,0 %) étaient moins susceptibles d'occuper un emploi que les hommes (90,6 %).
- Parmi les immigrants de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les taux de chômage étaient plus élevés parmi les immigrants récents (6,8 % chez les femmes et 4,8 % chez les hommes) que parmi les immigrants établis (5,6 % pour les femmes et 4,6 % pour les hommes). Dans les deux groupes, les taux de chômage étaient plus hauts chez les femmes que chez les hommes.
- Parmi les immigrants récents de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les taux de chômage étaient les plus élevés parmi les immigrants parrainés par la famille (10,7 % chez les femmes et 5,7 % chez les hommes), comparativement aux immigrants économiques (6,9 % chez les femmes et 4,2 % chez les hommes). Dans la catégorie des immigrants économiques, les femmes admises dans le cadre du volet des aides familiaux (6,9 %) présentaient des taux de chômage supérieurs à celles admises comme travailleuses qualifiées (5,3 %) ou candidates des provinces (5,7 %).
- Parmi les personnes philippines de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, 49,5 % étaient surqualifiées, ce qui signifie qu'elles occupaient des emplois ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires malgré leur diplôme universitaire. Ce taux était plus de quatre fois supérieur à celui de la population non racisée et non autochtone (11,9 %) et au-dessus de la moyenne nationale (18,2 %).
- Le taux de surqualification était de 50,8 % chez les femmes philippines et de 47,1 % chez les hommes philippins. Parmi les immigrants récents titulaires d'un diplôme obtenu au Canada, 27,9 % des hommes et 30,1 % des femmes étaient surqualifiés. Cependant, les taux ont plus que doublé chez les personnes ayant fait leurs études aux Philippines (60,4 % chez les hommes et 63,5 % chez les femmes).
- Chez les 25 à 54 ans, les personnes philippines étaient plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone d'exercer des professions dans le secteur de la santé ou la vente et les services. En 2021, 28,0 % des femmes philippines exerçaient des professions dans le secteur de la santé, ce qui est plus du double de la proportion observée chez les femmes non racisées et non autochtones (11,7 %). Une forte proportion d'hommes philippins (24,7 %) et de femmes philippines (29,6 %) exerçaient des professions de la vente et des services.
- En 2021, 19,1 % des personnes philippines exerçaient des professions en gestion et professionnelles, comparativement à 36,2 % de la population non racisée et non autochtone. En revanche, plus de quatre personnes philippines sur dix (41,3 %) exerçaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon, comparativement à 22,9 % de la population non racisée et non autochtone.
- Les populations philippines déclaraient un fort sentiment d'appartenance au Canada (92,0 %), un taux supérieur à celui de la population non racisée et non autochtone (84,7 %). Cette tendance s'est maintenue à tous les niveaux géographiques étudiés, 89,9 % des personnes philippines indiquant un fort sentiment d'appartenance à leur province, 89,4 % à leur ville et 87,7 % à leur quartier.



## Bref historique des populations philippines au Canada

Selon les archives du recensement, le premier immigrant philippin documenté au Canada est Benson Flores, qui a déclaré être arrivé en 1861 et a été dénombré sur l'île Bowen, en Colombie-Britannique, lors du Recensement de 1911 (Bibliothèque et Archives Canada, s.d. b)<sup>4</sup>. Les dossiers du Recensement de 1901 indiquent également la présence d'autres personnes ayant immigré des Philippines et vivant sur l'île Bowen; l'une d'elles a déclaré être arrivée en Colombie-Britannique en 1870 (Bibliothèque et Archives Canada, s.d. a)<sup>5</sup>.

Selon les données du Recensement de 1971, moins de 100 personnes ayant immigré des Philippines étaient arrivées au Canada avant 1931, et l'immigration est demeurée limitée au cours des décennies suivantes. Une forte migration en provenance des Philippines et d'autres pays asiatiques n'a commencé qu'après d'importantes réformes politiques à la fin des années 1960 et dans les années 1970. De 1965 à 1971, plus de 11 000 personnes ont immigré des Philippines au Canada, représentant environ 90 % de celles recensées lors du Recensement de 1971.

L'immigration en provenance des pays asiatiques s'est accrue après 1967, lorsque le Canada a mis en place un nouveau système d'immigration fondé sur des points, et a cessé d'utiliser le lieu de naissance comme critère d'admission (Li, 2003). Cela a marqué un tournant dans la diversification des flux migratoires. Peu de temps après, la *Loi sur l'immigration* de 1976 a fait explicitement la promotion du multiculturalisme et de la réunification familiale (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2020). Ces changements de politique ont encouragé une immigration plus large en provenance d'Asie, y compris des Philippines, qui en 1967 ont été reconnues pour la première fois comme une catégorie distincte dans les statistiques d'immigration par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Avant cela, les immigrants philippins étaient regroupés sous la catégorie « Autres pays (non britanniques) », tandis que des pays comme la Chine, l'Inde, le Japon et le Pakistan étaient déjà distingués (Bonifacio, 2013; ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1973).

Au début des années 1970, l'immigration philippine a augmenté modestement après la déclaration de la loi martiale aux Philippines<sup>6</sup>. En 1981, le Canada a introduit une politique pour les travailleurs domestiques étrangers selon laquelle des permis de travail temporaires étaient délivrés à des travailleurs domestiques. Le Canada a offert à ces travailleurs la possibilité de demander le statut d'immigrant reçu, puis éventuellement la citoyenneté. Ce programme a permis l'arrivée de travailleurs temporaires philippins au Canada (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2016).

En 1992, le Programme des aides familiaux résidants (PAFR) a remplacé le Programme concernant les employés de maison étrangers, officialisant l'exigence de résidence et élargissant l'admissibilité (Citoyenneté et Immigration Canada, 2012)<sup>7</sup>. Ces initiatives ont façonné un modèle migratoire axé sur le genre, la plupart des participants étant des femmes formées dans la prestation de soins ou des professions infirmières et d'aide aux soins de santé. Par conséquent, dans les années 2000, les femmes philippines étaient nettement surreprésentées dans les professions du secteur de la santé et des soins (Cornelissen, 2021; Hudon, 2016).

L'immigration philippine a continué de se diversifier dans les années 2000, notamment avec l'augmentation des accords de recrutement provinciaux. En 2008, les gouvernements des quatre provinces de l'Ouest (la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba) ont signé des protocoles d'entente distincts avec les Philippines pour attirer des travailleurs philippins afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, notamment dans des secteurs à forte demande comme les soins de santé, la construction et le pétrole (gouvernement de l'Alberta, 2008; gouvernement de la Colombie-Britannique, 2008; gouvernement du Manitoba, 2008; gouvernement de la Saskatchewan, 2006).

4. Les données historiques présentées dans cette section reposent sur le lieu de naissance au recensement, tandis que les populations philippines dans le reste de ce portrait ont été définies et mesurées en utilisant la question sur le groupe de population du recensement, introduite en 1996.

5. L'auteur tient à remercier Forrest Pass, conservateur à Bibliothèque et Archives Canada, pour avoir fourni les références et les renseignements archivistiques du recensement pour cette section.

6. La loi martiale est un état de contrôle militaire de la population générale. Ce pouvoir peut être accordé aux forces militaires d'un État en temps de guerre ou dans d'autres situations d'urgence, ou être saisi de façon inconstitutionnelle lors d'un coup d'État (Maan, 2018).

7. Les premiers immigrants admis comme aides familiaux sont arrivés en 1982. Depuis lors, les aides familiaux ont été admis dans le cadre du Programme concernant les employés de maison étrangers (de 1981 à 1992), du PAFR (de 1992 à 2014), des projets pilotes Garde d'enfants et Soins aux personnes ayant des besoins médicaux élevés (de 2014 à 2019) et de la Voie d'accès provisoire pour les aides familiaux (2019). Depuis le 18 juin 2019, les aides familiaux peuvent présenter une demande de résidence permanente par l'entremise du Programme pilote des gardiens d'enfants en milieu familial ou du Programme pilote des aides familiaux à domicile s'ils répondent aux critères d'admissibilité.

En 2010, le Canada a augmenté le financement des services d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers pour les immigrants provenant des Philippines, de l'Inde et de la Chine qui étaient des travailleurs qualifiés du programme fédéral. Le PAFR fédéral de 1992 et son prédécesseur, soit le Programme concernant les employés de maison étrangers de 1981, ainsi que le Programme des candidats des provinces sont des voies connues pour les travailleurs souhaitant obtenir la résidence permanente, et comme la majorité de ceux qui travaillent dans ces industries sont des femmes, la répartition selon le genre se reflète dans les premières vagues d'immigration (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010).

En 2021, les populations philippines au Canada comptaient près de 1 million de personnes. Comparativement aux autres groupes racisés au Canada, les populations philippines ont immigré plus récemment, près de la moitié des immigrants ayant été admis de 2012 à 2021 (Statistique Canada, 2022a). En 2016, les Philippines étaient le principal pays d'origine (15,6 %) des immigrants récents au Canada, et en 2021, elles occupaient le deuxième rang (11,4 %), derrière l'Inde (18,6 %) (Statistique Canada, 2022b).

Au cours des dernières décennies, les populations philippines au Canada se sont établies comme membres à part entière des centres urbains comme Toronto, Vancouver, Winnipeg, Montréal, Calgary et Edmonton, ainsi que dans d'autres régions du pays. Actuellement, il existe diverses associations philippines à l'échelle du Canada, qui encouragent et participent aux festivals et aux célébrations communautaires. Les populations philippines au Canada ont également créé des journaux, des magazines ainsi que des stations de télévision et de radio (Patrimoine canadien, 2025). Le 30 octobre 2018, la Chambre des communes a adopté une motion désignant le mois de juin comme le Mois du patrimoine philippin à l'échelle du Canada. Ce mois vise à reconnaître et à célébrer la longue et riche histoire des Canadiennes et Canadiens philippins ainsi que les précieuses contributions de la diaspora philippine partout au Canada.

## Section 1 : Démographie, géographie et immigration

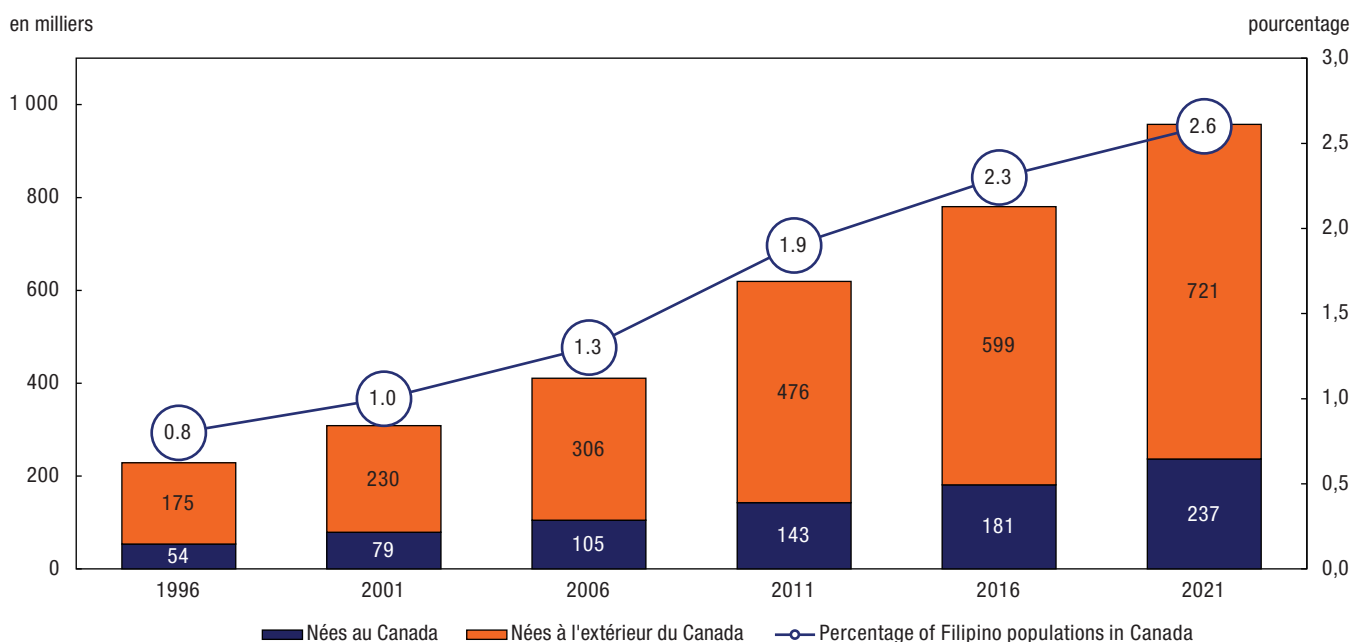
### La taille des populations philippines au Canada a quadruplé de 1996 à 2021

La taille des populations philippines au Canada a quadruplé depuis 1996, passant de 234 195 personnes en 1996 à 957 355 en 2021. En 2021, les personnes philippines représentaient 2,6 % de l'ensemble de la population canadienne et 9,9 % de la population racisée, ce qui en fait le quatrième plus grand groupe racisé au Canada. À titre de comparaison, en 1996, les populations philippines représentaient 0,8 % de l'ensemble de la population canadienne et 7,3 % de la population racisée (graphique 1).

La population philippine au Canada a été l'une des communautés dont la croissance a été la plus rapide de 2001 à 2021, tout comme les populations arabes et asiatiques de l'Ouest<sup>8</sup>. Dans l'ensemble, la population racisée au Canada a augmenté, passant de 3,98 millions à 9,64 millions au cours de cette période de 20 ans. La croissance des populations philippines était principalement attribuable à l'immigration (Statistique Canada, 2023). Selon les plus récentes projections démographiques disponibles selon le groupe racisé, et reposant sur les scénarios de faible et de forte croissance, les populations philippines devraient atteindre de 1,7 million à 2,4 millions de personnes, représentant de 4,0 % à 4,6 % de la population totale d'ici 2041. Selon ces projections, les populations philippines resteraient le quatrième plus grand groupe racisé au Canada en 2041, après les populations sud-asiatiques, chinoises et noires (Statistique Canada, 2022c).

8. La population d'Asie occidentale était principalement composée d'Iraniens et d'Afghans.

**Graphique 1**  
**Populations philippines selon le lieu de naissance, Canada, 1996 à 2021**



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

### Les trois quarts des personnes philippines au Canada sont nées à l'étranger, 98,2 % étant nées aux Philippines

En 2021, les populations philippines au Canada ont déclaré plus de 75 lieux de naissance différents. Près du quart des personnes philippines (24,7 % ou 236 600 personnes) sont nées au Canada, tandis que la majorité d'entre elles (75,3 % ou 720 750 personnes) sont nées à l'étranger. Parmi la population née à l'étranger, 98,2 % (707 500 personnes) sont nées aux Philippines et cette proportion est demeurée stable depuis 1996 (passant de 95,6 % à 98,8 %). La proportion restante (1,8 %) de personnes philippines nées à l'étranger en 2021 (13 250 personnes) sont nées dans des pays tels que les États-Unis, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, le Royaume-Uni et Singapour, chacun représentant moins de 0,5 % de la population totale. Parmi les personnes philippines nées à l'étranger à l'extérieur des Philippines, 88,2 % (11 695 personnes) avaient au moins un parent né aux Philippines, et 74,8 % ont déclaré que leurs deux parents y étaient nés. Au total, 97,1 % de toutes les populations philippines avaient au moins un parent né aux Philippines, et 91,0 % ont mentionné que leurs deux parents y étaient nés.

Parmi les personnes philippines nées au Canada, les hommes (51,7% ou 122 265 personnes) représentaient une proportion légèrement plus élevée que celle des femmes (48,3 % ou 114 340 personnes). En revanche, parmi les personnes philippines nées aux Philippines, les femmes constituaient une plus forte proportion, soit 57,8 % (408 725 personnes), tandis que les hommes représentaient 42,2 % (298 775 personnes). Ces différences reflètent les tendances sexospécifiques en matière d'immigration en provenance des Philippines, les femmes étant plus susceptibles que les hommes d'avoir immigré au Canada.

### Plus de trois personnes philippines sur cinq au Canada résident en Ontario et en Alberta

En 2021, la province de résidence la plus courante chez les personnes philippines au Canada était l'Ontario, 38,0 % de ces populations (363 650 personnes) vivant dans cette province. L'Alberta comptait la deuxième plus grande proportion des populations philippines (22,6 % ou 216 710 personnes), suivie de la Colombie-Britannique (18,2 % ou 174 280 personnes). Le Manitoba comptait également une forte présence philippine (9,9 % des populations philippines ou 94 315 personnes), tandis que la Saskatchewan en accueillait 4,6 % (43 760 personnes). Dans l'ensemble, la majorité (55,3 %) des populations philippines vivait dans les quatre provinces de l'Ouest. Cela n'est le cas pour aucun autre groupe racisé, à l'exception des populations japonaises. Le Québec comptait 4,7 % des populations philippines (44 880 personnes). Parmi les provinces de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse affichait la

plus grande proportion des populations philippines (0,7 % ou 6 615 personnes), suivie du Nouveau-Brunswick (0,5 % ou 5 190 personnes), de Terre-Neuve-et-Labrador (0,2 % ou 2 270 personnes) et de l'Île-du-Prince-Édouard (0,2 % ou 1 760 personnes).

**Tableau 1**  
**Répartition géographique des populations philippines, selon la province et le territoire, Canada, 2021**

	Populations philippines			
	population number	répartition <sup>1</sup>	proportion dans l'ensemble de la population <sup>2</sup>	proportion dans l'ensemble de la population racisée <sup>3</sup>
			pourcentage	
<b>Canada</b>	<b>957 355</b>	<b>100,0</b>	<b>2,6</b>	<b>9,9</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	2 270	0,2	0,5	13,4
Île-du-Prince-Édouard	1 760	0,2	1,2	12,3
Nouvelle-Écosse	6 615	0,7	0,7	7,1
Nouveau-Brunswick	5 190	0,5	0,7	11,7
Québec	44 880	4,7	0,5	3,3
Ontario	363 650	38,0	2,6	7,5
Manitoba	94 315	9,9	7,2	32,4
Saskatchewan	43 760	4,6	4,0	27,5
Alberta	216 710	22,6	5,2	18,7
Colombie-Britannique	174 280	18,2	3,5	10,3
Yukon	1 945	0,2	4,9	38,4
Territoires du Nord-Ouest	1 665	0,2	4,1	33,8
Nunavut	36 858	0,4	0,8	23,5

1. La répartition montre le pourcentage des populations philippines au Canada selon la province et le territoire.

2. La proportion montre le pourcentage des populations philippines dans chaque région géographique par rapport à l'ensemble de la population vivant dans cette région.

3. La proportion montre le pourcentage des populations philippines dans chaque région géographique par rapport à l'ensemble de la population racisée vivant dans cette région.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La présence des populations philippines est particulièrement marquée dans les provinces des Prairies, où elles représentent une proportion plus importante de la population totale par rapport aux autres provinces. Les plus grandes proportions des populations philippines se trouvaient au Manitoba (7,2 %), en Alberta (5,2 %) et en Saskatchewan (4,0 %). En revanche, bien que l'Ontario et la Colombie-Britannique soient les deux provinces de résidence les plus courantes chez les personnes philippines, celles-ci représentaient 3,5 % de la population en Colombie-Britannique et 2,6 % en Ontario. Parmi toutes les provinces, le Manitoba enregistrait la plus forte proportion de résidents racisés d'origine philippine, soit 32,4 %. Comparativement à sa part de la population totale du Canada (11,5 %) en 2021, l'Alberta représentait 22,6 % des populations philippines. Des tendances similaires ont été observées au Manitoba et en Saskatchewan, qui réunissaient à eux deux 14,4 % des populations philippines tout en représentant 6,7 % de la population (3,6 % et 3,1 %, respectivement). En 2021, les personnes philippines représentaient plus du cinquième (22,0 %) des populations racisées dans les provinces des Prairies. Ces proportions démontrent que les provinces des Prairies, en particulier l'Alberta, sont des destinations de choix pour la migration philippine. Toutefois, le Québec représentait 23,0 % de l'ensemble de la population canadienne, mais abritait 4,7 % des populations philippines. La concentration des personnes philippines dans les provinces anglophones du Canada peut s'expliquer par les tendances historiques de peuplement, en particulier dans l'Ouest canadien (voir l'encadré « Bref historique des populations philippines au Canada »). Les caractéristiques linguistiques ont pu faciliter ces tendances, car l'anglais est fréquemment déclaré comme une langue maternelle, seule ou en combinaison avec d'autres langues, comme le tagalog, l'ilocano et le cebuano, tandis que le français est déclaré par une très faible proportion de personnes philippines (moins de 1 %) (voir la section 2).

### Les personnes philippines représentent la plus forte proportion des populations racisées dans les territoires

En 2021, 0,2 % de la population philippine vivait au Yukon (1 945 personnes), 0,2 % dans les Territoires du Nord-Ouest (1 665 personnes) et moins de 0,1 % au Nunavut (315 personnes). Dans l'ensemble, 0,4 % des populations philippines au Canada (3 925 personnes) résidait dans les territoires. Les personnes philippines représentaient 4,9 % de la population au Yukon, 4,1 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 0,8 % au Nunavut. Dans les territoires, les personnes philippines constituaient 3,4 % de la population totale.

Malgré leur nombre faible en chiffres absolus, les personnes philippines représentaient une proportion importante des populations racisées dans chaque territoire. En 2021, les personnes philippines constituaient 38,4 % des populations racisées au Yukon, 33,8 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 23,5 % au Nunavut. Prises ensemble, les personnes philippines représentaient 34,7 % des populations racisées dans les territoires, la plus forte proportion parmi les groupes racisés. En 2021, les Philippines étaient le pays de naissance le plus courant chez les immigrants dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon (Statistique Canada, 2022c).

Le profil démographique des personnes philippines dans les territoires révèle également une tendance selon le genre prononcée. Parmi les populations racisées, les femmes philippines représentaient une proportion importante des femmes racisées au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. En 2021, les femmes philippines constituaient 41,3 % de la population des femmes racisées au Yukon, 35,7 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 27,7 % au Nunavut.

Au Yukon, les premières femmes philippines travaillant comme gouvernantes sont arrivées au milieu des années 1980 dans le cadre du Programme des aides familiaux résidents (PAFR) du Canada et ont ensuite parrainé des membres de leur famille pour les rejoindre, contribuant ainsi à fonder une communauté en pleine croissance à Whitehorse (Alarcon, 2024). Les programmes d'immigration des territoires (par exemple, le Programme des candidats du Yukon, établi à la fin des années 2000 pour aider les employeurs à recruter des talents étrangers) ont activement fait venir des travailleurs philippins pour des postes difficiles à pourvoir. Plus de la moitié des travailleurs nommés par le Programme des candidats du Yukon viennent des Philippines. Le Yukon a signé en 2022 un protocole d'entente avec les Philippines pour faciliter l'embauche de travailleurs philippins et protéger leurs droits dans le cadre du programme des candidats (gouvernement du Yukon, 2022). Ces flux de main-d'œuvre et d'immigration, allant des visas pour aides familiaux aux programmes de nomination et de travailleurs temporaires, ont attiré une majorité de migrants philippins vers le Nord. Bon nombre de ces migrants sont des femmes employées dans les services essentiels (des soins de santé et des prestations de soins à l'hébergement).

## Les populations philippines au Canada résident principalement dans les régions métropolitaines de recensement

Les populations philippines au Canada résident principalement dans les régions urbaines<sup>9</sup>, 89,7 % des populations vivant dans des régions métropolitaines de recensement (RMR) — des régions urbaines de 100 000 habitants ou plus — en 2021, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 73,7 %. Cependant, comparativement à d'autres populations racisées, les personnes philippines affichaient la plus faible proportion de la population vivant dans les RMR, à l'exception des populations japonaises (88,8 %). En 2021, près d'un tiers (29,4 %) des populations philippines au Canada vivait dans la RMR de Toronto. Les trois quarts des personnes philippines dénombrées lors du Recensement de 2021 vivaient dans six grandes RMR : Toronto, en Ontario (29,4 %); Vancouver, en Colombie-Britannique (14,8 %); Calgary, en Alberta (9,3 %); Winnipeg, au Manitoba (8,8 %); Edmonton, en Alberta (8,4 %); et Montréal, au Québec (4,2 %). À titre de comparaison, 45,6 % de l'ensemble de la population canadienne résidait dans ces six RMR, soulignant la forte concentration urbaine des populations philippines.

Les personnes philippines représentaient 10,3 % de la population de la RMR de Winnipeg, plus que dans toute autre RMR<sup>10</sup>. Les personnes philippines constituaient également une forte proportion de la population dans de nombreuses autres RMR de l'Ouest : 8,3 % à Red Deer, en Alberta; 6,1 % à Calgary; 5,8 % à Edmonton; 5,5 % à Vancouver; 4,9 % à Regina, en Saskatchewan; et 4,8 % à Saskatoon, en Saskatchewan. Les personnes philippines représentaient 4,6 % de la population à Toronto, malgré le fait que la ville compte le nombre le plus élevé de personnes philippines en chiffres absolus. Les autres RMR où les personnes philippines représentaient

9. Dans le présent portrait, une région urbaine désigne une subdivision de recensement située dans une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.

10. La concentration exceptionnellement élevée des personnes philippines à Winnipeg résulte d'une trajectoire d'immigration unique façonnée par les premières initiatives de recrutement de main-d'œuvre. Contrairement à d'autres grandes villes, où l'immigration philippine a augmenté grâce au PAFR dans les années 1990, la communauté philippine de Winnipeg a commencé à se former beaucoup plus tôt. À la fin des années 1960 et dans les années 1970, l'industrie du vêtement florissante de la ville était confrontée à une pénurie persistante de main-d'œuvre et a commencé à recruter activement des femmes philippines comme opératrices de machines à coudre. Les femmes philippines arrivées grâce à des efforts coordonnés entre les employeurs et les responsables de l'immigration sont devenues le fondement de la communauté philippine de Winnipeg. Plus tôt encore, dans les années 1950 et 1960, des infirmières et des professionnels de la santé philippins ont été parmi les premières personnes philippines à arriver au Manitoba et à s'y établir. Ces premières vagues de travailleurs qualifiés et semi-qualifiés ont jeté les bases de la migration par le parrainage familial et ont plus tard été renforcées par le Programme des candidats du Manitoba, qui privilégiait les demandeurs ayant des liens avec la province. En conséquence, les populations philippines de Winnipeg ont connu une croissance constante au fil des décennies, formant l'une des communautés philippines les plus établies et concentrées au Canada (Malek et Patrimoine canadien, 2021).

plus de 2 % de la population étaient Guelph (2,4 %) et Oshawa (2,2 %) dans le sud de l'Ontario, ainsi que Victoria, en Colombie-Britannique (2,2 %).

### Les personnes philippines représentent la plus grande proportion des populations racisées dans les agglomérations de recensement

En 2021, 5,7 % des populations philippines (54 530 personnes) vivaient dans des agglomérations de recensement (AR) — des régions urbaines comptant au moins 10 000 personnes — la plus grande proportion parmi toutes les populations racisées, comparativement à 2,8 % des populations racisées dans l'ensemble.

Les populations philippines en 2021 étaient réparties dans 110 AR au Canada. Les plus grandes populations philippines parmi les AR ont été observées à Wood Buffalo, en Alberta (5 940 personnes), représentant 0,6 % de la population philippine totale au Canada, suivie de Grande Prairie, en Alberta (4 370; 0,5 %); Lloydminster, en Alberta et en Saskatchewan (3 230; 0,3 %); Brooks, en Alberta (1 960; 0,2 %); et Whitehorse, au Yukon (1 830; 0,2 %). Les autres AR parmi les 10 principales agglomérations étaient Steinbach, au Manitoba (1 515; 0,2 %); Prince George, en Colombie-Britannique (1 495; 0,2 %); High River, en Alberta (1 480; 0,2 %); Prince Albert, en Saskatchewan (1 455; 0,2 %); et Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest (1 375; 0,2 %). Au sein des AR, les populations philippines étaient principalement concentrées dans l'Ouest canadien, en particulier en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Les personnes philippines étaient également surreprésentées dans plusieurs de ces AR, comparativement à la population totale et aux populations racisées. En 2021, les personnes philippines constituaient plus de 10 % de la population totale à Brooks (13,4 %) et à High River (10,5 %), suivis de Lloydminster (9,0 %) et de Steinbach (8,6 %). Elles représentaient également environ 6 % à 8 % de la population totale à Wood Buffalo (8,1 %); Estevan, en Saskatchewan (8,1 %); Wetaskiwin, en Alberta (8,0 %); Swift Current, en Saskatchewan (7,2 %); Grande Prairie (6,9 %); et Yellowknife (6,9 %).

### Les personnes philippines représentent la deuxième plus grande proportion des populations racisées vivant dans les régions rurales

Dans le présent portrait, une région rurale fait partie d'une zone d'influence de RMR/AR (ZIM)<sup>11</sup>. En 2021, 4,7 % des personnes philippines (44 530 personnes) vivaient dans des régions rurales au Canada (à l'extérieur des RMR et des AR), représentant 0,8 % de la population rurale totale et 24,6 % des populations racisées vivant dans les régions rurales. Les personnes philippines représentaient la deuxième plus forte proportion de la population rurale parmi les groupes racisés, après les populations japonaises (5,8 %). À titre de comparaison, 1,9 % de l'ensemble des populations racisées vivait dans les régions rurales en 2021. La population rurale philippine était largement répartie à l'échelle du Canada, 50 personnes philippines ou plus vivant dans plus de 200 subdivisions de recensement (SDR) rurales.

11. La classification des zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) catégorise toutes les subdivisions de recensement (SDR) provinciales et territoriales qui se situent à l'extérieur des RMR et des AR. Les SDR situées à l'extérieur des RMR et des AR dans les provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Les SDR à l'extérieur des AR dans les territoires sont classées dans une catégorie distincte.

**Tableau 2**
**Les 10 principales régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et subdivisions de recensement rurales comptant les plus grandes populations philippines, Canada, 2021**

	Populations philippines			
	population	répartition <sup>1</sup>	proportion dans l'ensemble de la population <sup>2</sup>	proportion dans l'ensemble de la population racisée <sup>3</sup>
			nombre	pourcentage
<b>Canada</b>	<b>957 355</b>	<b>100,0</b>	<b>2,6</b>	<b>9,9</b>
<b>Région métropolitaine de recensement (RMR)</b>	<b>858 295</b>	<b>89,7</b>	<b>3,2</b>	<b>9,3</b>
Toronto, Ont.	281 150	29,4	4,6	8,0
Vancouver, C.-B.	142 125	14,8	5,5	10,0
Calgary, Alb.	89 055	9,3	6,1	15,7
Winnipeg, Man.	84 225	8,8	10,3	32,6
Edmonton, Alb.	80 760	8,4	5,8	17,5
Montréal, Qc	40 310	4,2	1,0	3,5
Ottawa–Gatineau, Ont. et Qc	16 105	1,7	1,1	4,2
Hamilton, Ont.	14 955	1,6	1,9	8,2
Saskatoon, Sask.	14 800	1,5	4,8	22,2
Regina, Sask.	12 105	1,3	4,9	20,9
<b>Agglomération de recensement (AR)</b>	<b>54 530</b>	<b>5,7</b>	<b>1,5</b>	<b>20,3</b>
Wood Buffalo, Alb.	5 940	0,6	8,1	30,3
Grande Prairie, Alb.	4 370	0,5	6,9	43,5
Lloydminster, Alb. et Sask.	3 230	0,3	9,0	59,8
Brooks, Alb.	1 960	0,2	13,4	27,6
Whitehorse, Yn	1 830	0,2	5,8	38,7
Steinbach, Man.	1 515	0,2	8,6	54,8
Prince George, C.-B.	1 495	0,2	1,7	16,4
High River, Alb.	1 480	0,2	10,5	59,8
Prince Albert, Sask.	1 455	0,2	3,4	34,1
Yellowknife, T.N.-O.	1 375	0,1	6,9	34,5
<b>Subdivision de recensement rurale (autre qu'une RMR ou une AR)</b>	<b>44 530</b>	<b>4,7</b>	<b>0,8</b>	<b>24,6</b>
Neepawa, Man.	2 600	0,3	46,8	88,3
Cold Lake, Alb.	720	0,1	4,7	46,6
Slave Lake, Alb.	715	0,1	10,7	55,6
Hinton, Alb.	675	0,1	6,9	52,5
Whitecourt, Alb.	650	0,1	6,6	62,8
Banff, Alb.	600	0,1	8,8	34,4
Humboldt, Sask.	595	0,1	10,2	73,5
Whistler, C.-B.	570	0,1	4,2	33,3
Taber, Alb.	560	0,1	6,4	56,9
Peace River, Alb.	535	0,1	8,3	53,8

1. La répartition montre le pourcentage des populations philippines au Canada dans chaque région géographique.

2. La proportion montre le pourcentage des populations philippines dans chaque région géographique par rapport à l'ensemble de la population vivant dans cette région.

3. La proportion montre le pourcentage des populations philippines dans chaque région géographique par rapport à l'ensemble de la population racisée vivant dans cette région.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La plus grande population philippine dans une SDR rurale a été observée à Neepawa, au Manitoba (2 600), suivi de Cold Lake, en Alberta (720), de Slave Lake, en Alberta (715), de Hinton, en Alberta (675), de Whitecourt, en Alberta (650) et de Banff, en Alberta (600). D'autres communautés rurales ayant d'importantes populations philippines comprenaient Humboldt, en Saskatchewan (595), Whistler, en Colombie-Britannique (570), Taber, en Alberta (560), Peace River, en Alberta (535) et Edson, en Alberta (515).

En 2021, les personnes philippines représentaient 46,8 % de la population totale à Neepawa, la plus grande proportion observée parmi les SDR rurales, suivis par Slave Lake (10,7 %), Humboldt (10,2 %), Banff (8,8 %), Peace River (8,3 %), Hinton (6,9 %), Whitecourt (6,6 %), Taber (6,4 %), Edson (6,3 %), Cold Lake (4,7 %) et Whistler (4,2 %).

## Comparativement à d'autres groupes racisés, les populations philippines au Canada sont principalement des immigrants de première génération et entretiennent moins de liens multigénérationnels

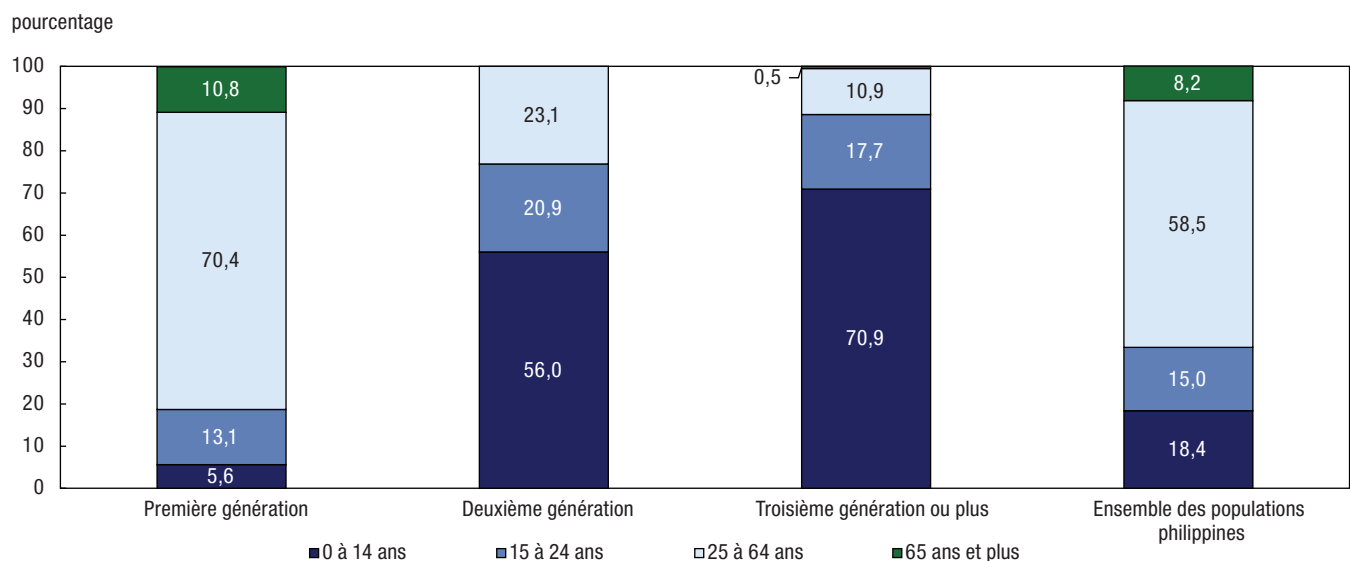
En 2021, les trois quarts des populations philippines (75,3 %) au Canada appartenaient à la première génération<sup>12</sup>, ce qui rend compte de leur histoire migratoire relativement récente. Les personnes philippines de deuxième génération (celles ayant au moins un parent né au Canada) constituaient 22,7 % des populations philippines, tandis que les personnes de troisième génération ou plus (celles dont les deux parents sont nés au Canada) en représentaient 2,0 %.

Les autres populations racisées au Canada comptaient une proportion plus faible d'immigrants de première génération (68,6 %) et une proportion plus élevée de personnes de deuxième génération (27,4 %), celles de troisième génération ou plus représentant 4,0 %. La population canadienne en général présentait un profil générationnel nettement différent, 26,4 % appartenant à la première génération, 17,6 % à la deuxième génération et une majorité (56,0 %) à la troisième génération ou plus. La plupart des populations philippines au Canada en sont encore aux premières étapes de l'établissement et de l'intégration comparativement à d'autres groupes racisés comme les populations noires ou chinoises, qui ont une représentation multigénérationnelle plus importante (Hou, Schimmele et Stick, 2023; Lusi, 2009).

## La majorité des immigrants philippins sont en âge de travailler, alors que les personnes de deuxième génération et de troisième génération ou plus sont principalement composées d'enfants et de jeunes

Les populations philippines au Canada présentent une grande diversité en ce qui concerne la répartition selon l'âge entre les générations. Les personnes philippines de première génération<sup>13</sup> étaient principalement en âge de travailler (25 à 64 ans), alors que les personnes de deuxième génération et celles de troisième génération ou plus, nées au Canada, étaient plus jeunes. En 2021, 70,4 % des personnes philippines de première génération étaient âgées de 25 à 64 ans, reflétant un profil d'âge actif plus avancé, typique des populations immigrantes, tandis que 5,6 % avaient 14 ans ou moins.

**Graphique 2**  
**Populations philippines selon le statut de génération et le groupe d'âge, Canada, 2021**



**Notes :** Le statut de génération désigne si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou non. La première génération comprend les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, de personnes qui sont ou qui ont déjà été des immigrants au Canada. La deuxième génération comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada. Il s'agit, pour la plupart, d'enfants d'immigrants. La troisième génération ou plus comprend les personnes qui sont nées au Canada et dont tous les parents sont nés au Canada.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

12. La population de première génération comprend les immigrants et les résidents non permanents. Les personnes de première génération sont nées à l'extérieur du Canada. Pour la plupart, ce sont des personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants au Canada.

13. Les personnes de première génération sont nées à l'extérieur du Canada. Pour la plupart, elles sont, ou ont été, des immigrants au Canada.

En revanche, la deuxième génération avait une structure par âge plus jeune, 56,0 % des personnes philippines ayant 14 ans ou moins et 23,1 % ayant de 25 à 64 ans. La troisième génération ou plus présentait un profil encore plus jeune, 70,9 % de ces personnes étaient âgées de 14 ans ou moins et 10,9 % faisaient partie du groupe des 25 à 64 ans. Plus précisément, 15,0 % des personnes philippines étaient âgées de 15 à 24 ans, dont 20,9 % appartenaient à la deuxième génération et 17,7 % à la troisième génération ou plus.

En 2021, plus de la moitié (58,5 %) des personnes philippines faisaient partie du principal groupe d'âge actif (25 à 64 ans) et 15,0 % étaient des jeunes (15 à 24 ans). Dans l'ensemble, comparativement à la population canadienne totale, les populations philippines présentaient une structure par âge nettement plus jeune. En 2021, 18,4 % des personnes philippines étaient âgées de 14 ans ou moins, comparativement à 16,5 % de la population totale, alors que 8,2 % des personnes philippines avaient 65 ans et plus, soit moins de la moitié de la proportion nationale (18,1 %). Les enfants philippins surpassaient toujours en nombre les personnes âgées philippines, une tendance démographique qui contraste avec le vieillissement de la population canadienne.

Cette répartition par âge relativement jeune est étroitement liée à l'histoire migratoire récente de la communauté, par rapport à d'autres groupes racisés dont les racines générationnelles sont plus anciennes (Hou, Schimmele et Stick, 2023). La population a également nettement vieilli au fil du temps, le nombre de personnes âgées philippines (65 ans et plus) ayant augmenté de 338 % de 2001 à 2021 (Hou, Schimmele et Stick, 2023). En 2021, la majorité des personnes âgées philippines étaient des immigrants de première génération. L'une des principales caractéristiques démographiques de cette population est la prévalence de la cohabitation intergénérationnelle. En 2021, 13,5 % des personnes philippines vivaient dans un ménage multigénérationnel, la deuxième proportion la plus élevée après les populations sud-asiatiques. Ces différences générationnelles sont examinées à la section 2 et à la section 3.

## L'immigration continue de stimuler la croissance des populations philippines au Canada

Les populations philippines au Canada ont été façonnées par des vagues successives d'immigration, en particulier à partir des années 1990. En 2021, les immigrants — les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrants reçus ou des résidents permanents au Canada — représentaient près des trois quarts (71,5 % ou 684 570 personnes) des populations philippines. Cette proportion est demeurée relativement stable au cours des 25 dernières années, variant de 69,5 % à 74,6 % de 1996 à 2021. Parmi les immigrants philippins vivant au Canada en 2021, 7 sur 10 (72,6 %) ont immigré de 2001 à 2021.

Parmi les immigrants philippins au Canada, près de la moitié (46,6 % ou 318 670 personnes) sont arrivés au pays de 2011 à 2021. Les immigrants admis après 2011 représentent près de la moitié de la population totale d'immigrants philippins et un tiers (33,3 %) de la population philippine totale au Canada.

Les immigrants philippins au Canada en 2021 peuvent être répartis en plusieurs cohortes selon la période d'immigration. Une proportion relativement faible d'immigrants philippins (5,4 % ou 37 300 personnes) a immigré au Canada avant 1980. Cette proportion a légèrement augmenté chez les immigrants admis de 1980 à 1990, s'établissant à 45 815 personnes (6,7 %). Les immigrants philippins admis au cours des années 1990 représentaient 104 535 personnes (15,3 %) parmi ceux vivant au Canada en 2021. Une plus forte proportion — 26,0 % ou 178 255 personnes — a immigré de 2001 à 2010. La période la plus récente, de 2011 à 2021, représentait la plus grande proportion d'immigrants philippins vivant au Canada en 2021, 318 670 personnes (46,6 %) ayant été admises durant cette période. Dans l'ensemble, en se fondant sur la période d'immigration des immigrants philippins vivant au Canada en 2021, la taille de cette population a presque doublé chaque décennie suivant 1980.

Les femmes ont toujours été plus nombreuses que les hommes parmi les immigrants philippins, quelle que soit la période d'immigration. Par exemple, parmi les personnes philippines ayant immigré avant 1980, 59,6 % étaient des femmes, une tendance qui a persisté dans les décennies suivantes : les femmes représentaient 61,7 % des arrivées de 1991 à 2000 et 56,1 % des arrivées de 2011 à 2021. Bien que l'écart entre les genres se soit légèrement rétréci dans les périodes plus récentes, les femmes continuaient de représenter la majorité (57,5 %) des immigrants philippins au Canada en 2021.

En plus des immigrants, les populations philippines au Canada comprennent les résidents non permanents (RNP) — les personnes provenant d'autres pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile, personnes protégées

et groupes apparentés), ainsi que leurs familles<sup>14</sup>. Selon les données du Recensement de 2021, 31 270 personnes philippines étaient des RNP, représentant 3,3 % des populations philippines. Bien que ce pourcentage soit inférieur à la proportion globale des RNP parmi tous les groupes racisés (4,8 %), il reflète néanmoins le rôle continu que joue la migration temporaire au sein des populations philippines.

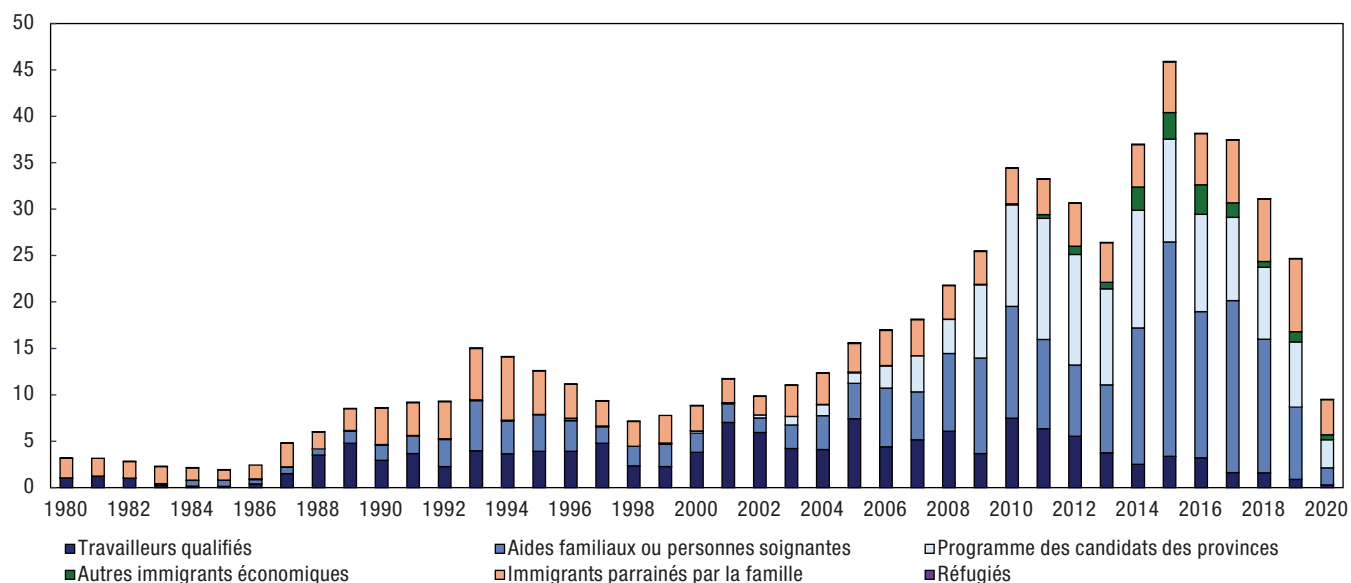
### L'immigration philippine au Canada est principalement motivée par le travail

Au Canada, les immigrants sont sélectionnés en fonction de trois grands objectifs : favoriser et promouvoir le développement économique, réunir les familles et respecter les obligations internationales du pays et poursuivre sa tradition humanitaire. Les changements apportés aux politiques et aux programmes d'immigration, ainsi que les événements mondiaux, ont joué un rôle déterminant dans l'évolution des tendances en matière d'immigration au Canada, y compris celles concernant les populations philippines.

#### Graphique 3

#### Catégorie d'admission des populations philippines, selon l'année d'immigration, Canada, 2021

en milliers



**Note :** Les autres immigrants économiques comprennent les personnes admises dans le cadre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés, de la Catégorie de l'expérience canadienne, du Programme d'immigration au Canada atlantique ainsi que les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes admis dans le cadre des programmes d'immigration des gens d'affaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les catégories d'admission des immigrants philippins<sup>15</sup> au Canada révèlent des tendances spécifiques dans leur façon dont ils ont immigré au Canada, l'immigration économique se démarquant comme la catégorie principale. En 2021, 76,4 % des populations immigrantes philippines (494 475 personnes) avaient été admises depuis 1980 comme immigrants économiques<sup>16</sup>. Ce groupe constitue une proportion importante des populations philippines, reflétant une concentration sur le travail qualifié et les contributions économiques au pays. Par rapport à d'autres populations immigrantes, les populations immigrantes philippines comptaient l'une des proportions les plus élevées d'immigrants économiques. Au sein de ce groupe, 58,5 % des immigrants économiques philippins étaient des femmes, ce qui représente la plus forte proportion observée parmi l'ensemble des immigrants économiques. Parmi les autres immigrants économiques, 48,7 % étaient des femmes. Après la catégorie des immigrants économiques, 149 580 personnes philippines, ou 23,1 %, ont été admises sous la catégorie des immigrants

14. Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus dans les chiffres des RNP, à moins qu'ils soient déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

15. Les données sur les catégories d'admission ne concernent que les immigrants admis à partir de 1980 et vivant au Canada en 2021.

16. Un immigrant économique est un immigrant sélectionné pour sa capacité à contribuer à l'économie canadienne en répondant aux besoins du marché du travail; en possédant, gérant ou créant une entreprise; en réalisant un investissement important; en créant son propre emploi ou en répondant à des besoins précis du marché du travail d'une province ou d'un territoire.

parrainés par la famille, tandis que 1 085 (0,2 %) sont arrivées au Canada en tant que réfugiés<sup>17</sup>, ce qui montre qu'il ne s'agit pas d'une voie courante pour les immigrants philippins. Comparativement à 16,8 % pour le reste de la population immigrante, les immigrants philippins affichaient la plus faible proportion de réfugiés parmi toutes les populations immigrantes.

**Tableau 3****Catégorie d'admission des populations philippines, selon la période d'immigration, Canada, 2021**

	1980 à 1990	1991 à 2000	2001 à 2010	2011 à 2021
	pourcentage			
<b>Immigrants économiques</b>	<b>51,1</b>	<b>62,1</b>	<b>80,8</b>	<b>82,3</b>
Travailleurs qualifiés	36,7	33,0	31,1	9,1
Aides familiaux ou personnes soignantes	13,6	28,1	31,3	37,9
Programme des candidats des provinces	0,0	0,6	18,3	30,5
Autres immigrants économiques <sup>1</sup>	0,9	0,4	0,2	4,7
<b>Immigrants parrainés par la famille</b>	<b>48,5</b>	<b>37,7</b>	<b>18,5</b>	<b>17,3</b>
Réfugiés	0,3	0,2	0,2	0,1
Autres immigrants	0,1	0,0	0,5	0,4

1. Les autres immigrants économiques comprennent les personnes admises dans le cadre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés, de la Catégorie de l'expérience canadienne, du Programme d'immigration au Canada atlantique ainsi que les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes admis dans le cadre des programmes d'immigration des gens d'affaires.

**Notes :** La catégorie d'admission désigne le nom du programme ou du groupe de programmes d'immigration sous lequel un immigrant a obtenu pour la première fois le droit de vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration. Dans le Recensement de la population de 2021, les données sur les catégories d'admission sont disponibles pour les immigrants qui ont été admis au Canada du 1<sup>er</sup> janvier 1980 au 11 mai 2021.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Au fil du temps, la composition des immigrants philippins a évolué d'une cohorte à l'autre. Parmi les personnes admises de 1980 à 1990, un peu plus de la moitié (51,1 %) sont arrivées comme immigrants économiques, alors qu'une proportion tout aussi importante (48,5 %) a été admise sous la catégorie des immigrants parrainés par la famille. Cette quasi-parité a changé pour la cohorte de 1991 à 2000, les admissions dans la catégorie des immigrants économiques ayant augmenté pour atteindre 62,1 % et le parrainage familial ayant diminué pour s'établir à 37,7 %. De 2001 à 2010, l'immigration économique était devenue le principal volet, représentant 80,8 % des admissions, augmentant davantage pour atteindre 82,3 % chez les personnes admises de 2011 à 2021. Au cours de la même période, le parrainage familial a diminué de façon constante, passant de 48,5 % dans les années 1980 à 18,5 % de 2001 à 2010, puis à 17,3 % dans la décennie la plus récente. Les réfugiés représentaient systématiquement une très faible proportion dans toutes les cohortes, passant de 0,3 % dans les années 1980 à 0,1 % pour la cohorte de 2011 à 2021.

### Les immigrants économiques philippins arrivent au Canada comme aides familiaux à un taux environ 33 fois supérieur à celui des autres populations immigrantes, tandis que leur proportion parmi les travailleurs qualifiés est inférieure à celle des autres populations d'immigrants économiques

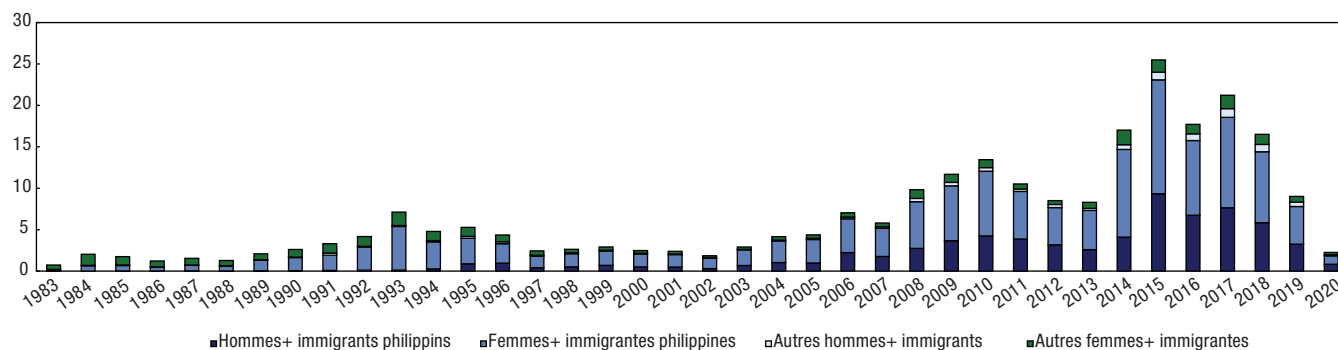
Les populations philippines au Canada sont principalement arrivées par l'entremise de diverses catégories des immigrants économiques, les programmes des aides familiaux, les programmes des travailleurs qualifiés et le Programme des candidats des provinces (PCP) étant les volets les plus importants. Parmi les 494 475 immigrants économiques philippins, 212 295 personnes (42,9 %) ont été admises à titre d'aides familiaux, faisant de cette catégorie un volet d'immigration principal pour les nouveaux arrivants philippins, comparativement à 1,3 % pour le reste des immigrants économiques. Les personnes philippines constituaient la grande majorité de l'ensemble des immigrants économiques admis à titre d'aides familiaux de 1980 à 2021; 82,1 % de toutes les femmes et 87,9 % de tous les hommes admis dans le cadre de ce volet étaient des personnes philippines. Les femmes représentaient environ les deux tiers (67,0 %) de la population des aides familiaux philippins et les hommes, un tiers (33,0 %). Dans l'ensemble, les femmes admises à titre d'aides familiaux représentaient 38,1 % de tous les immigrants philippins admis au Canada de 1980 à 2021.

17. Un réfugié est un immigrant qui a reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans son pays d'origine. Cette catégorie comprend les personnes qui craignent, avec raison, d'être persécutées pour des motifs liés à leur race, leur religion, leur nationalité, leur appartenance à un groupe social particulier ou leurs opinions politiques (réfugiés au sens de la Convention de Genève), ainsi que les personnes qui ont subi des conséquences graves et personnelles en raison d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne. Certains réfugiés étaient au Canada lorsqu'ils ont demandé l'asile pour eux-mêmes et pour les membres de leur famille (résidant soit avec eux au Canada soit à l'étranger), tandis que d'autres étaient à l'étranger et ont été recommandés aux fins de réinstallation au Canada par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, un autre organisme de recommandation désigné ou des répondants du secteur privé.

#### Graphique 4

### Populations philippines et autres populations immigrantes admises dans la catégorie des aides familiaux ou personnes soignantes, selon l'année d'immigration et le genre, Canada, 2021

en milliers



**Notes :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

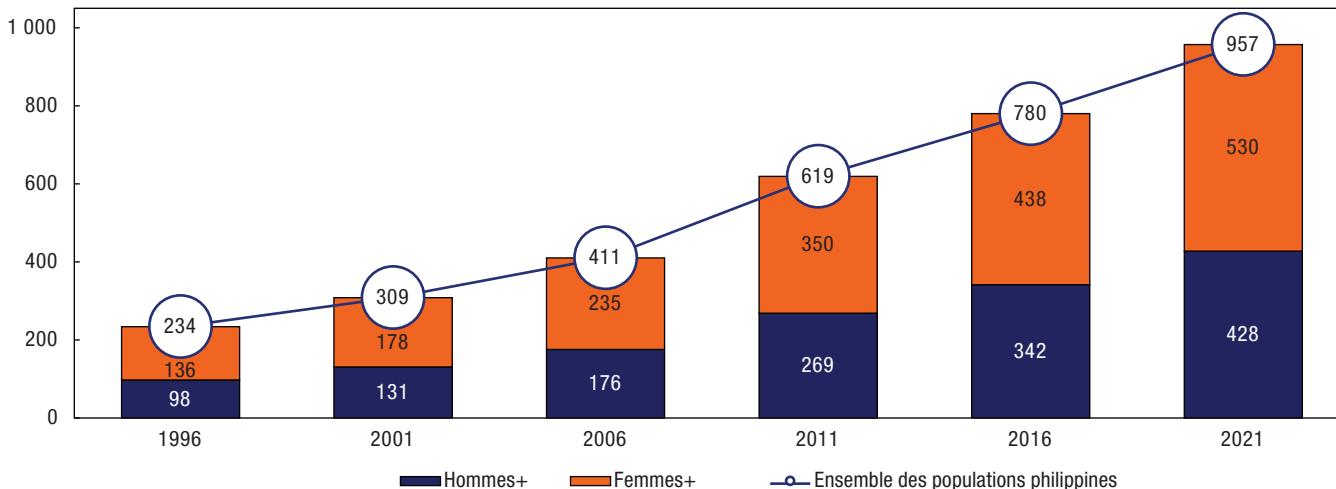
En revanche, 135 835 immigrants économiques philippins (27,5 %) ont été admis à titre de travailleurs qualifiés, une proportion nettement inférieure à celle observée parmi les autres populations d'immigrants économiques (69,3 %). Le PCP représentait 26,4 % des immigrants économiques philippins (130 335 personnes), ce qui est presque deux fois plus que les autres immigrants (13,8 %), et 3,2 % des immigrants économiques philippins (16 020 personnes) étaient arrivés dans le cadre d'autres volets de l'immigration économique<sup>18</sup>.

Historiquement, la composition des immigrants économiques philippins a changé de façon marquée entre les différentes périodes d'immigration. Dans la cohorte de 1980 à 1990, la quasi-totalité des immigrants économiques philippins est arrivée dans le cadre de programmes fédéraux, principalement à titre de travailleurs qualifiés (71,8 %), les aides familiaux représentant 26,6 %. Pour la cohorte de 1991 à 2000, la proportion des travailleurs qualifiés a diminué pour s'établir à 53,2 %, tandis que celle des aides familiaux a augmenté, atteignant 45,3 %. Pour la cohorte de 2001 à 2010, les travailleurs qualifiés (38,5 %) et les aides familiaux (38,7 %) représentaient des proportions similaires, et le PCP, mis en place en 1998 pour aider les provinces à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et à répartir l'immigration au-delà des grandes villes (Picot, Hou et Crossman, 2023), représentait 22,6 %. Parmi les immigrants économiques récents (ceux admis de 2011 à 2021), les aides familiaux (46,1 %) et les candidats des provinces (37,1 %) sont devenus les volets prédominants, tandis que la proportion des travailleurs qualifiés a chuté à 11,1 %. Ce changement s'harmonise avec les tendances nationales plus générales identifiées par Picot et coll. (2023), ce qui démontre que l'expansion du PCP a orienté l'immigration de façon croissante vers les besoins provinciaux en main-d'œuvre, contribuant à la hausse du nombre de nouveaux arrivants philippins admis dans les volets des aides familiaux et des candidats des provinces. Une analyse plus détaillée des résultats sur le marché du travail selon la catégorie d'admission, y compris les volets des aides familiaux, des travailleurs qualifiés et du PCP, est présentée à la section 3.

18. Parmi les autres immigrants économiques, on compte les immigrants admis dans le cadre du Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral), de la Catégorie de l'expérience canadienne et du Programme d'immigration au Canada atlantique, ainsi que les entrepreneurs, les investisseurs et les travailleurs autonomes admis dans le cadre des programmes d'immigration des gens d'affaires.

## Graphique 5 Populations philippines selon le genre, Canada, 1996 à 2021

en milliers



**Notes :** La variable « sexe » dans le Programme des estimations démographiques et la variable sur le genre à deux catégories dans le Recensement de 2021 sont incluses ensemble dans le tableau de données. Bien que le sexe et le genre soient deux concepts différents, l'introduction du genre ne devrait pas avoir d'incidence importante sur l'analyse de données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre*. Pour les données du Recensement de 2021, étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agrèger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses fournies. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population, 1996, 2001, 2006, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

### Les femmes philippines sont plus nombreuses que les hommes philippins, mais leur proportion a diminué au cours des 25 dernières années

Dans l'ensemble, les populations philippines au Canada étaient composées de 44,7 % d'hommes et de 55,3 % de femmes. De 1996 à 2021, le nombre d'hommes philippins a augmenté de 337 %, passant de 97 850 en 1996 à 427 755 en 2021. Le nombre de femmes philippines a augmenté d'environ 288 %, passant de 136 350 en 1996 à 529 600 en 2021. Le ratio de femmes par rapport aux hommes est passé de 1,4 femme pour un homme en 1996 à 1,2 femme pour un homme en 2021.

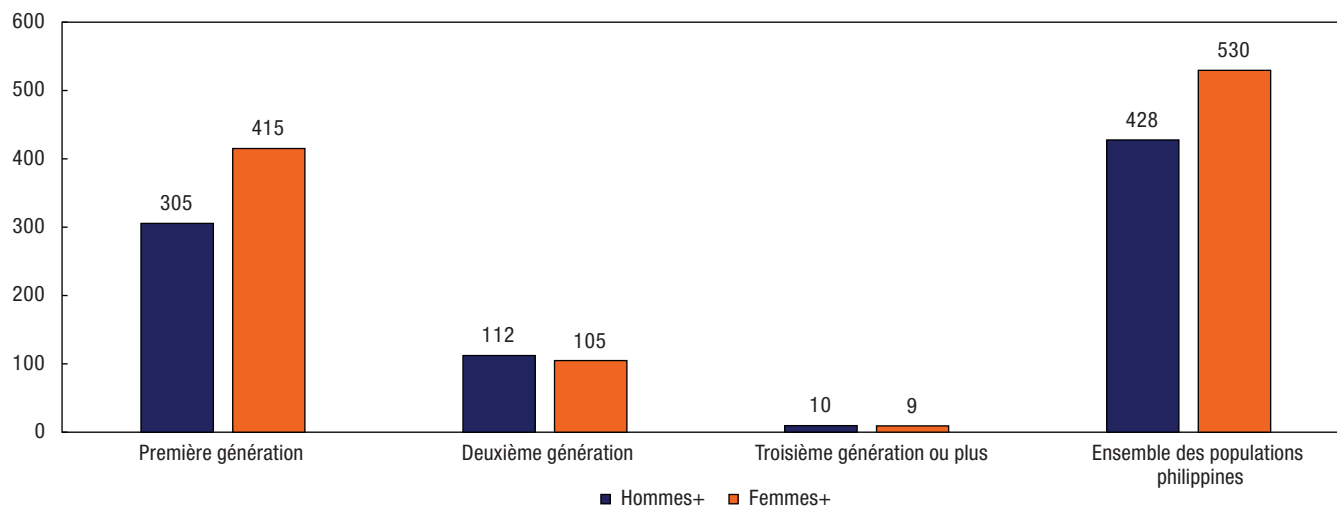
### La répartition selon le genre varie selon le statut de génération

La répartition des populations philippines au Canada selon le statut de génération montre une tendance distincte associée au genre. En 2021, les femmes représentaient une plus grande proportion de la première génération, constituant 57,6 % des populations philippines de cette génération, tandis que les hommes représentaient 42,4 %, suivant les tendances d'immigration selon le genre en provenance des Philippines. Les femmes de première génération du principal groupe d'âge actif représentaient près du tiers (31,2 %) de l'ensemble des populations philippines, comparativement à 21,8 % des hommes de première génération du principal groupe d'âge actif. La deuxième génération présentait une répartition selon le genre plus équilibrée, les hommes représentant 51,7 % de la population et les femmes, 48,3 %. Cette tendance s'est maintenue dans le cas de la troisième génération ou plus, les hommes représentant 51,4 % et les femmes, 48,6 %.

En ce qui concerne le ratio de femmes par rapport aux hommes, en 2021, les populations philippines comptaient un ratio de 1,24 femme pour un homme. Dans la première génération, ce ratio était plus élevé, s'établissant à 1,36 femme. Pour la deuxième génération, le ratio était plus équilibré, s'établissant à environ 0,93 femme. En ce qui concerne la troisième génération ou plus, le ratio est resté proche de la parité, s'établissant à environ 0,95 femme. Cela démontre que, bien que les personnes philippines de première génération soient principalement composées de femmes, la répartition selon le genre dans les générations suivantes diffère de la quasi-parité observée parmi les populations nées au Canada. Dans l'ensemble de la population canadienne, les ratios entre les genres étaient plus équilibrés d'une génération à l'autre : 1,07 pour la première génération, 0,99 pour la deuxième génération et 1,01 pour la troisième génération ou plus.

**Graphique 6**  
**Populations philippines selon le statut de génération et le genre, Canada, 2021**

en milliers



**Note :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Cette tendance est étroitement liée aux politiques d'immigration du Canada, qui ont toujours facilité l'entrée des femmes philippines dans le cadre des volets des aides familiaux et des soins infirmiers. Par conséquent, la surreprésentation des femmes dans la première génération a été en partie façonnée par les tendances de migration de la main-d'œuvre, qui recrutaient de façon disproportionnée des femmes philippines dans des emplois de prestation de soins, un secteur à prédominance féminine. Ces tendances structurelles ont contribué à la composition démographique et aux trajectoires professionnelles des populations philippines au Canada. Les différences entre les genres en matière de scolarité, de chômage et de répartition des professions sont examinées plus en détail à la section 3.

### Les personnes philippines appartenant à plusieurs groupes racisés

En 2021, environ 1 personne philippine sur 14 au Canada (7,0 % ou 71 815 personnes) appartenait à plusieurs groupes racisés (philippin et au moins un autre groupe)<sup>19</sup>. De cette population, 54 320 personnes ont déclaré être philippines et appartenir à un autre groupe racisé (p. ex. chinois, sud-asiatique, noir), tandis qu'environ 17 500 personnes ont indiqué être philippines et appartenir à deux groupes racisés ou plus.

Les personnes philippines appartenant à plusieurs groupes racisés représentaient une population très diversifiée et aux origines variées. Il s'agissait également d'une population relativement jeune, dont l'âge médian était de 22 ans. Les combinaisons les plus courantes étaient « philippin et chinois » (26,0 %) et « philippin et asiatique du Sud-Est » (20,2 %). D'autres s'identifiaient comme personnes philippines et sud-asiatiques (7,9 %), noires (7,5 %), latino-américaines (5,1 %), arabes (2,6 %), asiatiques occidentales (1,6 %), japonaises (1,5 %) et coréennes (0,7 %). De plus, une personne sur quatre (24,4 %), ou 17 500 personnes, appartenait à au moins trois des 10 principaux groupes racisés mentionnés dans le recensement de la population, y compris « philippin ». Parmi les personnes philippines ayant indiqué appartenir à plusieurs groupes racisés, 2,6 % n'ont mentionné aucun des 10 principaux groupes racisés, déclarant plutôt « philippin » tout en précisant un autre groupe racisé dans une réponse écrite.

19. Ce groupe n'est pas pris en compte dans l'analyse des personnes philippines ailleurs dans le présent portrait. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Population d'intérêt » au début de ce portrait.

Les personnes philippines appartenant à plusieurs groupes racisés étaient également plus susceptibles d'être nées au Canada que la population philippine en général. Plus de la moitié (57,8 %) des personnes philippines appartenant à plusieurs groupes racisés sont nées au Canada. Parmi celles appartenant à deux groupes de population, les plus fortes proportions de personnes nées au Canada ont été observées chez celles qui étaient philippines et latino-américaines (88,2 %), philippines et noires (87,1 %), ainsi que philippines et asiatiques occidentales (86,8 %). En revanche, les plus faibles proportions de personnes nées au Canada ont été enregistrées parmi les groupes « philippin et asiatique du Sud-Est » (30,2 %) et « philippin et chinois » (47,2 %). Une différence a également été constatée dans la proportion de personnes philippines nées au Canada appartenant à plusieurs groupes racisés, celles appartenant à trois groupes racisés ou plus (67,9 %) étant plus susceptibles d'être nées au Canada que celles appartenant à deux groupes racisés (54,5 %).

Parmi les personnes philippines appartenant à plusieurs groupes racisés, la majorité de celles nées à l'extérieur du Canada était née aux Philippines (81,3 %). Cette proportion était particulièrement élevée chez les groupes « philippin et asiatique du Sud-Est » (95,9 %) et « philippin et chinois » (92,9 %). En revanche, les personnes déclarant être philippines et noires ou philippines et arabes avaient des origines plus variées, 27,3 % et 33,3 % d'entre elles, respectivement, étant nées aux Philippines. Ces groupes présentaient des tendances migratoires plus diversifiées, affichant des proportions notables de personnes nées aux États-Unis (10,8 %) et en Jamaïque (10,1 %); dans le groupe « arabe et philippin », 17,0 % sont nées aux Émirats arabes unis et 13,7 %, en Arabie saoudite. Parmi les personnes appartenant à trois groupes racisés ou plus, les Philippines demeuraient le lieu de naissance le plus courant (52,7 %), suivies par des pays d'Asie du Sud et de l'Est, des Amériques et du Moyen-Orient.

Les origines parentales reflétaient une diversité similaire. Alors que la majorité de 76,8 % avait au moins un parent né aux Philippines, en particulier dans les groupes « philippin et asiatique du Sud-Est » (93,4 %) et « philippin et chinois » (88,0 %), cela était moins fréquent chez les personnes philippines et noires (67,7 %), dont 13,2 % avaient au moins un parent originaire de la Jamaïque. Parmi les personnes philippines appartenant à plusieurs groupes racisés, 42,2 % étaient de première génération, 47,7 % de deuxième génération et 10,1 % de troisième génération ou plus. Cette proportion était encore plus élevée chez celles appartenant à trois groupes racisés ou plus, près d'un quart (23,7 %) d'entre elles étant de troisième génération ou plus. Ces tendances laissent entendre qu'en plus de l'immigration, l'établissement à long terme au Canada contribue à l'évolution de la diversité des populations philippines.

## Section 2 : Diversité linguistique et religieuse

### Plus des deux tiers des populations philippines déclarent que leur langue maternelle est soit le tagalog, soit l'anglais

La diversité linguistique, en particulier en ce qui concerne la langue maternelle — la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise — est un indicateur clé de l'origine culturelle d'une population. Chez les populations philippines au Canada, le profil linguistique reflète à la fois leur parcours migratoire et le caractère multilingue des Philippines.

En 2021, la majorité des populations philippines ont déclaré le tagalog ou l'anglais comme leur seule langue maternelle. Le tagalog, également appelé pilipino, était la langue la plus fréquemment mentionnée. Environ la moitié (45,7 %) des populations philippines au Canada ont déclaré que le tagalog était leur seule langue maternelle. La répartition du tagalog comme langue maternelle parmi les personnes philippines au Canada reflète étroitement la répartition générale des populations philippines dans les provinces et les territoires. Par exemple, l'Ontario comptait 38,0 % des populations philippines et 36,7 % de celles déclarant le tagalog comme leur seule langue maternelle, avec des proportions similaires en Colombie-Britannique (18,2 % et 17,9 %) et en Alberta (22,6 % et 23,4 %). Dans la plupart des provinces et territoires, la proportion de personnes philippines déclarant le tagalog comme leur seule langue maternelle était proche de la moyenne nationale de 45,7 %, mais elle était nettement plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard (58,2 %), au Manitoba (52,0 %) et au Nunavut (56,5 %), et légèrement supérieure à la moyenne en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Saskatchewan. À l'échelle nationale, 1,2 % de la population totale a déclaré le tagalog comme seule langue maternelle et s'est identifiée comme philippine en 2021. Cette proportion était plus élevée dans les provinces des Prairies — au Manitoba (3,8 %), en Alberta (2,5 %) et en Saskatchewan (2,0 %) — ainsi qu'en Colombie-Britannique (1,6 %). Dans les territoires, les

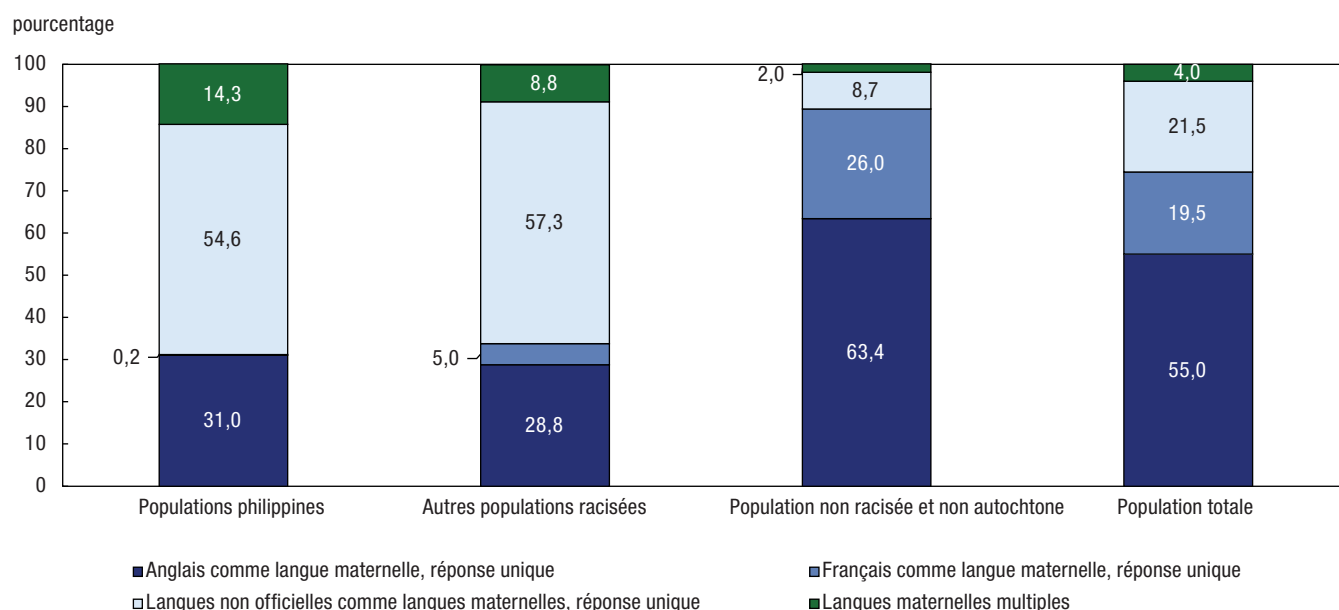
proportions étaient également supérieures à la moyenne nationale, s'établissant à 2,0 % au Yukon et à 1,9 % dans les Territoires du Nord-Ouest, sauf au Nunavut (0,5 %), où la proportion était plus faible. La proportion de personnes ayant déclaré le tagalog comme langue maternelle au sein de la population totale est étroitement liée à la taille des populations philippines dans chaque région, puisque près de la moitié des personnes philippines au Canada ont déclaré le tagalog comme langue maternelle.

On observait une tendance similaire entre les RMR. Toronto comptait 29,4 % des populations philippines et 29,1 % des personnes ayant déclaré le tagalog comme seule langue maternelle, suivie de Vancouver (14,8 % et 14,7 %), Calgary (9,3 % et 9,4 %), Winnipeg (8,8 % et 9,8 %) et Edmonton (8,4 % et 8,8 %). Dans la plupart des RMR, la proportion de personnes philippines déclarant le tagalog comme seule langue maternelle était proche de la moyenne nationale de 45,7 %, mais elle était nettement plus élevée à Winnipeg (51,8 %), Saskatoon (50,6 %), Lethbridge, en Alberta (50,9 %), Saint John, au Nouveau-Brunswick (53,1 %) et Sherbrooke, au Québec (51,0 %). La proportion de la population totale déclarant le tagalog comme seule langue maternelle et déclarant être d'origine philippine était également supérieure à la moyenne nationale de 1,2 % dans plusieurs RMR, notamment à Winnipeg (5,3 %), Red Deer (3,9 %), Saskatoon (2,4 %), Calgary (2,8 %), Edmonton (2,8 %), Vancouver (2,4 %), Regina (2,3 %) et Toronto (2,1 %). Comme pour les provinces et les territoires, cette proportion est étroitement liée à la taille des populations philippines dans chaque RMR, puisque près de la moitié des personnes philippines au Canada ont déclaré que le tagalog était leur langue maternelle en 2021.

Parmi les populations philippines, 31,0 % ont déclaré que l'anglais était leur seule langue maternelle. L'anglais est une autre langue officielle des Philippines. En revanche, 0,2 % des personnes philippines ont déclaré que le français était leur seule langue maternelle, comparativement à 5,0 % pour les autres populations racisées et à 26,0 % pour la population non racisée et non autochtone. Cette faible proportion de francophones parmi les personnes philippines s'explique par leur répartition géographique, puisque relativement peu de personnes philippines de deuxième génération et de troisième génération ou plus résident au Québec. Il convient de noter que 54,6 % des personnes philippines ont déclaré des langues non officielles comme leur seule langue maternelle, un chiffre comparable à celui des autres populations racisées (57,3 %), mais supérieur à celui de la population non racisée et non autochtone (8,7 %). De plus, 14,3 % des personnes philippines ont donné des réponses multiples portant sur la langue maternelle, ce qui témoigne d'un riche patrimoine multilingue. Il s'agit de la plus forte proportion parmi tous les groupes racisés, dépassant les 8,8 % observés pour les autres populations racisées et 2,0 % pour la population non racisée et non autochtone.

## Graphique 7

### Répartition de la langue maternelle des populations philippines, des autres populations racisées, de la population non racisée et non autochtone et de la population totale, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En 2021, la combinaison la plus courante de réponses multiples à la question sur la langue maternelle déclarée par les personnes philippines était le tagalog et l'anglais (10,9 % ou 104 125 personnes). Les autres combinaisons de deux langues fréquemment déclarées comprenaient le tagalog et l'ilocano (0,4 % ou 4 020 personnes), l'anglais et le cebuano (0,3 % ou 3 230 personnes), l'ilocano et l'anglais (0,3 % ou 3 140 personnes), ainsi que l'anglais et le français (0,3 % ou 2 925 personnes). Des proportions moins élevées ont indiqué l'anglais et l'hiligainon (0,2 % ou 1 595 personnes) et le tagalog et le cebuano (0,2 % ou 1 495 personnes), suivis de l'anglais et du bisaya (0,1 % ou 1 100 personnes), du tagalog et du bisaya (0,1 % ou 935 personnes), et du tagalog et de l'hiligainon (0,1 % ou 830 personnes).

Parmi les personnes philippines ayant indiqué plusieurs réponses comportant trois composantes ou plus, la combinaison la plus courante était le tagalog, l'anglais et une ou plusieurs autres langues non officielles (0,6 % ou 6 060 personnes), suivie du tagalog, de l'anglais et du français (0,3 % ou 3 055 personnes). De plus, 0,1 % (885 personnes) a déclaré parler le tagalog et d'autres langues non officielles. Une autre proportion de 0,3 % (2 945 personnes) a mentionné d'autres combinaisons de réponses multiples.

La diversité des langues maternelles philippines reflète le paysage multilingue des Philippines. Dans l'ensemble, outre le tagalog (pilipino) et l'anglais, plus de 50 autres langues maternelles ont été déclarées par les populations philippines au Canada. En tenant compte des réponses multiples, 58,4 % des personnes philippines ont déclaré le tagalog comme langue maternelle, suivi de l'anglais (44,1 %) et de plusieurs langues régionales des Philippines, comme l'ilocano (4,5 %), le cebuano (2,6 %) et l'hiligainon (1,3 %), seules ou avec d'autres langues. D'autres langues régionales, comme le bisaya, le pampangue (kapampangan) et le bikol, ont également été déclarées lors du Recensement de 2021, bien qu'en plus petit nombre. Ces langues témoignent de la riche diversité culturelle et linguistique des Philippines, un pays qui compte plus de 130 langues distinctes (McFarland, 1994). Ces langues, originaires de régions spécifiques des Philippines, contribuent à la diversité du paysage linguistique philippin au Canada. Bien qu'une majorité parle les langues officielles des Philippines, l'usage des langues régionales continue de souligner la diversité linguistique des Canadiennes et Canadiens d'origine philippine.

Certaines personnes philippines ont également déclaré des langues non philippines comme langue maternelle, y compris l'espagnol, l'arabe et l'allemand. Cela reflète à la fois l'histoire coloniale des Philippines et les divers parcours migratoires des personnes philippines, qui se sont installées au Canada en provenance de différentes régions du monde.

### **Les personnes philippines de première génération déclarent majoritairement des langues non officielles comme langue maternelle, alors que celles de deuxième génération indiquent le plus souvent l'anglais**

La diversité linguistique des populations philippines au Canada variait selon les générations. Chez les personnes de première génération, qui constituaient le groupe le plus important au sein de ces populations (75,3 %), les langues non officielles étaient les plus fréquemment déclarées. Dans cette génération, 70,8 % ont déclaré une langue non officielle comme seule langue maternelle, le tagalog (pilipino) étant la langue la plus courante (59,2 %). D'autres langues régionales des Philippines, comme l'ilocano (4,5 %) et le cebuano (2,5 %), ont été aussi souvent déclarées.

En revanche, les personnes philippines de deuxième génération — celles qui sont nées et ont grandi au Canada — ont indiqué que leur langue maternelle était davantage l'une des langues officielles. En 2021, 86,5 % ont déclaré l'anglais comme leur seule langue maternelle, tandis que 5,1 % ont mentionné le tagalog uniquement. D'autres langues non officielles, comme l'ilocano et le cebuano, ont été déclarées par 0,6 % des personnes philippines. Ce changement reflète une évolution générationnelle dans l'exposition précoce à la langue au sein des populations nées au Canada.

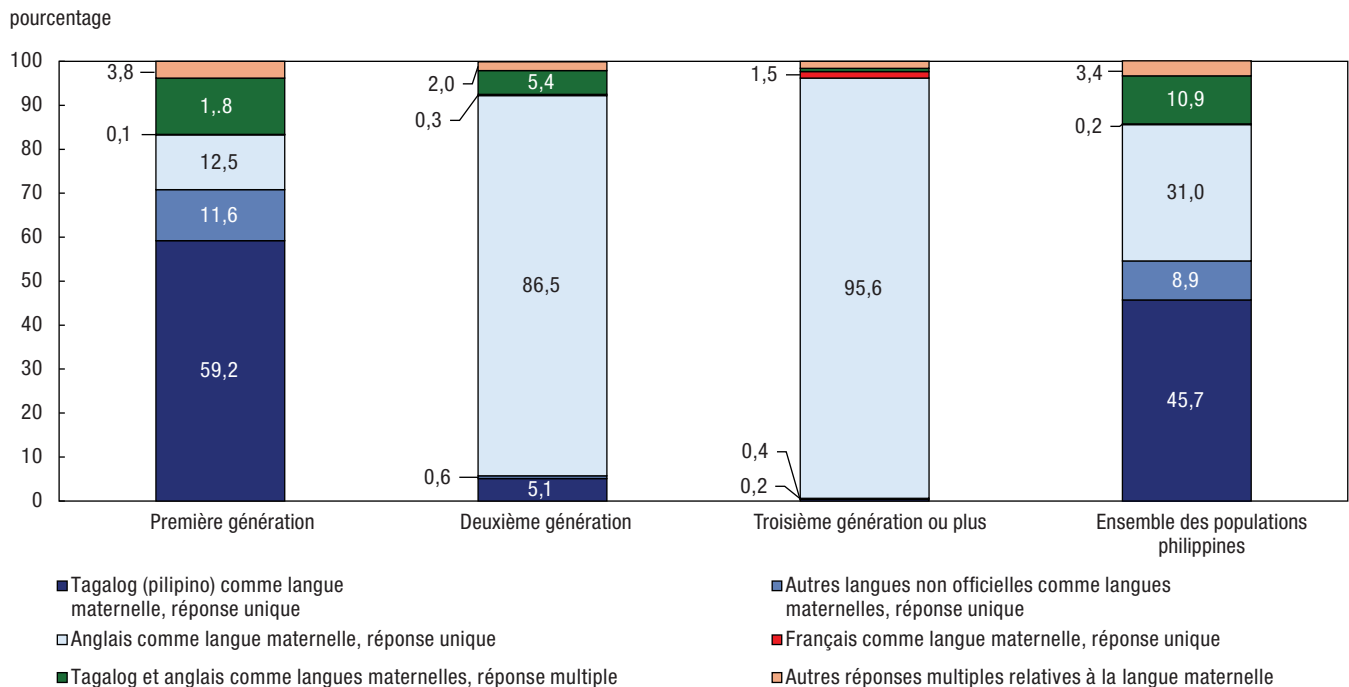
### **Le déclin des langues non officielles comme langues maternelles au fil des générations : les langues non officielles disparaissent presque complètement à la troisième génération ou plus**

Chez les personnes de troisième génération ou plus, les langues non officielles comme langues maternelles ont pratiquement disparu. Parmi les personnes philippines de troisième génération ou plus, 0,6 % d'entre elles ont

indiqué une langue non officielle comme seule langue maternelle, le tagalog (pilipino) étant la plus courante, déclarée par 0,4 %. La grande majorité (95,6 %) des personnes philippines de troisième génération ou plus ont indiqué l'anglais comme leur seule langue maternelle, alors que 1,5 % d'entre elles ont mentionné le français comme leur seule langue maternelle.

La proportion de personnes philippines déclarant des langues non officielles, en particulier le tagalog, l'ilocano et le cebuano, comme langues maternelles a diminué au fil des générations. Alors que les immigrants de première génération apprenaient ces langues pendant leur enfance avant d'arriver au Canada, les personnes philippines de deuxième génération et de troisième génération ou plus étaient plus susceptibles de déclarer l'anglais comme langue maternelle. La proportion de répondants déclarant le tagalog comme leur seule langue maternelle a diminué de 59,2 % chez les personnes de première génération à 5,1 % chez celles de deuxième génération, puis à 0,4 % chez celles de troisième génération ou plus. Dans l'ensemble, ces tendances indiquent un fort changement générationnel vers l'anglais, les langues non officielles ayant pratiquement disparu en tant que langues maternelles dès la troisième génération ou plus.

**Graphique 8**  
**Répartition de la langue maternelle des populations philippines, selon le statut de génération, Canada, 2021**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les réponses multiples à la question sur les langues maternelles variaient également selon les générations. Le fait de déclarer à la fois le tagalog et l'anglais était le plus courant chez les personnes de première génération (12,8 %), puis diminuait chez celles de deuxième génération (5,4 %) et était encore moins fréquent chez celles de troisième génération ou plus (0,7 %). D'autres combinaisons de réponses multiples ont suivi une tendance similaire, passant de 3,8 % chez les personnes de première génération à 2,0 % chez celles de deuxième génération et à 1,6 % chez celles de troisième génération ou plus. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent un changement générationnel, passant des langues non officielles, en particulier le tagalog, vers l'anglais comme langue maternelle principale, accompagné d'une baisse des réponses multiples au fil des générations. Une meilleure compréhension de la rétention linguistique peut être obtenue en examinant la langue la plus souvent utilisée à la maison ou la connaissance des langues officielles.

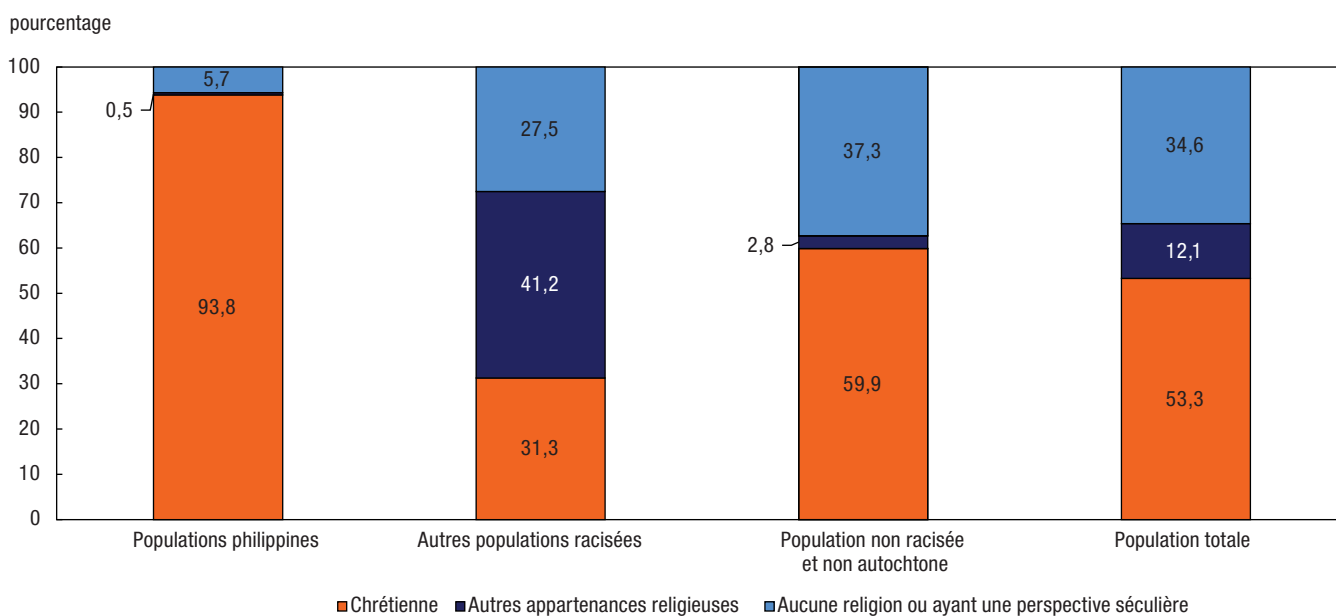
## Plus de 9 personnes philippines sur 10 au Canada déclarent une appartenance religieuse

En 2021, les populations philippines au Canada ont déclaré plus de 50 appartenances religieuses distinctes. Selon les données du Recensement de 2021, les populations philippines avaient un taux élevé d'appartenance religieuse<sup>20</sup> : 94,3 % ont déclaré une appartenance religieuse, comparativement à 65,4 % de la population totale, à 72,5 % des autres populations racisées et à 62,7 % de la population non racisée et non autochtone.

Celles ayant déclaré n'avoir aucune religion ou avoir une perspective séculière représentaient une faible proportion des populations philippines (5,7 %), par rapport à plus d'un tiers de la population non racisée et non autochtone (37,3 %) et environ un quart des autres populations racisées (27,5 %).

### Graphique 9

#### Répartition de l'appartenance religieuse des populations philippines, des autres populations racisées, de la population non racisée et non autochtone et de la population totale, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Près des trois quarts des personnes philippines au Canada sont catholiques romaines

Le christianisme, plus précisément le catholicisme, est la religion dominante parmi les populations philippines au Canada. Plus de 9 personnes philippines sur 10 (93,8 %) ont déclaré être chrétiennes, ce qui est nettement supérieur à la population non racisée et non autochtone (59,9 %) et aux autres populations racisées (31,3 %). Plus des trois quarts (77,2 %) des personnes chrétiennes philippines ou 72,4 % des populations philippines ont indiqué être catholiques romaines. L'histoire des Philippines, marquée par la colonisation espagnole et l'influence subséquente de l'Église catholique romaine, a façonné les appartenances religieuses actuelles parmi les populations philippines, tant aux Philippines que dans les communautés de la diaspora comme celles du Canada (Bonifacio, 2013).

Au-delà des confessions chrétiennes, 0,5 % des personnes philippines ont déclaré d'autres appartenances religieuses, notamment l'islam, le judaïsme, l'hindouisme et d'autres groupes religieux plus petits. Bien que ces groupes soient peu nombreux, surtout par rapport à d'autres populations racisées (41,2 %) et à la population non racisée et non autochtone (2,8 %), ils demeurent présents et contribuent à la diversité religieuse au sein des populations philippines.

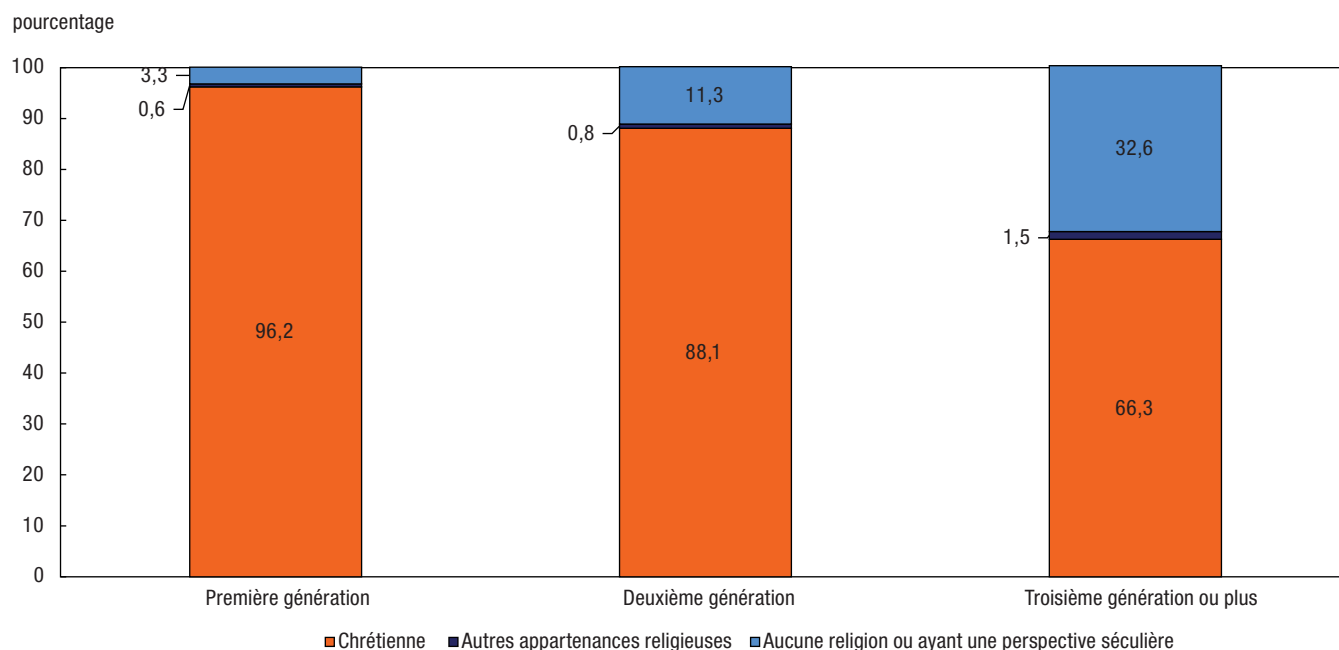
20. Le concept d'appartenance religieuse réfère à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. Elle ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation religieuse.

## Le taux d'appartenance religieuse parmi les populations philippines au Canada diminue d'une génération à l'autre

Bien que le catholicisme soit demeuré la confession la plus répandue, quel que soit le statut de génération, la proportion de personnes déclarant cette appartenance religieuse a diminué au fil des générations, passant de 74,1 % pour la première génération à 52,7 % pour la troisième génération ou plus. Parallèlement, la proportion de personnes indiquant n'avoir aucune religion ou avoir une perspective séculière est passée de 3,3 % pour la première génération à 32,6 % pour la troisième génération ou plus.

### Graphique 10

#### Répartition de l'appartenance religieuse des populations philippines, selon le statut de génération, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Section 3 : Scolarité et résultats économiques

### Les populations philippines comptent une plus forte proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur que la population non racisée et non autochtone

Près de la moitié (46,0 %) des personnes philippines de 25 à 54 ans était titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, une proportion plus élevée que celle de 31,7 % observée au sein de la population non racisée et non autochtone. Parallèlement, les personnes philippines figuraient parmi les groupes les moins susceptibles de ne pas avoir des titres de compétence formels. Parmi les personnes philippines, 2,4 % n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade, comparativement à 7,8 % de la population non racisée et non autochtone. De même, une plus petite proportion de personnes philippines détenait seulement un diplôme d'études secondaires (20,2 %), par rapport à la population non racisée et non autochtone (22,4 %).

Une proportion notable de personnes philippines (31,4 %) détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, soit un taux inférieur à celui de la population non racisée et non autochtone (38,1 %), mais supérieur à celui des autres groupes racisés (23,8 %). Cette répartition reflète un modèle de scolarisation chez les personnes philippines caractérisé par une concentration au niveau du baccalauréat. Parallèlement, les personnes philippines étaient plus susceptibles que les autres groupes racisés de suivre des parcours collégiaux ou professionnels en dessous du niveau du baccalauréat, alors que la proportion ayant un niveau de scolarité supérieur au baccalauréat demeurait relativement plus faible.

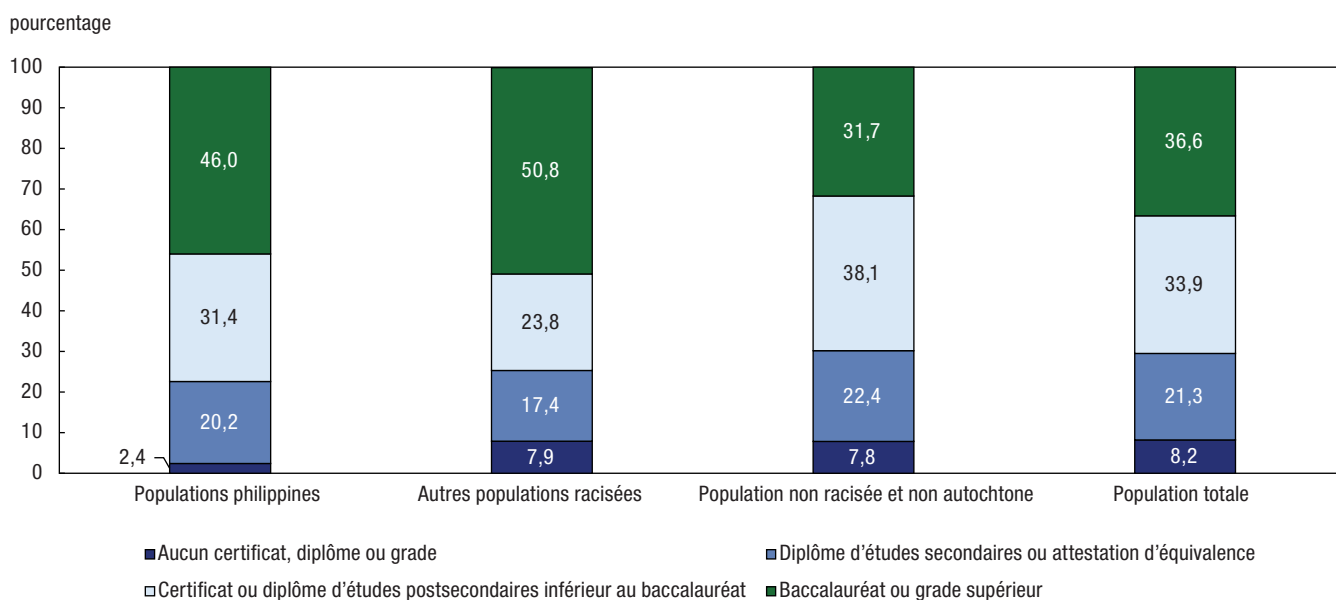
## Les personnes philippines affichent la plus forte proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires obtenu à l'extérieur du Canada parmi les populations racisées et la population non racisée et non autochtone

Une caractéristique distinctive du profil scolaire des populations philippines est le lieu où les titres de compétence ont été obtenus. Parmi les personnes philippines du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, 79,9 % avaient fait des études à l'étranger, comparativement à 31,3 % de la population totale et à 14,7 % de la population non racisée et non autochtone. Même parmi celles détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, 43,7 % des personnes philippines avaient obtenu leur diplôme à l'étranger, par rapport à 9,6 % de la population totale et à 4,0 % de la population non racisée et non autochtone.

Les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie présentent le taux le plus élevé d'acquisition de titres de compétences obtenus à l'étranger chez les personnes philippines : 89,5 % ont obtenu ces titres à l'extérieur du Canada, comparativement à 44,5 % de la population totale et à 22,9 % de la population non racisée et non autochtone. Cette tendance met en évidence la présence importante de personnes formées à l'étranger.

### Graphique 11

**Niveau de scolarité des populations philippines, des autres populations racisées, de la population non racisée et non autochtone et de la population totale de 25 à 54 ans, Canada, 2021**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Les personnes philippines sont moins susceptibles que les autres groupes de population de détenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire supérieur au baccalauréat

En 2021, 5,8 % des personnes philippines du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) avaient terminé des études supérieures au baccalauréat. Cette proportion était inférieure à celle de la population non racisée et non autochtone (10,5 %) et constituait le plus faible pourcentage parmi les autres populations racisées. En d'autres termes, 40,2 % des personnes philippines titulaires d'un diplôme universitaire détenaient un baccalauréat comme plus haut certificat, diplôme ou grade, ce qui représente la proportion la plus élevée parmi tous les groupes racisés et non racisés.

Bonikowska, Handler et Frenette (2024)<sup>21</sup> ont également mis en contexte les résultats scolaires des jeunes philippins. Ils ont constaté que, même si les étudiants philippins réussissent souvent leur transition du secondaire vers l'enseignement postsecondaire, ils demeurent sous-représentés dans les programmes d'études supérieures ou professionnelles. Dans les six ans suivant leur inscription à un programme de baccalauréat, 4 % s'étaient inscrits à des programmes d'études supérieures ou professionnelles, ce qui représente le taux le plus faible parmi tous les groupes de population examinés.

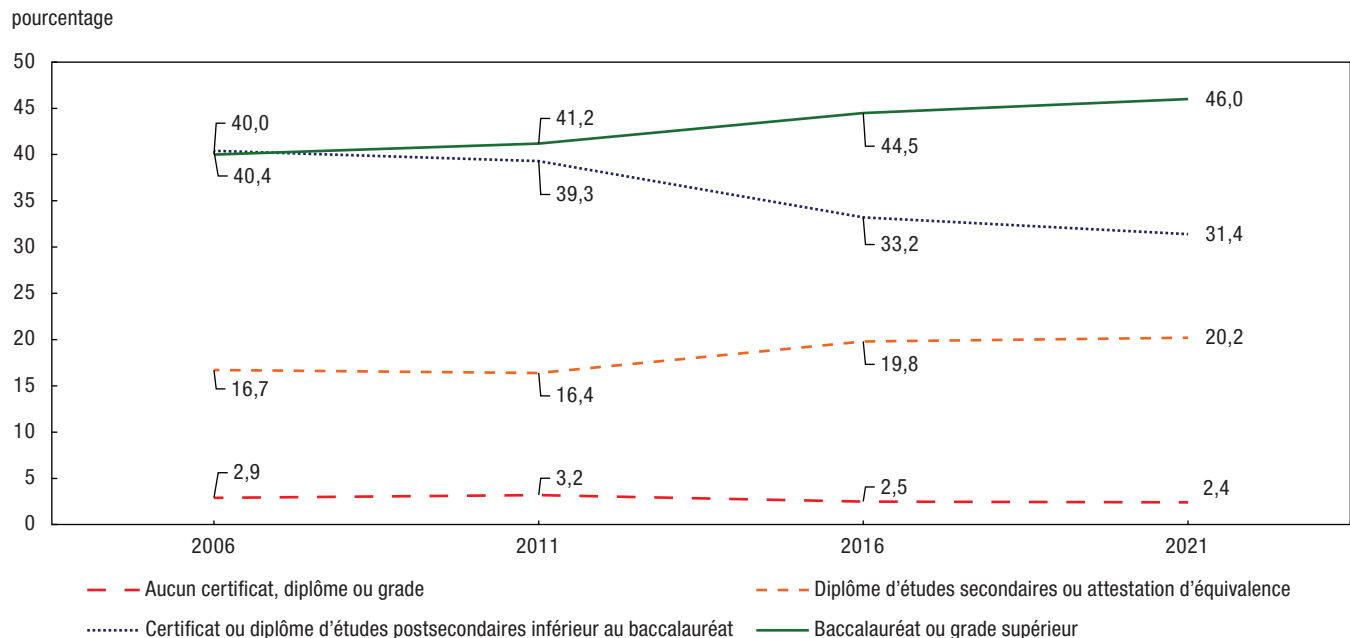
### La proportion de personnes philippines titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a augmenté régulièrement de 2006 à 2021

La proportion de personnes philippines de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a augmenté régulièrement au cours des cycles de recensement les plus récents. En 2006, 40,0 % des personnes philippines de ce groupe d'âge détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur. En 2021, cette proportion est passée à 46,0 %.

Parallèlement, la proportion de personnes philippines n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade a diminué, passant de 2,9 % en 2006 à 2,4 % en 2021. La proportion de personnes philippines titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat a également connu une baisse, passant de 40,4 % en 2006 à 31,4 % en 2021.

#### Graphique 12

#### Niveau de scolarité des populations philippines de 25 à 54 ans, Canada, 2006 à 2021



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

21. L'étude vise à comprendre quand et pourquoi des différences apparaissent dans les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et d'inscription aux études postsecondaires entre les groupes de population non autochtones, en utilisant des cohortes d'élèves ayant commencé la 9e année en Colombie-Britannique de 2004-2005 à 2011-2012, à partir de données administratives couplées (dossiers de la maternelle à la 12e année, le Système d'information sur les étudiants postsecondaires, le Recensement de 2016 et le Fichier des familles T1).

## De 2006 à 2021, les femmes philippines sont plus susceptibles que les hommes philippins de détenir un certificat, un diplôme ou un grade de niveau supérieur comme plus haut niveau de scolarité

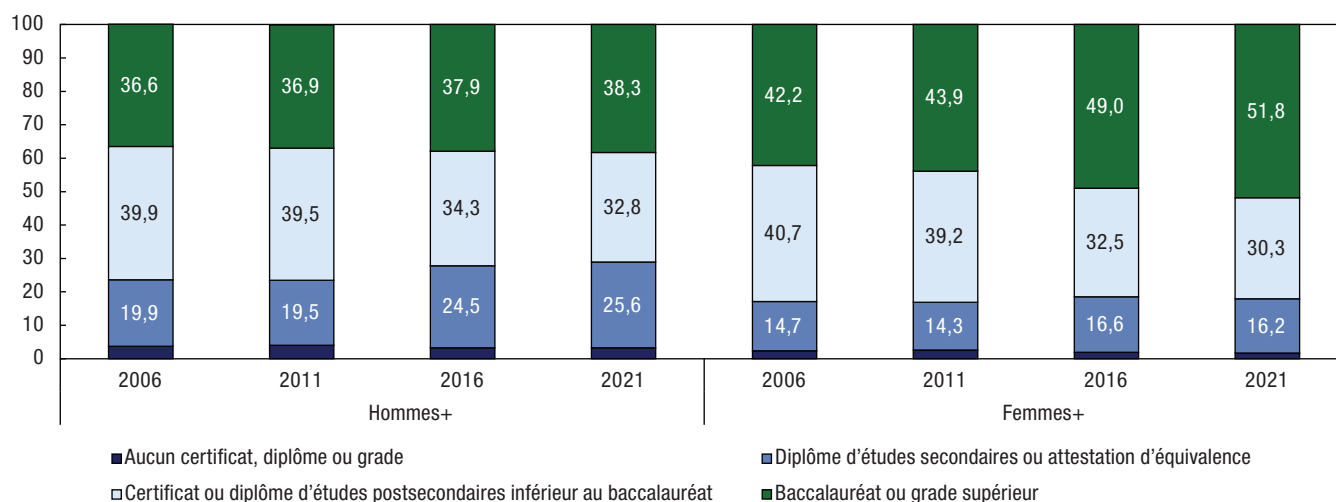
Les femmes philippines du principal groupe d'âge actif ont constamment devancé les hommes philippins en matière d'enseignement supérieur. En 2021, 51,8 % des femmes philippines de 25 à 54 ans détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur, comparativement à 38,3 % des hommes philippins. Cet écart entre les genres s'est creusé au fil du temps. En 2006, la proportion de femmes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur était de 42,2 %, tandis qu'elle était de 36,6 % chez les hommes. En 2021, l'écart était passé à 13,5 points de pourcentage.

En 2021, la disparité entre les genres se reflétait également par des niveaux de scolarité plus faibles. Une plus grande proportion d'hommes philippins (32,8 %) que de femmes philippines (30,3 %) possédait un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, et les hommes étaient également plus susceptibles de ne détenir qu'un diplôme d'études secondaires (25,6 % des hommes par rapport à 16,2 % des femmes).

### Graphique 13

#### Niveau de scolarité des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le genre, Canada, 2006 à 2021

pourcentage



**Note :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2006, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

## Les personnes philippines de première génération ont tendance à avoir un niveau de scolarité plus élevé que les personnes philippines nées au Canada

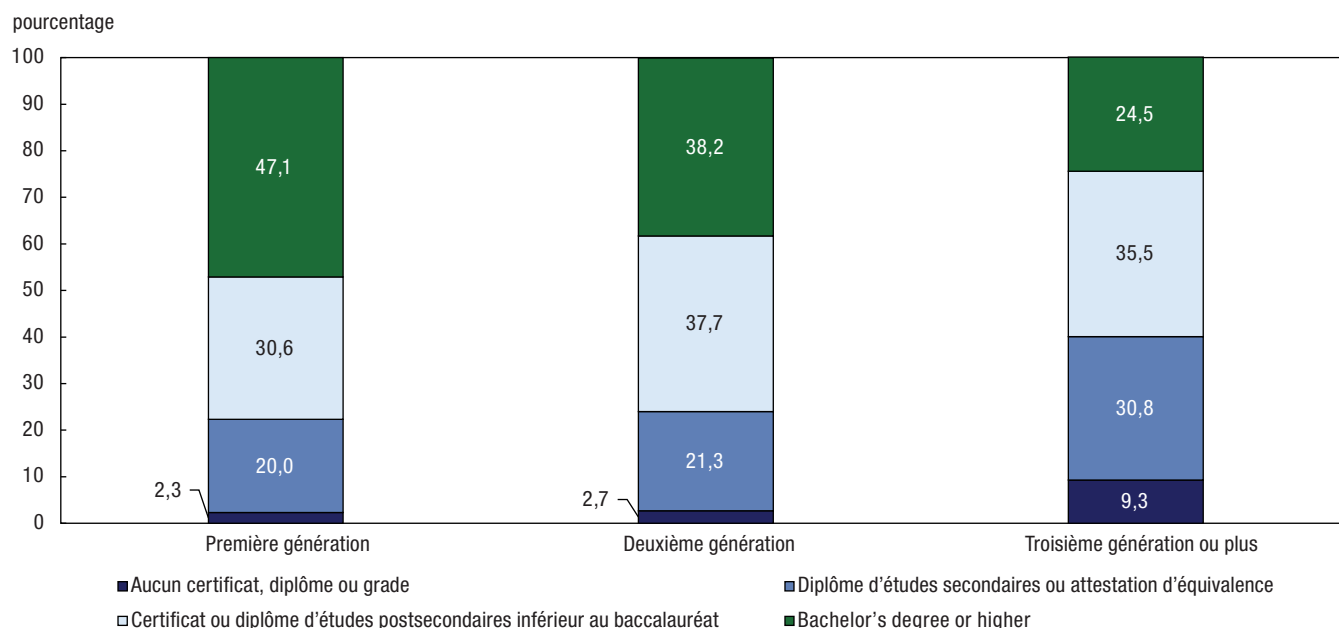
Parmi les populations philippines de 25 à 54 ans au Canada, le niveau de scolarité variait considérablement selon le statut de génération. Malgré des niveaux relativement élevés de scolarité chez les immigrants philippins de première génération — près de la moitié (47,1 %) détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur en 2021 — les générations suivantes ont connu une baisse de ce niveau de scolarité, 38,2 % des personnes de deuxième génération et 24,5 % de celles de troisième génération ou plus ayant obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur. De plus, la proportion de personnes dont le plus haut diplôme était un diplôme d'études secondaires a augmenté au fil des générations. Alors que 20,0 % des personnes philippines de première génération ont déclaré que leur plus haut niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires, cette proportion s'est accrue pour atteindre 21,3 % chez les personnes de deuxième génération et 30,8 % chez celle de troisième génération ou plus.

Ce faible niveau d'études universitaires chez les personnes de deuxième génération est conforme aux conclusions de Chen et Hou (2019) sur la mobilité intergénérationnelle chapitre de la scolarité au Canada. Selon Chen et Hou (2019), les hommes philippins de deuxième génération étaient le seul groupe parmi les principales populations

racisées au Canada à ne pas avoir connu d'amélioration des taux d'achèvement des études universitaires par rapport à leurs parents immigrants. Ils étaient moins susceptibles que leurs pères immigrants d'obtenir un grade universitaire. Les femmes philippines affichaient des résultats légèrement meilleurs, mais leurs gains en matière de niveau de scolarité au fil des générations demeuraient modestes par rapport à ceux d'autres groupes.

#### Graphique 14

#### Niveau de scolarité des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le statut de génération, Canada, 2021



Source: Statistics Canada, Census of Population, 2021.

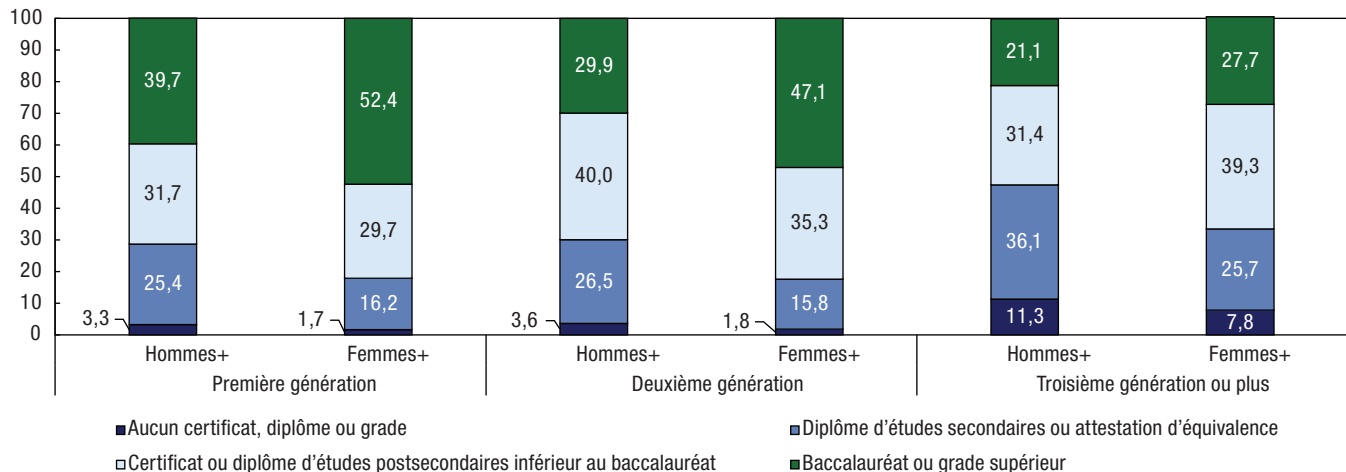
#### Les femmes philippines de toutes les générations affichent un niveau de scolarité plus élevé que celui des hommes

Dans toutes les générations, les femmes philippines de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles que les hommes d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. Parmi les personnes de première génération, 52,4 % des femmes détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 39,7 % des hommes. L'écart entre les genres était le plus marqué dans la deuxième génération, où 47,1 % des femmes détenaient un diplôme universitaire, par rapport à 29,9 % des hommes. Cette disparité s'est maintenue jusqu'à la troisième génération ou plus, 27,7 % des femmes ayant obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur, comparativement à 21,1 % des hommes.

En outre, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de détenir un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, tant chez les personnes de deuxième génération que chez celles de troisième génération ou plus. En revanche, les hommes étaient systématiquement plus susceptibles de n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade, une tendance qui s'est accentuée au fil des générations. Parmi les personnes philippines de première génération, 3,3 % des hommes ne possédaient pas de diplômes officiels, comparativement à 1,7 % des femmes. À la troisième génération ou plus, cet écart s'était creusé : 11,3 % des hommes et 7,8 % des femmes n'avaient aucun certificat, diplôme ou grade. Le niveau de scolarité variait également parmi les immigrants philippines de première génération selon la période d'immigration et la catégorie d'admission. La section suivante compare les immigrants établis et récents selon la catégorie des immigrants parrainés par la famille et certaines catégories des immigrants économiques.

**Graphique 15**
**Niveau de scolarité des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le statut de génération et le genre, Canada, 2021**

pourcentage



**Note :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

### Les immigrants économiques philippins récents<sup>22</sup> sont plus susceptibles que les immigrants établis de détenir un baccalauréat ou un grade supérieur

Le niveau de scolarité des immigrants philippins de première génération variait selon la période d'immigration, la catégorie d'admission et le genre. Parmi les immigrants économiques établis qui ont été admis avant 2011, 52,5 % des femmes et 40,3 % des hommes de 25 à 54 ans ont déclaré détenir un baccalauréat ou un grade supérieur, et environ le tiers d'entre eux a indiqué posséder un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (32,9 % des femmes et 34,8 % des hommes). Le diplôme d'études secondaires était le niveau de scolarité le plus élevé pour 21,8 % des hommes et 13,2 % des femmes, tandis qu'une petite proportion a déclaré ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade (3,1 % des hommes et 1,4 % des femmes).

Les immigrants établis admis sous la catégorie des immigrants parrainés par la famille affichaient des niveaux de scolarité plus faibles : 35,5 % des femmes et 23,5 % des hommes ont déclaré détenir un baccalauréat ou un grade supérieur, et des proportions similaires possédaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (37,0 % des hommes et 38,1 % des femmes). Les hommes immigrants parrainés par leur famille étaient plus susceptibles que les femmes de ne posséder qu'un diplôme d'études secondaires (33,2 % des hommes et 22,9 % des femmes) ou de n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade (6,3 % des hommes et 3,5 % des femmes).

En revanche, les immigrants récents admis de 2011 à 2021 ont déclaré des niveaux plus élevés de scolarité universitaire dans les deux catégories d'admission. Parmi les immigrants économiques récents, 57,7 % des femmes et 44,2 % des hommes étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, ce qui représente les plus fortes proportions observées parmi l'ensemble des groupes d'immigrants économiques. Environ 27 % ont déclaré détenir un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat, et relativement peu d'entre eux avaient tout au plus un diplôme d'études secondaires (environ 14,9 % des femmes et 25,5 % des hommes).

22. Deux principaux groupes d'immigrants sont définis selon le nombre d'années écoulées depuis l'obtention du statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au Canada. Ces groupes sont les suivants : les immigrants récents, c.-à-d. ceux qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois au cours des 10 années ayant précédé le Recensement (de 2011 à 2021); et les immigrants établis, c.-à-d. ceux qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent pour la première fois il y a plus de 10 ans au moment de l'enquête (avant 2011).

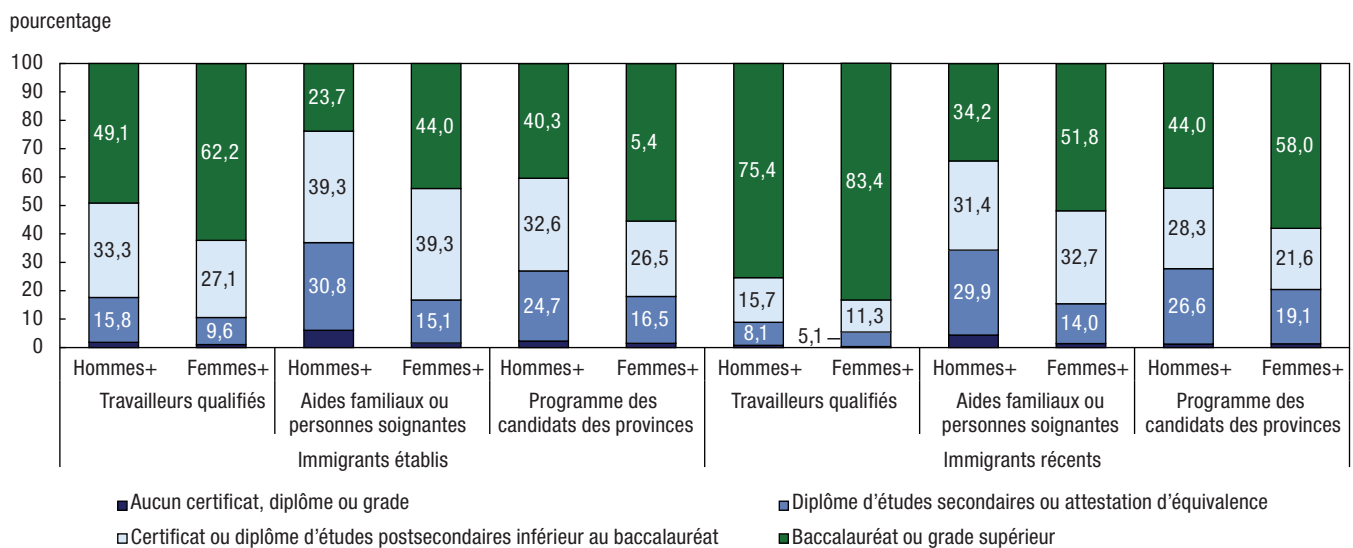
Les immigrants récents admis sous la catégorie des immigrants parrainés par la famille affichaient également un niveau de scolarité relativement élevé : 49,2 % des femmes et 42,8 % des hommes détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur. Leur profil scolaire était réparti de façon plus uniforme, des proportions similaires indiquant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat ou un diplôme d'études secondaires comme niveau de scolarité le plus élevé.

En résumé, les immigrants philippins récents avaient un plus haut niveau de scolarité, en particulier ceux de la catégorie des immigrants économiques. Dans les cohortes d'immigrants établis et récents, les femmes immigrantes philippines étaient plus susceptibles que les hommes d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, tandis que les hommes étaient plus susceptibles de ne détenir qu'un diplôme d'études secondaires ou de n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade. La section suivante compare le niveau de scolarité des immigrants établis et récents selon le genre pour certaines catégories des immigrants économiques.

### Parmi les immigrants philippins, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de détenir un baccalauréat ou un grade supérieur dans les différentes catégories des immigrants économiques, les niveaux les plus élevés étant observés chez les travailleurs qualifiés récents et les plus faibles, chez les aides familiaux

Les différences dans le niveau de scolarité parmi les immigrants philippins variaient également selon certains volets de l'immigration économique. Parmi les travailleurs qualifiés établis admis avant 2011, 62,2 % des femmes et 49,1 % des hommes ont indiqué détenir un baccalauréat ou un grade supérieur. Chez les aides familiaux, 44,0 % des femmes et 23,7 % des hommes ont déclaré être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, tandis qu'environ les deux cinquièmes dans les deux groupes détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat.

**Graphique 16**  
Niveau de scolarité des immigrants philippins récents et établis de 25 à 54 ans, selon certaines catégories d'admission et le genre, Canada, 2021



**Note :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Chez les immigrants récents, les différences entre les différents volets étaient plus marquées. Les travailleurs qualifiés récents présentaient les plus hauts niveaux de scolarité universitaire parmi tous les groupes : 83,4 % des femmes et 75,4 % des hommes détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur. De très faibles proportions ont déclaré n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade (0,3 % chez les femmes et 0,8 % chez les hommes).

Les immigrants récents admis dans le cadre des volets des aides familiaux étaient moins susceptibles d'avoir obtenu un baccalauréat : 51,8 % des femmes et 34,2 % des hommes détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur. Une proportion relativement plus grande a déclaré détenir un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat. Les volets des aides familiaux comptaient également des proportions plus élevées de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (4,4 % des hommes et 1,4 % des femmes), comparativement à celles admises dans le cadre des programmes de travailleurs qualifiés et du PCP.

Dans l'ensemble, les femmes immigrantes philippines ont systématiquement déclaré des niveaux plus élevés de scolarité universitaire que les hommes, toutes catégories d'admission et périodes d'immigration confondues. Les plus hauts niveaux ont été observés chez les immigrants récents admis dans le cadre des programmes de travailleurs qualifiés, alors que les plus bas niveaux ont été relevés chez les aides familiaux, qui avaient tendance à détenir un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat. Malgré des niveaux élevés de scolarité, de nombreux immigrants philippins connaissent une inadéquation au chapitre de l'emploi ou une mobilité descendante, une tendance appelée « déqualification » (Wall et Kow, 2023; Frank et coll., 2023). La section suivante examine de plus près les taux élevés de surqualification chez les populations philippines.

### **Près de la moitié des personnes philippines du principal groupe d'âge actif détenant un baccalauréat ou un grade supérieur sont surqualifiées sur le marché du travail, un taux plus de quatre fois supérieur à celui de la population non racisée et non autochtone**

La surqualification<sup>23</sup> est un indicateur clé du marché du travail qui désigne les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur mais exerçant des professions qui exigent généralement au plus un diplôme d'études secondaires. Ce décalage reflète les obstacles du marché du travail qui limitent l'accès des personnes à des emplois correspondant à leur niveau de scolarité. Selon les données du Recensement de 2021, 49,5 % des personnes philippines du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) étaient surqualifiées, ce qui représente plus de quatre fois le taux observé au sein de la population non racisée et non autochtone (11,9 %) et qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 18,2 %. Les résultats selon le genre montrent que la surqualification touchait 50,8 % des femmes philippines et 47,1 % des hommes philippins. En revanche, les taux étaient de 11,4 % chez les femmes non racisées et non autochtones et de 12,7 % chez les hommes.

Le lieu des études est également étroitement associé à la surqualification. Parmi les diplômés philippins ayant étudié à l'extérieur du Canada, 57,4 % étaient surqualifiés, comparativement à 16,4 % de ceux ayant étudié au Canada. Même avec des diplômes canadiens, ce taux demeurait supérieur à celui des diplômés non racisés et non autochtones (11,1 %). Chez les personnes ayant fait leurs études aux Philippines, la surqualification atteignait 59,6 % chez les femmes philippines et 55,1 % chez les hommes philippins. Le statut d'immigrant accentue ces tendances. Parmi les immigrants philippins de première génération, le taux s'élevait à 52,8 %, par rapport à 15,3 % chez les immigrants de deuxième génération (ayant au moins un parent né à l'étranger) et à 15,0 % chez ceux de troisième génération ou plus (les deux parents nés au Canada). Les RNP présentaient le taux le plus élevé de surqualification (60,4 %). Parmi les immigrants ayant terminé leurs études à l'extérieur du Canada, la surqualification touchait 58,5 % des femmes philippines et 55,1 % des hommes.

23. Dans le présent portrait, la surqualification désigne les personnes de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui, au cours de l'année du Recensement de 2021 ou de l'année précédente, occupaient un poste nécessitant généralement tout au plus un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence ou moins. Cette définition exclut les personnes dont le niveau de scolarité le plus élevé est inférieur au baccalauréat, les personnes occupant des postes de gestion, les personnes qui n'ont pas travaillé pendant l'année de référence ou l'année précédant le recensement, les immigrants ayant obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au cours de l'année du recensement ou avant celle-ci et dont le dernier emploi pendant l'année de référence était à l'extérieur du Canada, ainsi que les RNP dont le dernier emploi pendant la période de référence était à l'extérieur du Canada.

Tableau 4

**Taux de surqualification des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans, selon le statut d'immigrant, certains lieux des études et le genre, Canada, 2021**

	Taux de surqualification			
	Non-immigrants		Immigrants	
	Populations philippines	Population non racisée et non autochtone	Populations philippines	Population non racisée et non autochtone
	pourcentage			
Lieu des études au Canada				
Hommes+	18,2	12,3	18,3	10,4
Femmes+	12,9	10,4	16,6	10,9
Lieu des études à l'extérieur du Canada				
Hommes+	26,7	10,5	55,1	16,8
Femmes+	20,0	8,9	58,5	21,1

**Notes :** La surqualification fait référence aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui occupent un poste ne nécessitant habituellement qu'un diplôme d'études secondaires, une attestation d'équivalence ou un niveau de scolarité inférieur. Un immigrant est une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent et à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation font partie de ce groupe. Les non-immigrants comprennent les personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance. Comme la population non binaire est petite, les données sont parfois agrégées dans une variable sur le genre à deux catégories afin de protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La désagrégation des taux de surqualification selon le lieu des études et le statut d'immigrant montre que les populations philippines présentaient systématiquement des taux de surqualification plus élevés que la population non racisée et non autochtone, tant chez les hommes que chez les femmes, les écarts les plus importants étant observés chez les personnes ayant terminé leurs études à l'extérieur du Canada (tableau 4). En 2021, parmi les immigrants ayant étudié à l'extérieur du Canada, la majorité des hommes philippins (55,8 %) et des femmes philippines (59,4 %) étaient surqualifiés — ce qui est plus du double de la proportion observée parmi les immigrants non racisés et non autochtones (21,5 % chez les hommes et 25,5 % chez les femmes). On constatait également des écarts marqués chez les non-immigrants ayant étudié à l'extérieur du Canada. Près de 4 hommes philippins sur 10 (38,2 %) et femmes philippines (39,5 %) étaient surqualifiés, par rapport à environ 1 personne sur 5 au sein de la population non racisée et non autochtone (19,3 % chez les hommes et 19,1 % chez les femmes). Bien que les taux de surqualification soient plus faibles chez les personnes ayant obtenu leur diplôme au Canada, des disparités persistaient. Les hommes philippins et les femmes philippines ont continué d'afficher des taux de surqualification plus élevés que leurs homologues non racisés et non autochtones, tant chez les immigrants que chez les non-immigrants.

**Les femmes immigrantes récentes ayant fait leurs études aux Philippines présentent un taux de surqualification plus élevé que celui des femmes immigrantes établies**

Parmi les populations immigrantes philippines, les immigrants récents, c'est-à-dire ceux admis au Canada dans les 10 années précédant le Recensement de 2021, affichaient des taux de surqualification nettement plus élevés que les immigrants établis, soit ceux admis plus de 10 ans avant le recensement. La surqualification touchait 59,4 % des hommes immigrants récents et 62,2 % des femmes immigrantes récentes, tandis que chez les immigrants établis, les taux étaient plus faibles (38,2 % chez les hommes et 41,5 % chez les femmes). Tant chez les immigrants récents que chez les immigrants établis, les femmes philippines présentaient des taux de surqualification supérieurs à ceux des hommes philippins. Parmi les immigrants récents titulaires d'un baccalauréat, le taux de surqualification atteignait 60,1 % chez les hommes philippins et 63,4 % chez les femmes philippines, par rapport à 53,8 % et à 52,3 %, respectivement, parmi les titulaires d'un certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat. Les immigrants établis suivaient une tendance similaire : 39,7 % des hommes et 42,6 % des femmes titulaires d'un baccalauréat étaient surqualifiés, comparativement à 28,7 % des hommes et 34,7 % des femmes ayant un niveau de scolarité supérieur au baccalauréat.

Le lieu des études a encore accentué ces écarts. Chez les immigrants récents ayant obtenu leur baccalauréat ou un grade supérieur au Canada, la surqualification concernait 27,9 % des hommes philippins et 30,1 % des femmes philippines. À titre de comparaison, les taux étaient plus de deux fois plus élevés pour ceux dont le plus haut diplôme avait été obtenu aux Philippines — 60,4 % chez les hommes et 63,5 % chez les femmes. Parmi les

immigrants récents, les femmes philippines étaient plus susceptibles que les hommes philippins d’être surqualifiées, quel que soit le lieu des études. Chez les immigrants philippins établis, le lieu des études demeurait fortement associé à la surqualification. Les personnes ayant obtenu leur plus haut diplôme aux Philippines affichaient des taux nettement plus élevés — 46,7 % chez les hommes et 50,7 % chez les femmes — ce qui représente environ trois fois les taux des personnes ayant étudié au Canada (17,2 % chez les hommes et 14,2 % chez les femmes). Ces tendances sont cohérentes avec des données probantes plus générales montrant que la reconnaissance limitée des diplômes étrangers contribue à une plus forte surqualification chez les immigrants (Houle et Yssaad, 2010; Wall et Kow, 2023). Dans l’ensemble, la surqualification est principalement liée au fait d’être un immigrant récent ou de détenir un diplôme obtenu aux Philippines, les femmes étant plus souvent surqualifiées, bien que ce ne soit pas toujours le cas.

### **Les immigrants philippins parrainés par la famille présentent un taux de surqualification plus élevé que celui des immigrants économiques**

Lorsqu’on examine la catégorie d’admission, une tendance claire se dégage. Chez les immigrants récents ayant fait leurs études aux Philippines, la surqualification est demeurée très élevée dans les principales catégories d’admission. Les taux de surqualification chez les immigrants économiques (59,0 % pour les hommes et 64,0 % pour les femmes) et ceux parrainés par la famille (66,1 % pour les hommes et 60,4 % pour les femmes) étaient environ deux à trois fois plus élevés que les taux observés chez leurs homologues ayant étudié au Canada. Parmi les immigrants établis détenant des diplômes obtenus aux Philippines, le taux de surqualification est également demeuré élevé, s’établissant à 44,0 % chez les hommes et 51,6 % chez les femmes parmi les immigrants économiques, et à 55,0 % chez les hommes et 47,0 % chez les femmes parmi les immigrants parrainés par la famille, ce qui est plus du double des taux observés chez les personnes ayant fait leurs études au Canada. En revanche, lorsque le plus haut diplôme avait été obtenu au Canada, le taux de surqualification restait relativement faible chez les immigrants établis et récents. Dans le cas des immigrants établis, le taux de surqualification était de 16,8 % chez les hommes et de 14,0 % chez les femmes parmi les immigrants économiques, et de 21,2 % chez les hommes et de 16,4 % chez les femmes parmi les immigrants parrainés par la famille. Pour les immigrants récents, les taux ont atteint 27,7 % chez les hommes et 32,4 % chez les femmes parmi les immigrants économiques, et 31,3 % chez les hommes et 20,6 % chez les femmes parmi les immigrants parrainés par la famille.

### **Les personnes admises dans le cadre du volet des aides familiaux affichent les plus hauts taux de surqualification en 2021, ces taux s’établissant à plus de 70 % chez les immigrants récents ayant fait leurs études aux Philippines**

Chez les immigrants économiques, ceux admis dans le cadre du volet des aides familiaux présentaient systématiquement les taux de surqualification les plus élevés. Parmi les immigrants récents ayant fait leurs études aux Philippines, le taux de surqualification des aides familiaux était de 74,3 % chez les femmes et de 70,3 % chez les hommes, ce qui représente environ trois fois les taux observés chez les travailleurs qualifiés récents scolarisés au Canada. Les taux de surqualification étaient ensuite les plus élevés parmi les candidats des provinces (60,0 % chez les femmes et 58,5 % chez les hommes) et les travailleurs qualifiés (41,9 % chez les femmes et 44,7 % chez les hommes). Concernant les immigrants établis ayant fait leurs études aux Philippines, le taux de surqualification des aides familiaux est également demeuré supérieur, s’établissant à 62,7 % pour les femmes et à 59,8 % pour les hommes, par rapport à 55,3 % pour les femmes et à 51,1 % pour les hommes parmi les candidats des provinces, et à 34,4 % pour les femmes et à 35,4 % pour les hommes parmi les travailleurs qualifiés. Même parmi les immigrants récents ayant fait leurs études au Canada, ceux admis dans le cadre du volet des aides familiaux continuaient d’afficher des taux de surqualification plus élevés (43,6 % chez les femmes et 29,4 % chez les hommes) que ceux des candidats des provinces (32,6 % chez les femmes et 35,3 % chez les hommes) et ceux des travailleurs qualifiés (14,3 % chez les femmes et 22,0 % chez les hommes). Dans l’ensemble, les plus hauts taux de surqualification ont été enregistrés chez les aides familiaux, en particulier parmi les immigrants récents ayant fait leurs études aux Philippines. Bien que la surqualification révèle des inégalités évidentes entre le niveau d’emploi et la scolarité, le profil global du marché du travail des personnes philippines du principal groupe d’âge actif reste marqué par des taux élevés d’activité et d’emploi, comme le démontre la section suivante.

**Tableau 5****Taux de surqualification des immigrants philippins récents et établis de 25 à 54 ans, selon certains lieux des études, certaines catégories d'admission et le genre, Canada, 2021**

Lieu des études et Catégorie d'admission	Taux de surqualification			
	Immigrants récents		Immigrants établis	
	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+
	pourcentage			
Lieu des études au Canada				
Immigrants économiques	27,7	32,4	16,8	14,0
Travailleurs qualifiés	22,0	14,3	14,8	12,7
Aides familiaux ou personnes soignantes	29,4	43,6	26,9	19,5
Programme des candidats des provinces	35,3	32,6	27,0	14,4
Immigrants parrainés par la famille	31,3	20,6	21,2	16,4
Lieu des études aux Philippines				
Immigrants économiques	59,0	64,0	44,0	51,6
Travailleurs qualifiés	44,7	41,9	35,4	34,4
Aides familiaux ou personnes soignantes	70,3	74,3	59,8	62,7
Programme des candidats des provinces	58,5	60,0	51,1	55,3
Immigrants parrainés par la famille	66,1	60,4	55,0	47,0

**Notes :** La surqualification fait référence aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui occupent un poste ne nécessitant habituellement qu'un diplôme d'études secondaires, une attestation d'équivalence ou un niveau de scolarité inférieur. Les immigrants récents sont des personnes ayant obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au cours des 10 années précédant un recensement. Pour le Recensement de la population de 2021, cela correspond à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 11 mai 2021. Les immigrants établis sont des personnes ayant obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent plus de 10 ans avant le recensement (c.-à-d. avant 2011). Comme la population non binaire est petite, les données sont parfois agrégées dans une variable sur le genre à deux catégories afin de protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

## Les populations philippines de 25 à 54 ans présentent des taux d'activité et d'emploi plus élevés ainsi que des taux de chômage plus faibles que les autres populations

Selon les données de l'Enquête sur la population active de février 2026, dans le principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), le taux d'activité des personnes philippines s'établissait à 93,4 %, ce qui est le plus élevé parmi tous les groupes racisés. Ce taux dépasse celui de la population totale (88,4 %), des autres populations racisées (86,9 %) et de la population non racisée et non autochtone (88,7 %).

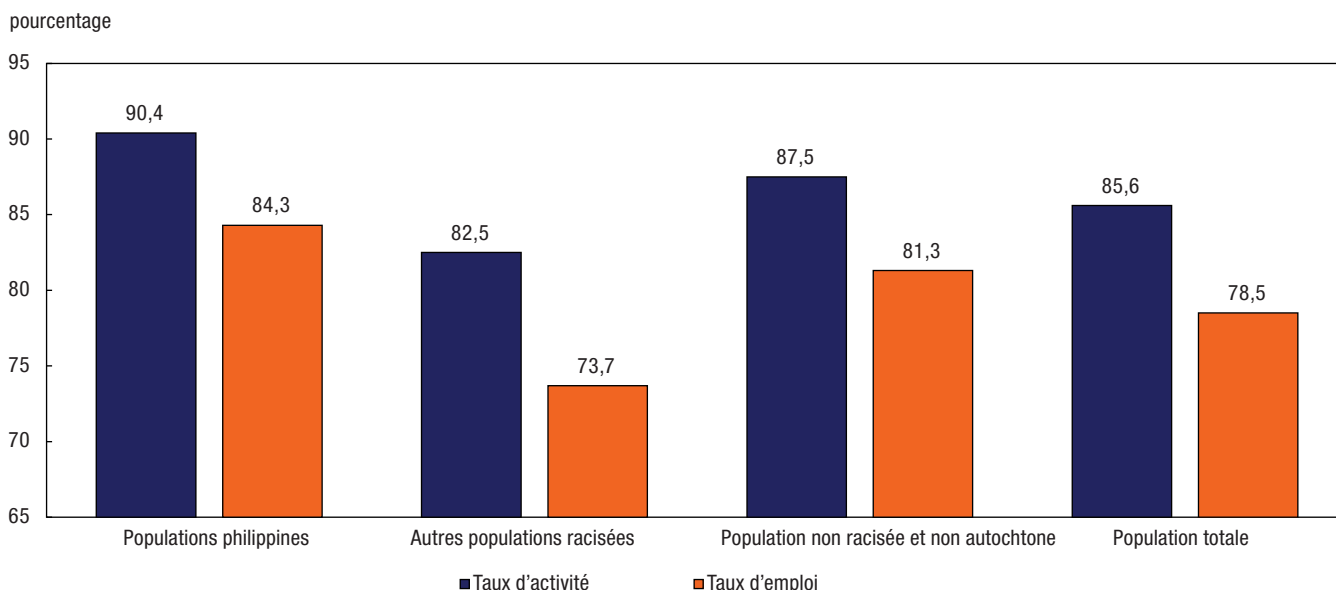
Dans le principal groupe d'âge actif, les personnes philippines affichaient également le plus haut taux d'emploi (89,6 %), ce qui est supérieur aux taux observés parmi la population totale (82,8 %), les autres populations racisées (80,2 %) et la population non racisée et non autochtone (84,4 %). De plus, le taux de chômage des personnes philippines du principal groupe d'âge actif, qui s'établissait à 4,0 %, était parmi les plus bas, comparativement à 5,9 % pour la population totale, à 7,7 % pour les autres populations racisées et à 4,8 % pour la population non racisée et non autochtone.

Selon les données du Recensement de 2021, les personnes philippines en âge de travailler étaient fortement intégrées sur le marché du travail, présentant un taux d'activité (90,4 %) supérieur à celui des autres populations racisées (82,5 %) et de la population non racisée et non autochtone (87,5 %). Le taux d'emploi des populations philippines était également plus élevé, s'établissant à 84,3 %, comparativement à 73,7 % pour les autres populations racisées et à 81,3 % pour la population non racisée et non autochtone.

Selon le Recensement de 2021, le taux de chômage des personnes philippines du principal groupe d'âge actif était de 6,8 %, par rapport à 10,7 % pour les autres populations racisées, à 7,2 % pour la population non racisée et non autochtone et à 8,3 % pour la population totale.

### Graphique 17

#### Taux d'emploi et taux d'activité des populations philippines, des autres populations racisées, de la population non racisée et non autochtone et de la population totale de 25 à 54 ans, Canada, 2021



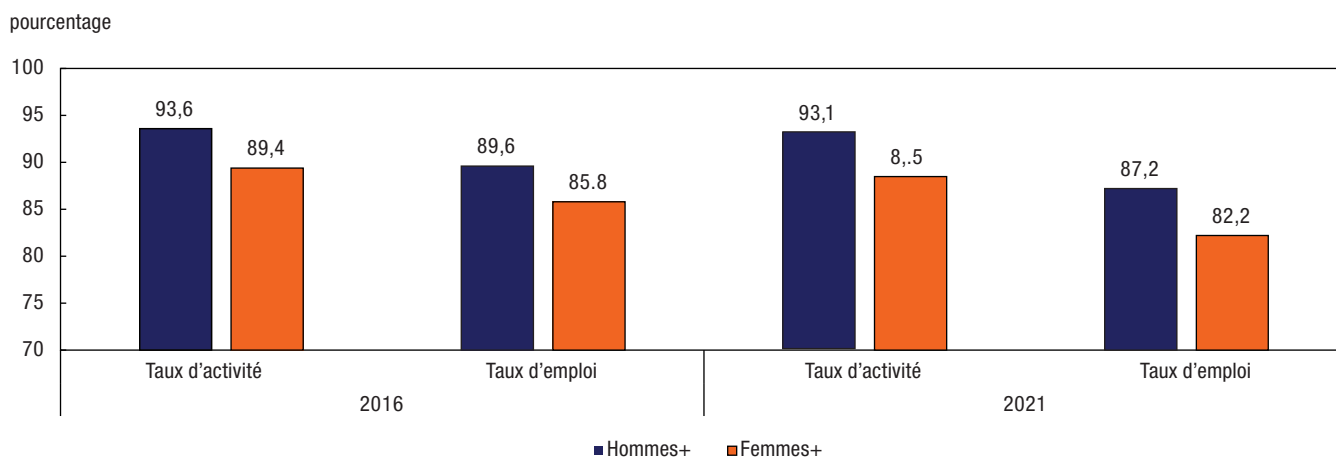
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

#### Les différences selon le genre dans la participation au marché du travail des populations philippines du principal groupe d'âge actif demeurent stables au fil du temps, tandis que les taux de chômage augmentent chez les hommes et les femmes de 2016 à 2021

La participation au marché du travail et les taux d'emploi ont varié selon le genre parmi les populations philippines du principal groupe d'âge actif de 2016 à 2021. Chez les hommes philippines de 25 à 54 ans, le taux d'activité a diminué, passant de 93,6 % en 2016 à 93,1 % en 2021, et le taux d'emploi a reculé, variant de 89,6 % à 87,2 % au cours de la même période. Chez les femmes philippines du principal groupe d'âge actif, le taux d'activité a connu une baisse, passant de 89,4 % en 2016 à 88,5 % en 2021, et le taux d'emploi a diminué, passant de 85,8 % à 82,2 %.

### Graphique 18

#### Taux d'emploi et taux d'activité des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le genre, Canada, 2016 et 2021



Notes : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agrèger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

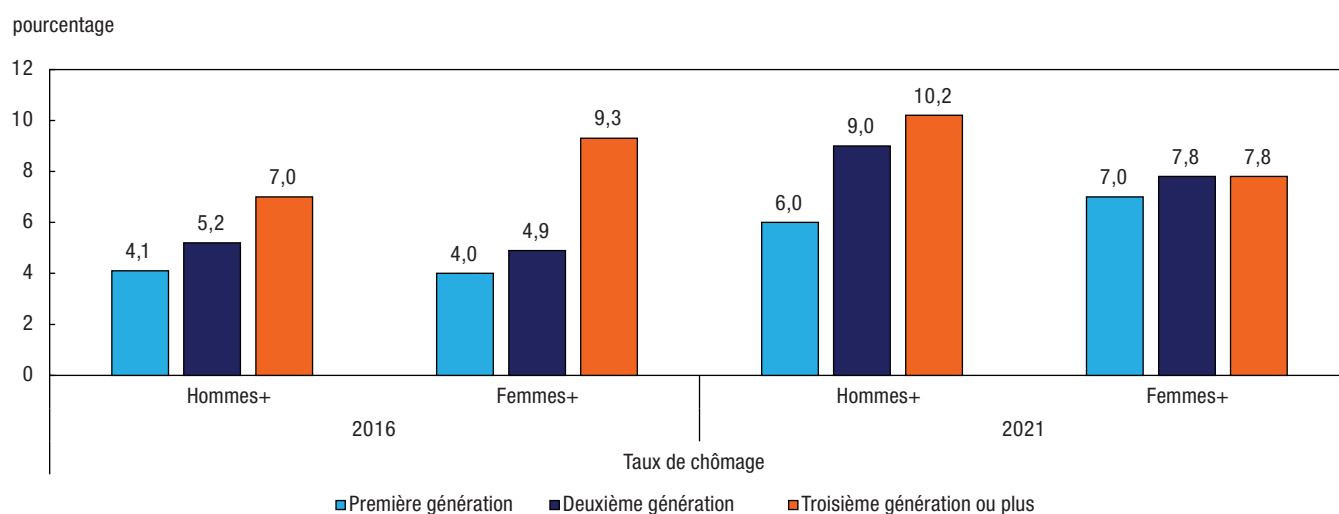
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

De 2016 à 2021, le chômage a augmenté dans tous les groupes générationnels chez les populations philippines du principal groupe d'âge actif. Ces hausses correspondent aux perturbations majeures du marché du travail causées par la pandémie de COVID-19, et cette tendance a également été observée au sein de la population non racisée et non autochtone.

Chez les personnes philippines de première génération, le taux de chômage s'est accru, passant de 4,1 % à 6,0 % chez les hommes et de 4,0 % à 7,0 % chez les femmes. Bien que les deux groupes aient connu des augmentations, l'écart était plus important chez les femmes. Parmi les personnes philippines de deuxième génération, le taux de chômage a augmenté, passant de 5,2 % à 9,0 % chez les hommes et de 4,9 % à 7,8 % chez les femmes. Parmi les personnes philippines de troisième génération ou plus, le taux de chômage a grimpé, passant de 7,0 % à 10,2 % chez les hommes, alors que chez les femmes, il a reculé, passant de 9,3 % à 7,8 %, réduisant ainsi l'écart entre les genres.

### Graphique 19

#### Taux de chômage des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le statut de génération et le genre, Canada, 2016 et 2021



**Note :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

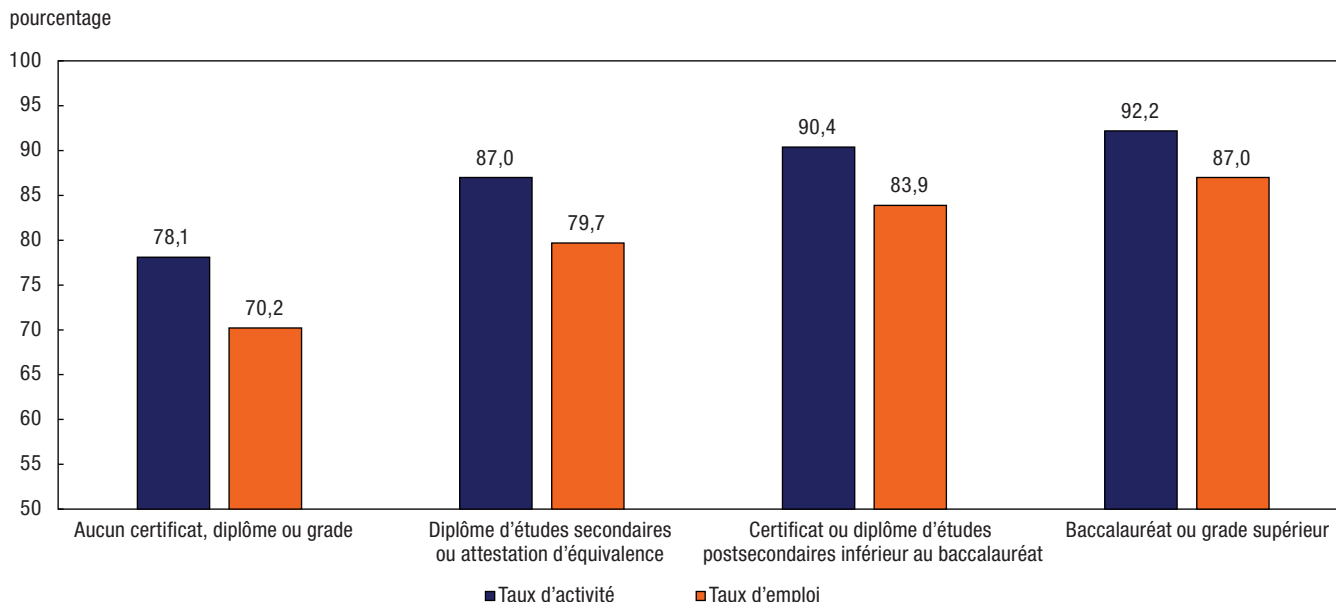
**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Lors des deux années de recensement, les personnes philippines de première génération affichaient des taux de chômage inférieurs à ceux des personnes de deuxième génération et de troisième génération ou plus. Comme mentionné précédemment dans le présent portrait, la première génération est la plus scolarisée et présente les plus hauts taux de surqualification, comparativement à la deuxième génération et à la troisième génération ou plus. Cela signifie que la majorité des personnes philippines de première génération continuent d'occuper des postes inférieurs à leur niveau de qualification plutôt que d'être totalement exclues du marché du travail.

### Un niveau de scolarité plus élevé chez les populations philippines est associé à de meilleurs résultats sur le marché du travail

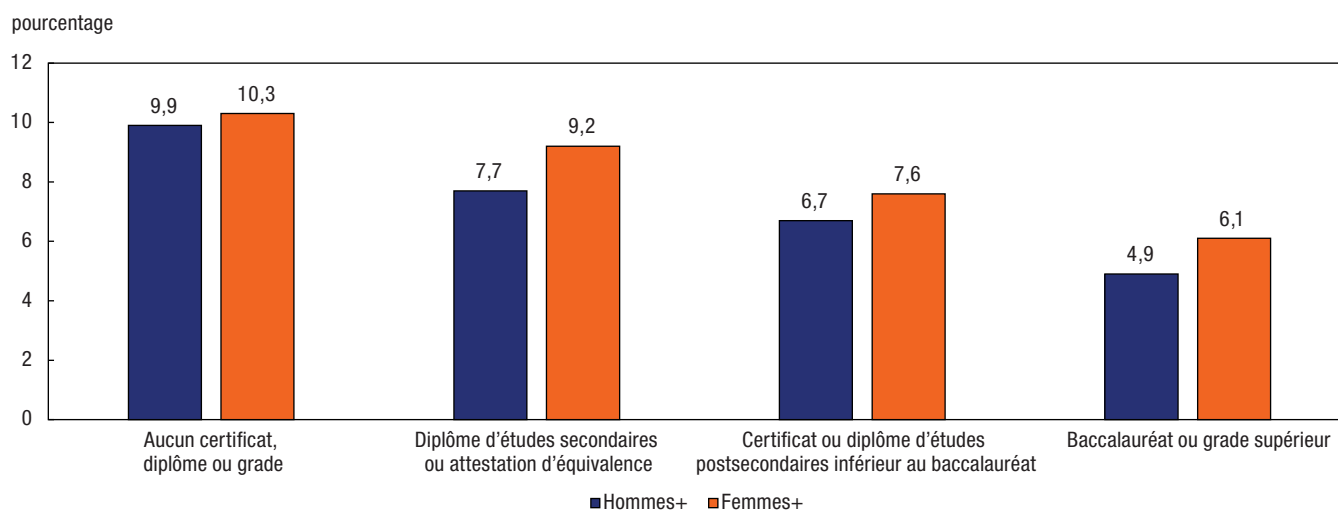
Les personnes philippines du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) affichaient des taux d'activité et d'emploi élevés, lesquels augmentaient tous deux avec le niveau de scolarité. Ces résultats sur le marché du travail reflètent le haut niveau de scolarité observé chez les personnes philippines plus tôt dans le présent portrait. En 2021, le taux d'emploi des personnes philippines du principal groupe d'âge actif titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur était de 87,0 %, comparativement à 79,7 % chez celles possédant un diplôme d'études secondaires et à 70,2 % chez celles n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade. Parmi les personnes philippines titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les femmes (85,0 %) étaient moins susceptibles d'être occupées que les hommes (90,6 %).

**Graphique 20**  
**Taux d'emploi et taux d'activité des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le niveau de scolarité, Canada, 2021**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les taux de chômage variaient également selon le genre et le niveau de scolarité. Chez les hommes philippins du principal groupe d'âge actif, le taux de chômage variait de 9,9 % chez ceux n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade universitaire à 4,9 % pour ceux titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. On observait une tendance similaire chez les femmes philippines du principal groupe d'âge actif, bien que leurs taux de chômage aient été constamment plus élevés. Les femmes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade affichaient un taux de chômage de 10,3 %, par rapport à 6,1 % chez celles titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. À l'instar des résultats précédents, parmi les personnes détenant un baccalauréat ou un grade de niveau supérieur, les femmes (6,1 %) étaient plus susceptibles d'être en chômage que les hommes (4,9 %). Bien que l'enseignement supérieur améliore les résultats sur le marché du travail pour les hommes et les femmes du principal groupe d'âge actif, des différences entre les genres persistent dans les possibilités d'emploi au sein des populations philippines. Les sous-sections suivantes examinent de plus près comment ces résultats varient selon la période d'immigration, le genre et la catégorie d'admission.

**Graphique 21****Taux de chômage des populations philippines de 25 à 54 ans, selon le niveau de scolarité et le genre, Canada, 2021**

**Note :** Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

### Parmi les immigrants philippins de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les immigrants récents affichent un taux de chômage supérieur à celui des immigrants établis

Les personnes philippines du principal groupe d'âge actif avaient généralement des taux d'activité et des taux d'emploi élevés, ainsi qu'un taux de chômage relativement bas. Cependant, les résultats agrégés masquent des différences importantes au sein de la population immigrante philippine. Parmi les immigrants de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les taux de chômage étaient supérieurs chez les immigrants récents (6,8 % pour les femmes et 4,8 % pour les hommes) que chez les immigrants établis (5,6 % pour les femmes et 4,6 % pour les hommes). Dans les deux groupes, les femmes ont connu des taux de chômage plus élevés que ceux des hommes. Malgré ces plus hauts taux de chômage, les immigrants récents philippins restaient fortement présents sur le marché du travail. Parmi les immigrants récents de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les taux d'emploi s'établissaient à 83,4 % chez les femmes et à 91,4 % chez les hommes, bien que ces taux soient inférieurs à ceux des immigrants établis.

### Les femmes philippines du principal groupe d'âge actif ayant immigré récemment affichent les taux de chômage les plus élevés, en particulier celles admises sous la catégorie des immigrants parrainés par la famille ou dans le cadre du volet des aides familiaux

Les catégories d'admission fournissent des renseignements supplémentaires sur les tendances du marché du travail chez les immigrants philippins du principal groupe d'âge actif. Parmi les immigrants récents de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les immigrants parrainés par la famille étaient plus susceptibles d'être en chômage (10,7 % chez les femmes et 5,7 % chez les hommes) que les immigrants économiques (6,2 % chez les femmes et 4,5 % chez les hommes). Les femmes immigrantes philippines titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur récemment admises sous la catégorie des immigrants parrainés par la famille (83,0 %) étaient également moins susceptibles de faire partie de la population active que celles admises sous la catégorie des immigrants économiques (90,4 %). Chez les hommes, les taux d'activité étaient de 94,1 % pour les immigrants parrainés par la famille et de 96,4 % pour les immigrants économiques.

**Tableau 6**
**Taux de chômage des immigrants philippins récents et établis de 25 à 54 ans qui sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, selon certaines catégories d'admission et le genre, Canada, 2021**

	Taux de chômage			
	Immigrants établis		Immigrants récents	
	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+
	pourcentage			
Total	4,6	5,6	4,8	6,8
Immigrants économiques	4,7	5,3	4,5	6,2
Travailleurs qualifiés	4,8	4,6	5,1	5,3
Aides familiaux ou personnes soignantes	5,3	6,2	4,2	6,9
Programme des candidats des provinces	4,1	5,3	4,3	5,7
Immigrants parrainés par la famille	4,2	6,9	5,7	10,7

**Notes :** Les immigrants récents sont des personnes ayant obtenu le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent au cours des 10 années précédant un recensement. Pour le Recensement de la population de 2021, cela correspond à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 11 mai 2021. Les immigrants établis sont des personnes ayant obtenu pour la première fois le statut d'immigrant reçu ou de résident permanent plus de 10 ans avant le recensement (c.-à-d. avant 2011). Comme la population non binaire est petite, les données sont parfois agrégées dans une variable sur le genre à deux catégories afin de protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Parmi les immigrants établis de 25 à 54 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, les taux de chômage étaient globalement plus faibles, mais suivaient une tendance similaire. Les immigrants parrainés par la famille étaient plus susceptibles d'être en chômage que les immigrants économiques. Dans la catégorie des immigrants économiques, les immigrants récents philippins admis dans le cadre des volets des aides familiaux étaient plus susceptibles d'être en chômage que ceux admis comme travailleurs qualifiés ou candidats des provinces. Dans toutes les catégories d'admission, les femmes philippines qui étaient des immigrantes récentes étaient les plus susceptibles d'être en chômage. La section suivante examine une autre dimension des conditions du marché du travail chez les personnes philippines du principal groupe d'âge actif en se concentrant sur la catégorie des travailleurs, y compris l'emploi rémunéré et le travail autonome.

### Les populations philippines présentent une proportion plus élevée d'employés et des taux de travail autonome plus faibles que les autres populations

Les populations philippines au Canada sont principalement composées d'employés plutôt que de travailleurs autonomes. En 2021, 94,6 % des travailleurs philippins du principal groupe d'âge actif étaient des employés, une proportion nettement plus élevée que celle des autres populations racisées (84,5 %) et de la population non racisée et non autochtone (86,6 %). La proportion de personnes philippines du principal groupe d'âge actif qui étaient des travailleurs autonomes s'élevait à 5,4 %, une proportion inférieure à celle des autres populations racisées (15,5 %) et de la population non racisée et non autochtone (13,4 %).

Lorsque les données sont ventilées selon le genre, les hommes et les femmes philippins présentent des taux globaux d'emploi et de travail autonome similaires. Chez les personnes philippines de 25 à 64 ans, 5,7 % des hommes et 5,7 % des femmes étaient des travailleurs autonomes. Ces données contrastent avec les tendances plus générales du marché du travail au Canada, où les taux de travail autonome sont habituellement plus élevés chez les hommes. Les personnes philippines constituent le seul grand groupe racisé à ne présenter aucun écart entre les genres dans les taux de travail autonome. Cependant, l'absence d'un tel écart entre les genres dans les taux ne signifie pas pour autant des résultats égaux, car les femmes philippines sont surreprésentées dans des formes de travail autonome moins qualifiées et plus précaires, même lorsqu'elles sont hautement scolarisées (Uppal, 2023), ce qui sera examiné plus en détail dans la section suivante.

### Une plus grande proportion d'hommes philippins travailleurs autonomes exercent des professions en gestion et professionnelles, tandis qu'une plus grande proportion de femmes occupent des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon

Parmi les personnes philippines de 25 à 54 ans qui étaient travailleurs autonomes, 29,6 % des hommes et 25,7 % des femmes exerçaient des professions en gestion et professionnelles : 12,3 % des hommes travailleurs autonomes et 9,3 % des femmes travailleuses autonomes étaient classés dans la catégorie FEER 0 (professions

en gestion), l'acronyme FEER signifiant « formation, études, expérience et responsabilités »<sup>24</sup>, et 17,4 % des hommes travailleurs autonomes et 16,4 % des femmes travailleuses autonomes étaient classés dans la catégorie FEER 1 (profession professionnelle).

Une plus grande proportion de travailleuses autonomes philippines étaient classées dans les catégories FEER 4 (professions semi-qualifiées) et FEER 5 (professions manuelles et de premier échelon); 32,8 % des travailleuses autonomes occupaient ces professions moins qualifiées, comparativement à 25,3 % des hommes. Cet écart est constant dans tous les niveaux de scolarité. Parmi les personnes qui détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur, 46,0 % des hommes travailleurs autonomes occupaient des professions en gestion et professionnelles, par rapport à 33,0 % des femmes. L'écart le plus important a été observé dans les professions de la catégorie FEER 1, qui comprenaient 33,4 % des hommes travailleurs autonomes titulaires d'un diplôme universitaire, par rapport à 25,2 % des femmes travailleuses autonomes ayant un niveau de scolarité similaire.

Les femmes philippines étaient plus susceptibles d'être travailleuses autonomes dans les professions du FEER 4 et FEER 5, même si elles présentaient des niveaux de scolarité plus élevés. Parmi les travailleurs autonomes philippins titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, 27,2 % des femmes exerçaient des professions du FEER 4 et du FEER 5, comparativement à 19,1 % des hommes. On observait la même tendance chez les personnes ayant un niveau de scolarité inférieur. Parmi les travailleurs autonomes philippins titulaires uniquement d'un diplôme d'études secondaires, 47,6 % des femmes et 35,4 % des hommes exerçaient des professions du FEER 4 et du FEER 5.

Ces tendances concordent avec les conclusions d'Uppal (2023), selon lesquelles les femmes philippines affichent l'un des taux d'emploi autonome les plus bas parmi les femmes racisées au Canada. Leurs professions de travail autonome les plus courantes — personnel de soutien dans le nettoyage et les services connexes (14,4 %) et prestataires de soins à domicile (7,5 %) — reflètent la persistance des rôles professionnels genrés liés aux secteurs des soins et du soutien.

### **Comparativement à la population non racisée et non autochtone, les personnes philippines sont moins susceptibles d'exercer des professions en gestion et professionnelles et plus susceptibles d'occuper des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon**

Au sein de la population du principal groupe d'âge actif, les personnes philippines étaient moins susceptibles d'être classées dans les catégories FEER 0 (professions en gestion)<sup>25</sup> et FEER 1 (professions professionnelles)<sup>26</sup>, comparativement à la population non racisée et non autochtone. En 2021, 19,1 % des personnes philippines exerçaient des professions en gestion et professionnelles, par rapport à 36,2 % de la population non racisée et non autochtone. Cette disparité était constante chez les hommes et les femmes : 17,1 % des hommes philippins et 20,6 % des femmes philippines exerçaient des professions en gestion et professionnelles, par rapport à 33,4 % et 39,2 %, respectivement, de leurs homologues non racisés et non autochtones.

Inversement, les personnes philippines étaient plus susceptibles d'être classées dans les catégories FEER 4 (professions semi-qualifiées)<sup>27</sup> et FEER 5 (professions manuelles et de premier échelon)<sup>28</sup>, c'est-à-dire des

24. Les catégories FEER se réfèrent à une variante de Classification nationale des professions 2021 version 1.0 et ont été conçues à des fins d'analyse. Ces catégories regroupent les professions en fonction du niveau et du type de formation, du niveau d'études formelles, de l'expérience de travail et des responsabilités généralement requises. Elles varient de FEER 0 (professions en gestion) à FEER 5 (professions nécessitant une formation minimale et aucun niveau d'études formelles). La structure FEER fournit un cadre cohérent pour analyser les niveaux de compétences professionnelles sur le marché du travail canadien.

25. Les professions les plus fréquentes parmi les travailleurs philippins classés dans la catégorie FEER 0 (professions en gestion), telle que définie par la Classification nationale des professions, comprennent les directeurs du commerce de détail et de gros (21,7 %); les directeurs de la restauration et des services alimentaires (19,3 %); les directeurs de la publicité, du marketing et des relations publiques (5,1 %); les directeurs de banque, du crédit et d'autres services de placement (4,3 %); et les directeurs financiers (4,2 %).

26. Les professions les plus fréquentes parmi les travailleurs philippins classés dans la catégorie FEER 1 (professions professionnelles), telle que définie par la Classification nationale des professions, comprennent les infirmiers autorisés et infirmiers psychiatriques autorisés (32,9 %); les vérificateurs et les comptables (6,9 %); les spécialistes en informatique (4,4 %); les professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques (3,8 %); et les enseignants aux niveaux primaire et préscolaire (3,5 %).

27. Les professions les plus fréquentes parmi les travailleurs philippins classés dans la catégorie FEER 4 (professions semi-qualifiées), telle que définie par la Classification nationale des professions, comprennent les vendeurs et les décorateurs-étalagistes en commerce de détail (11,2 %), les gardiens d'enfants en milieu familial (8,8 %), les autres préposés aux services d'information et aux services à la clientèle (6,5 %), les expéditeurs et réceptionnaires (5,4 %); et les employés de bureau — soutien général (5,1 %).

28. Les professions les plus fréquentes parmi les travailleurs philippins classés dans la catégorie FEER 5 (professions manuelles et de premier échelon), telle que définie par la Classification nationale des professions, comprennent les préposés à l'entretien ménager et au nettoyage — travaux légers (17,6 %); les serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (16,7 %); les manutentionnaires (12,1 %); les manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons (7,8 %); et les garnisseurs de tablettes, commis et préposés aux commandes dans les magasins (7,3 %).

professions moins qualifiées nécessitant un diplôme d'études secondaires ou moins, une formation minimale et aucun niveau d'études formelles. Plus de deux personnes philippines sur cinq (41,3 %) exerçaient ces professions moins qualifiées, comparativement à 22,9 % de la population non racisée et non autochtone. La tendance se maintenait pour les deux genres, 44,4 % des hommes philippins et 39,0 % des femmes philippines exerçaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5), par rapport à 22,5 % et 23,2 %, respectivement, des hommes et des femmes non racisés et non autochtones.

**Tableau 7**
**Certaines catégories professionnelles des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans, selon le genre, Canada, 2021**

	Populations philippines			Population non racisée et non autochtone		
	Total	Homme+	Femmes+	Total	Homme+	Femmes+
	pourcentage					
Professions en gestion et professions professionnelles (FEER 0, FEER 1)	19,1	17,1	20,6	36,2	33,4	39,2
Professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4, FEER 5)	41,3	44,4	39,0	22,9	22,5	23,2

**Notes :** FEER = formation, études, expérience et responsabilités. Les professions en gestion (FEER 0) comprennent les professions ayant des responsabilités de gestion, comme les législateurs, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires. Les professions professionnelles (FEER 1) requièrent l'obtention d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) ou une expérience et des connaissances dans un domaine spécialisé d'une profession connexe de la catégorie FEER 2 (le cas échéant). Les professions semi-qualifiées (FEER 4) requièrent habituellement un diplôme d'études secondaires, plusieurs semaines de formation en cours d'emploi avec des études secondaires partielles ou une expérience dans une profession connexe de la catégorie FEER 5 (le cas échéant). Les professions manuelles et de premier échelon (FEER 5) requièrent habituellement une brève démonstration du travail et aucune exigence en matière de formation scolaire formelle. Comme la population non binaire est petite, les données sont parfois agrégées dans une variable sur le genre à deux catégories afin de protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

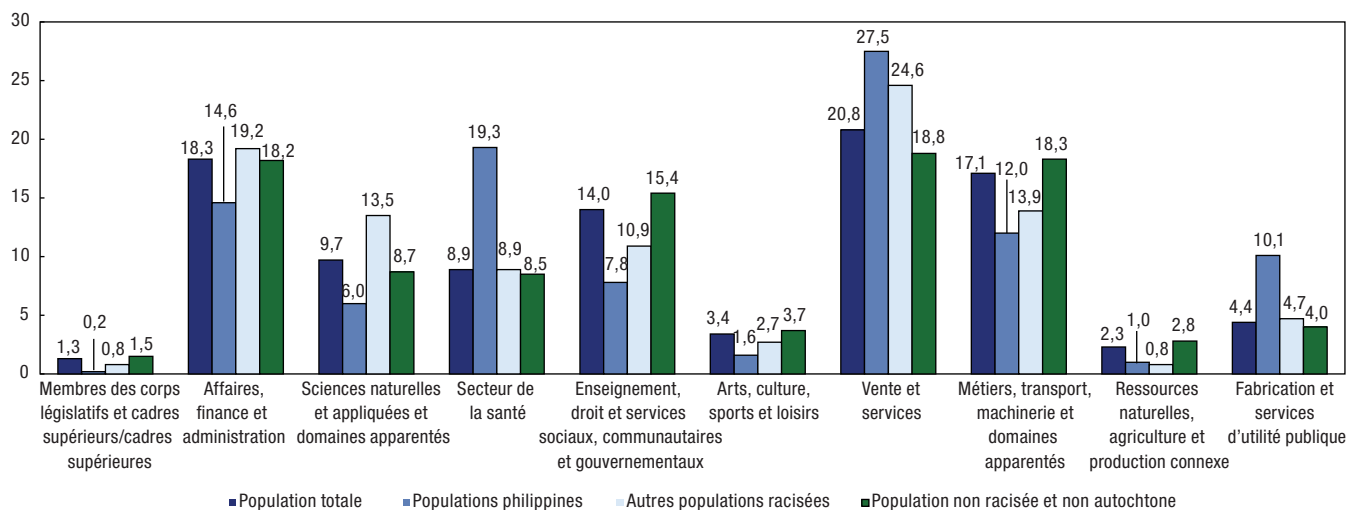
**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

**Les personnes philippines sont plus susceptibles que les autres groupes de population d'exercer des professions dans le secteur de la santé et de la vente et des services**

Les professions de la vente et des services, comme définies par la Classification nationale des professions (CNP) (CNP 6), comptaient la plus grande proportion de travailleurs philippins du principal groupe d'âge actif (27,5 %) en 2021, soit 2,9 points de pourcentage de plus que pour les autres populations racisées (24,6 %) et 8,7 points de pourcentage de plus que pour les travailleurs non racisés et non autochtones (18,8 %). Ce secteur comprend le commerce de détail, les services alimentaires et le soutien à la clientèle, où les travailleurs philippins étaient surreprésentés. Les femmes philippines constituaient 4,8 % de toutes les femmes du principal groupe d'âge actif dans les professions de la vente et des services, et les hommes philippins représentaient 3,9 % des hommes du principal groupe d'âge actif dans ces professions. Cependant, les personnes philippines (10,3 %) étaient deux fois moins susceptibles que la population non racisée et non autochtone (21,1 %) d'occuper des professions en gestion et professionnelles de la vente et des services (FEER 0 et FEER 1). Cet écart persistait chez les hommes (11,0 % par rapport à 26,4 %) et les femmes (9,9 % par rapport à 17,0 %). Près des deux tiers (67,3 %) des personnes philippines travaillant dans la vente et les services exerçaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5), soit 70,6 % des femmes philippines et 62,2 % des hommes philippins. Bien que le domaine de la vente et des services offre des possibilités d'emploi, celui-ci est également associé à des salaires plus bas et à une stabilité moindre de l'emploi, comparativement aux professions professionnelles et techniques (Statistique Canada, 2021).

**Graphique 22****Catégorie professionnelle des populations philippines, des autres populations racisées, de la population non racisée et non autochtone et de la population totale de 25 à 54 ans, Canada, 2021**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Parmi les populations philippines du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) au Canada, 19,3 % exerçaient des professions dans le secteur de la santé, ce qui représente la deuxième catégorie professionnelle en importance chez les personnes philippines en 2021. La proportion de personnes philippines du principal groupe d'âge actif dans les professions du secteur de la santé était supérieure de 10,8 points de pourcentage à celle des travailleurs non racisés et non autochtones (8,5 %) et de 10,4 points de pourcentage à celle des autres populations racisées (8,9 %). Les femmes philippines représentaient 7,3 % des femmes du principal groupe d'âge actif dans les professions du secteur de la santé, et les hommes philippins, 6,9 % des hommes du principal groupe d'âge actif. Cependant, les personnes philippines (27,3 %) étaient moins susceptibles que la population non racisée et non autochtone (50,8 %) d'occuper des postes en gestion et d'exercer des professions du secteur de la santé (FEER 0 et FEER 1). Cet écart a été observé chez les hommes (31,7 % par rapport à 55,8 %) et les femmes (26,3 % par rapport à 49,8 %).

De même, 10,1 % des personnes philippines exerçaient des professions de la fabrication et des services d'utilité publique, une proportion supérieure de 6,1 points de pourcentage à celles des travailleurs non racisés et non autochtones (4,0 %) et de 5,4 points de pourcentage à celle des autres populations racisées (4,7 %). Les femmes philippines représentaient 8,9 % de l'ensemble des femmes du principal groupe d'âge actif exerçant ces professions, et les hommes philippins, 7,2 % des hommes du principal groupe d'âge actif. Cependant, les personnes philippines (2,2 %) étaient près de six fois moins susceptibles que la population non racisée et non autochtone (13,2 %) d'exercer des professions en gestion et professionnelles dans la fabrication et les services d'utilité publique (FEER 0 et FEER 1). Cet écart persistait chez les hommes (2,3 % par rapport à 13,2 %) et les femmes (2,0 % par rapport à 13,1 %). De plus, 89,4 % des personnes philippines travaillant dans la fabrication et les services d'utilité publique exerçaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5), comparativement à 64,6 % pour la population non racisée et non autochtone. Cet écart persistait chez les hommes (87,9 % par rapport à 61,8 %) et les femmes (92,4 % par rapport à 74,1 %).

Les travailleurs philippins (14,6 %) du principal groupe d'âge actif étaient moins susceptibles d'exercer des professions des affaires, de la finance et de l'administration (CNP 1) que les autres travailleurs racisés (19,2 %) et les travailleurs non racisés et non autochtones (18,2 %), soit des différences de 4,6 points de pourcentage et de 3,6 points de pourcentage, respectivement. Parmi les personnes philippines exerçant des professions des affaires, de la finance et de l'administration en 2021, 37,3 % occupaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5), comparativement à 22,9 % pour la population non racisée et non autochtone. Cet écart a été observé chez les hommes (42,4 % par rapport à 22,2 %) et les femmes (35,1 % par rapport à 23,2 %).

De plus, 12,0 % des personnes philippines du principal groupe d'âge actif travaillaient dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (CNP 7), comparativement à 18,3 % des travailleurs non racisés et non autochtones (un écart de 6,3 points de pourcentage). Alors que ce secteur regroupait la plus forte proportion d'hommes non racisés et non autochtones (32,6 %), cette proportion était plus faible chez les hommes philippines (24,7 %). Leur plus faible représentation dans les métiers spécialisés indique une divergence par rapport aux tendances générales de l'emploi chez les hommes non racisés et non autochtones, qui étaient plus susceptibles d'occuper des emplois de ces catégories. Parmi les personnes philippines de ce secteur, 39,3 % exerçaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5), ce qui représente le double de la proportion observée au sein de la population non racisée et non autochtone (20,2 %). Cet écart demeurait marqué tant chez les hommes (37,0 % par rapport à 19,0 %) que chez les femmes (58,9 % par rapport à 32,9 %).

### **Comparativement à la population non racisée et non autochtone, les femmes philippines du principal groupe d'âge actif sont plus susceptibles d'exercer des professions de soutien des services de santé et moins susceptibles d'occuper des postes de cadres intermédiaires spécialisés des soins de santé**

La répartition des professions des hommes et des femmes philippines du principal groupe d'âge actif diffère à la fois de celle des autres populations racisées et de celle des travailleurs non racisés et non autochtones. Les femmes philippines (28,0 %) étaient plus susceptibles d'exercer des professions du secteur de la santé (CNP 3) que les femmes des autres populations racisées (13,8 %) et les femmes non racisées et non autochtones (14,5 %), les écarts étant de 14,2 points de pourcentage et de 13,5 points de pourcentage, respectivement. Parmi l'ensemble des femmes du principal groupe d'âge actif dans les professions du secteur de la santé, 7,3 % étaient philippines. En 2021, le principal groupe de population parmi les professionnels de la santé formés à l'étranger au Canada était constitué de personnes philippines (25,5 %) (Frank et coll., 2023). Cette tendance reflète un modèle de longue date, façonné par les politiques migratoires et les besoins du marché du travail dans le secteur des soins de santé au Canada.

Parmi les femmes philippines travaillant dans le secteur de la santé, 58,5 % travaillaient comme personnel de soutien des services de santé (CNP 33), par rapport à 24,5 % des femmes non racisées et non autochtones. Parmi les professions de personnel de soutien des services de santé (CNP 331), les postes les plus courants étaient ceux d'aides-infirmiers, d'aides-soignants et de préposés aux bénéficiaires (CNP 33102), qui représentaient 84,0 % de l'ensemble du personnel de soutien des services de santé. Les femmes philippines dans les professions du secteur de la santé étaient moins susceptibles de travailler comme personnel professionnel des soins de santé (CNP 31) (25,4 %), personnel technique des soins de santé (CNP 32) (15,2 %) et cadres intermédiaires spécialisés des soins de santé (CNP 30) (0,9 %), par rapport aux femmes non racisées et non autochtones (47,1 %, 25,7 % et 2,7 %, respectivement).

Parmi les hommes philippines exerçant des professions dans le secteur de la santé, 45,9 % travaillaient comme personnel de soutien des services de santé, par rapport à 16,3 % des hommes non racisés et non autochtones. Les hommes philippines dans le secteur de la santé étaient plus susceptibles que les femmes d'exercer des professions de personnel professionnel des soins de santé (30,5 % par rapport à 25,4 %, une différence de 5,1 points de pourcentage), mais moins susceptibles de le faire que les hommes non racisés et non autochtones (51,8 %). Ils étaient également plus susceptibles que les femmes d'exercer des professions de personnel technique des soins de santé (22,4 % par rapport à 15,2 %, une différence de 7,2 points de pourcentage). Comparativement aux autres populations racisées et à la population non racisée et non autochtone, les personnes philippines étaient davantage concentrées dans les professions de soutien des services de santé, tandis que d'autres groupes comptaient une plus grande proportion de personnes travaillant comme personnel professionnel des soins de santé. Par exemple, les médecins et les vétérinaires représentaient 1,5 % des hommes philippines du principal groupe d'âge actif et 0,5 % des femmes philippines du principal groupe d'âge actif exerçant des professions du secteur de la santé, par rapport à 18,6 % et 5,3 %, respectivement, pour la population non racisée et non autochtone. Les personnes philippines étaient également moins susceptibles d'occuper des postes de cadres intermédiaires spécialisés des soins de santé (CNP 30) (1,2 % des hommes philippines et 0,9 % des femmes philippines, par rapport à 3,9 % et 2,7 %, respectivement, pour la population non racisée et non autochtone).

## La vente et les services constituent la plus importante catégorie professionnelle chez les personnes philippines du principal groupe d'âge actif, et environ la moitié des travailleurs de ce secteur occupe des emplois de soutien

Comme 29,6 % des femmes philippines et 24,7 % des hommes philippins exerçaient des professions de la vente et des services, il s'agissait de la catégorie professionnelle la plus courante chez les travailleurs philippins du principal groupe d'âge actif. Les femmes philippines étaient plus susceptibles que les hommes philippins d'exercer des professions de la vente et des services (une différence de 4,9 points de pourcentage). Cependant, les postes au sein de ce secteur variaient selon le genre. Les femmes philippines étaient plus susceptibles d'occuper des professions dans le service à la clientèle, les services personnels et l'entretien ménager, alors que les hommes philippins étaient plus susceptibles de travailler dans la gestion de la vente au détail, le commerce de gros et les services de conciergerie.

Parmi les personnes exerçant des professions de la vente et des services, près de la moitié (50,4 %) des femmes philippines du principal groupe d'âge actif et 43,8 % des hommes philippins occupaient un emploi dans la catégorie professionnelle du personnel de soutien aux ventes et services (CNP 65). Parmi les personnes travaillant comme personnel de soutien aux ventes et services, 52,0 % des femmes philippines du principal groupe d'âge actif et 38,5 % des hommes philippins travaillaient comme personnel de soutien dans le nettoyage et les services connexes (CNP 653), ce qui représente un écart entre les genres de 13,5 points de pourcentage. La majorité des femmes philippines (77,2 %) dans ce secteur travaillaient comme préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers, tandis que 47,4 % des hommes philippins occupaient des postes similaires. Comparativement aux autres groupes racisés et à la population non racisée et non autochtone, une plus grande proportion de personnes philippines travaillaient comme personnel de soutien dans le nettoyage et les services connexes, tandis que d'autres groupes comptaient une plus grande proportion de travailleurs dans la vente au détail, les services alimentaires et le soutien administratif. Alors que les hommes philippins du principal groupe d'âge actif (11,0 %) étaient plus susceptibles que les femmes philippines du même groupe d'âge (9,9 %) d'occuper des postes de gestion intermédiaire dans le commerce de détail et de gros, des proportions plus élevées d'hommes (26,4 %) et de femmes (17,0 %) non racisés et non autochtones occupaient des postes similaires.

## La répartition selon la profession chez les immigrants philippins du principal groupe d'âge actif varie selon la période d'immigration : les immigrants récents sont plus susceptibles d'exercer des professions de la vente et des services, alors que les immigrants établis sont plus susceptibles d'occuper des professions des affaires, de la finance et de l'administration et que la proportion d'employés dans les professions du secteur de la santé est similaire chez les deux groupes

Parmi les immigrants philippins du principal groupe d'âge actif, les immigrants récents étaient plus susceptibles que les immigrants établis de travailler dans la vente et les services (32,0 % par rapport à 23,3 %) et dans la fabrication et les services d'utilité publique (13,3 % par rapport à 8,8 %). En revanche, une proportion plus élevée d'immigrants établis exerçait des professions des affaires, de la finance et de l'administration (17,9 % par rapport à 10,4 %) ainsi que des professions dans les sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (7,7 % par rapport à 3,7 %). La proportion occupant des professions du secteur de la santé était similaire dans les deux groupes : 20,5 % chez les immigrants établis et 19,8 % chez les immigrants récents.

Parmi les femmes immigrantes philippines du principal groupe d'âge actif, une proportion plus élevée d'immigrantes établies (22,7 %) que d'immigrantes récentes (12,8 %) exerçaient des professions des affaires, de la finance et de l'administration. Par ailleurs, les femmes immigrantes récentes étaient plus susceptibles d'exercer des professions de la vente et des services (35,3 % par rapport à 25,6 %). Les professions du secteur de la santé sont demeurées importantes pour les deux groupes, représentant 29,6 % des femmes immigrantes établies et 28,5 % des femmes immigrantes récentes.

Parmi les hommes immigrants philippins du principal groupe d'âge actif, les immigrants établis étaient plus susceptibles que les immigrants récents d'exercer des professions des affaires, de la finance et de l'administration (11,8 % par rapport à 7,1 %), ainsi que des professions dans les sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (12,9 % par rapport à 6,1 %). En revanche, les immigrants récents étaient plus susceptibles de travailler dans la vente et les services (27,5 % par rapport à 20,4 %) de même que dans la fabrication et les services d'utilité

publique (20,5 % par rapport à 13,6 %). Les professions du secteur de la santé comptaient 8,5 % d'hommes immigrants établis et 7,9 % d'hommes immigrants récents.

### Les immigrants philippins établis sont plus susceptibles d'exercer des professions en gestion et professionnelles, tandis que les immigrants philippins récents sont plus susceptibles d'occuper des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon

Parmi les immigrants philippins établis de 25 à 54 ans, 23,4 % exerçaient des professions en gestion et professionnelles, par rapport à 11,6 % des immigrants récents. En revanche, 49,3 % des immigrants récents exerçaient des professions du FEER 4 et du FEER 5, par rapport à 36,2 % des immigrants établis.

La tendance était plus prononcée chez les hommes philippins : 20,5 % des hommes immigrants établis exerçaient des professions en gestion et professionnelles, comparativement à 10,3 % des hommes immigrants récents. Parallèlement, 53,9 % des hommes immigrants récents occupaient des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5), par rapport à 39,0 % des hommes immigrants établis. Parmi les femmes philippines en âge de travailler, les immigrantes établies étaient plus susceptibles que les immigrantes récentes d'exercer des professions en gestion et professionnelles (25,6 % par rapport à 12,6 %), tandis que les immigrantes récentes étaient plus susceptibles d'occuper des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5) (46,0 % par rapport à 34,1 %).

**Tableau 8**  
**Certaines catégories professionnelles des immigrants philippins récents et établis de 25 à 54 ans, selon le genre, Canada, 2021**

	Immigrants établis			Immigrants récents		
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
	pourcentage					
Professions en gestion et professions professionnelles (FEER 0, FEER 1)	23,4	20,5	25,6	11,6	10,3	12,6
Professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4, FEER 5)	36,2	39,0	34,1	49,3	53,9	46,0

**Notes :** FEER = formation, études, expérience et responsabilités. Les professions en gestion (FEER 0) comprennent les professions ayant des responsabilités de gestion, comme les législateurs, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires. Les professions professionnelles (FEER 1) requièrent l'obtention d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) ou une expérience et des connaissances dans un domaine spécialisé d'une profession connexe de la catégorie FEER 2 (le cas échéant). Les professions semi-qualifiées (FEER 4) requièrent habituellement un diplôme d'études secondaires, plusieurs semaines de formation en cours d'emploi avec des études secondaires partielles ou une expérience dans une profession connexe de la catégorie FEER 5 (le cas échéant). Les professions manuelles et de premier échelon (FEER 5) requièrent habituellement une brève démonstration du travail et aucune exigence en matière de formation scolaire formelle. Comme la population non binaire est petite, les données sont parfois agrégées dans une variable sur le genre à deux catégories afin de protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes de la catégorie « Personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ».

La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires.

La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Dans les principales catégories professionnelles, les immigrants philippins établis étaient systématiquement plus susceptibles que les immigrants philippins récents d'exercer des professions en gestion et professionnelles, et moins susceptibles d'occuper des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5). En 2021, dans les professions des affaires, de la finance et de l'administration (CNP 1), 28,9 % des immigrants philippins établis exerçaient des professions en gestion et professionnelles, par rapport à 18,6 % des immigrants philippins récents. Une tendance similaire a été observée dans les sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (CNP 2) (55,5 % comparativement à 46,4 %) ainsi que dans les professions du secteur de la santé (CNP 3) (34,8 % comparativement à 16,9 %). En revanche, les immigrants philippins récents étaient plus susceptibles d'occuper des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon (FEER 4 et FEER 5) que les immigrants philippins établis exerçant des professions de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (CNP 4) (41,3 % par rapport à 20,6 %). On constatait des différences similaires dans les professions de la fabrication et des services d'utilité publique (CNP 9) (92,4 % par rapport à 84,9 %), dans les professions des affaires, de la finance et de l'administration (CNP 1) (47,6 % par rapport à 35,7 %) et dans les professions des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (CNP 7) (44,3 % par rapport à 36,3 %).

Comme l'a souligné Eric (2012), les voies migratoires ont longtemps façonné les résultats professionnels des populations philippines. Les cohortes antérieures qui ont immigré dans les années 1960 et 1970 étaient principalement des professionnels, en particulier des infirmières et infirmiers, admis au moyen du système

d'immigration canadien fondé sur le mérite, qui mettait l'accent sur la scolarité et les compétences professionnelles. En revanche, les cohortes plus récentes, en particulier à partir des années 1990, sont souvent entrées par l'intermédiaire des catégories de migration temporaire de la main-d'œuvre, comme le PAFR. En conséquence, de nombreuses femmes philippines ont assumé des rôles de soignantes et de soutien dans les soins de santé et le travail domestique, des secteurs qui ont continué à dominer la participation de la main-d'œuvre philippine. Ces voies ont été influencées non seulement par la politique d'immigration canadienne, mais aussi par les obligations familiales transnationales durables et la demande mondiale de main-d'œuvre philippine dans le secteur des soins (Eric, 2012).

### **Les personnes philippines du principal groupe d'âge actif sont sous-représentées parmi les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs**

En 2021, les personnes philippines constituaient 7,2 % de la population du principal groupe d'âge actif dans les professions du secteur de la santé, 7,7 %, de celle des professions de la fabrication et des services d'utilité publique et 4,4 % de celle des professions de la vente et des services, ce qui est bien au-dessus de leur proportion dans la population du principal groupe d'âge actif (3,2 %). Cependant, elles étaient particulièrement sous-représentées parmi les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs (0,5 %).

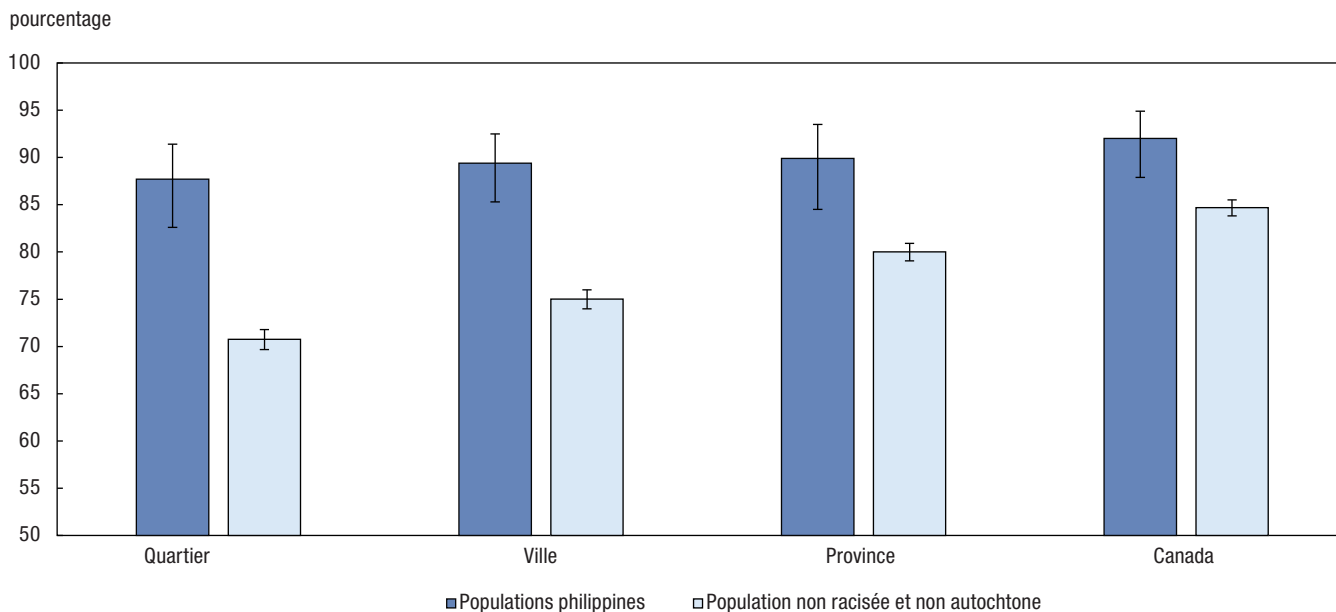
Les populations philippines demeurent nettement sous-représentées dans les postes de direction formels, par exemple dans les conseils d'administration et comme cadres. L'étude réalisée par Longpré-Verret et Richards (2021) indique que les personnes philippines faisaient partie des populations racisées les moins représentées dans les postes de direction dans les sociétés. Les personnes philippines représentaient 0,8 % des administrateurs et 0,9 % des dirigeants en 2016, ce qui contraste fortement par rapport à leur proportion au sein de la population racisée. On observait une tendance similaire dans les données sur les professions, où les populations philippines étaient également moins susceptibles d'occuper des postes de cadres supérieurs (0,2 %) que la population non racisée et non autochtone (1,5 %). Les modèles de concentration professionnelle et de sous-représentation dans les postes de direction se recoupent avec des aspects plus larges de l'inclusion sociale. La section suivante explore ces dimensions, en mettant l'accent sur le sentiment d'appartenance, la confiance dans les institutions et la participation aux activités communautaires chez les populations philippines.

## **Section 4 : Inclusion sociale**

### **Les personnes philippines sont plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone de déclarer un fort sentiment d'appartenance au Canada**

L'inclusion sociale est un processus qui assure à tous les membres de la société, quelle que soit leur origine ethnoculturelle, l'accès aux possibilités et aux ressources nécessaires pour participer, sans obstacle, à la vie économique, sociale et politique (Statistique Canada, 2024a). Un indicateur clé de l'inclusion sociale est le sentiment d'appartenance. Il s'agit de la mesure dans laquelle les personnes se sentent liées et attachées à leur quartier, à leur ville, à leur province et au Canada. À cet égard, les populations philippines au Canada ont déclaré un plus fort sentiment d'appartenance au Canada que la population non racisée et non autochtone. En 2020, 92,0 % des personnes philippines avaient un fort sentiment d'appartenance au Canada, comparativement à 84,7 % de la population non racisée et non autochtone (graphique 23). Cette tendance était constante à tous les niveaux géographiques, 89,9 % des personnes philippines exprimant un fort sentiment d'appartenance à leur province, par rapport à 80,0 % de la population non racisée et non autochtone. De même, les personnes philippines étaient plus susceptibles de déclarer un fort sentiment d'appartenance à leur ville (89,4 % par rapport à 75,0 %) et à leur quartier (87,7 % par rapport à 70,7 %).

**Graphique 23**  
**Proportion des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone ayant un fort sentiment d'appartenance à certaines communautés, Canada, 2020**

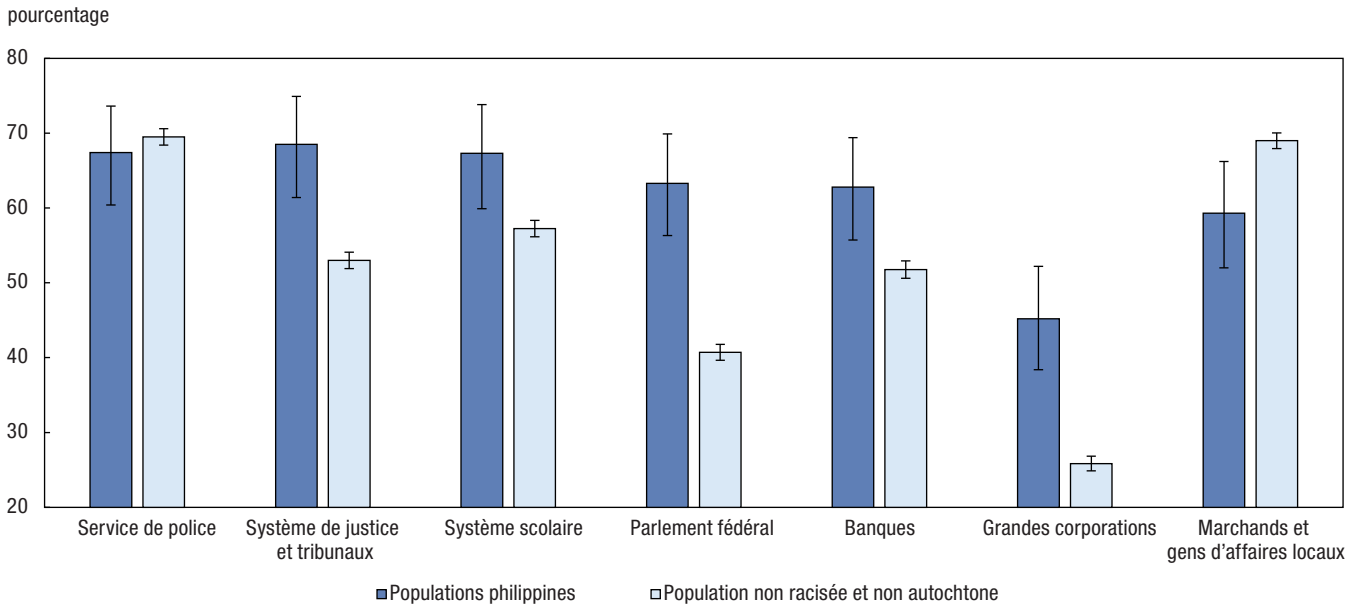


Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

**Les personnes philippines déclarent une plus grande confiance à l’égard des principales institutions que la population non racisée et non autochtone, en particulier envers le système de justice et le Parlement fédéral**

Les populations philippines affichaient également des niveaux de confiance plus élevés envers les principales institutions canadiennes. En 2020, 68,5 % des personnes philippines avaient une grande confiance dans le système de justice et les tribunaux, ce qui est significativement supérieur à la proportion de 53,0 % observée chez la population non racisée et non autochtone (graphique 24). Comparativement à la population non racisée et non autochtone, la confiance envers le Parlement fédéral était aussi nettement plus élevée chez les personnes philippines (63,3 % par rapport à 40,7 %), tout comme la confiance dans le système scolaire (67,3 % par rapport à 57,2 %).

Les personnes philippines ont également indiqué une plus grande confiance envers les banques. Environ 62,8 % des personnes philippines ont déclaré avoir une grande confiance dans les banques, comparativement à 51,8 % de la population non racisée et non autochtone. De plus, les populations philippines étaient beaucoup plus susceptibles d’exprimer une grande confiance envers les grandes corporations (45,2 % par rapport à 25,8 %). Cependant, en ce qui concerne les marchands et les gens d’affaires locaux, les personnes philippines étaient moins susceptibles de déclarer une grande confiance (59,3 % par rapport à 69,0 %).

**Graphique 24****Proportion des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone ayant un niveau élevé de confiance à l'égard de certaines institutions, Canada, 2020**

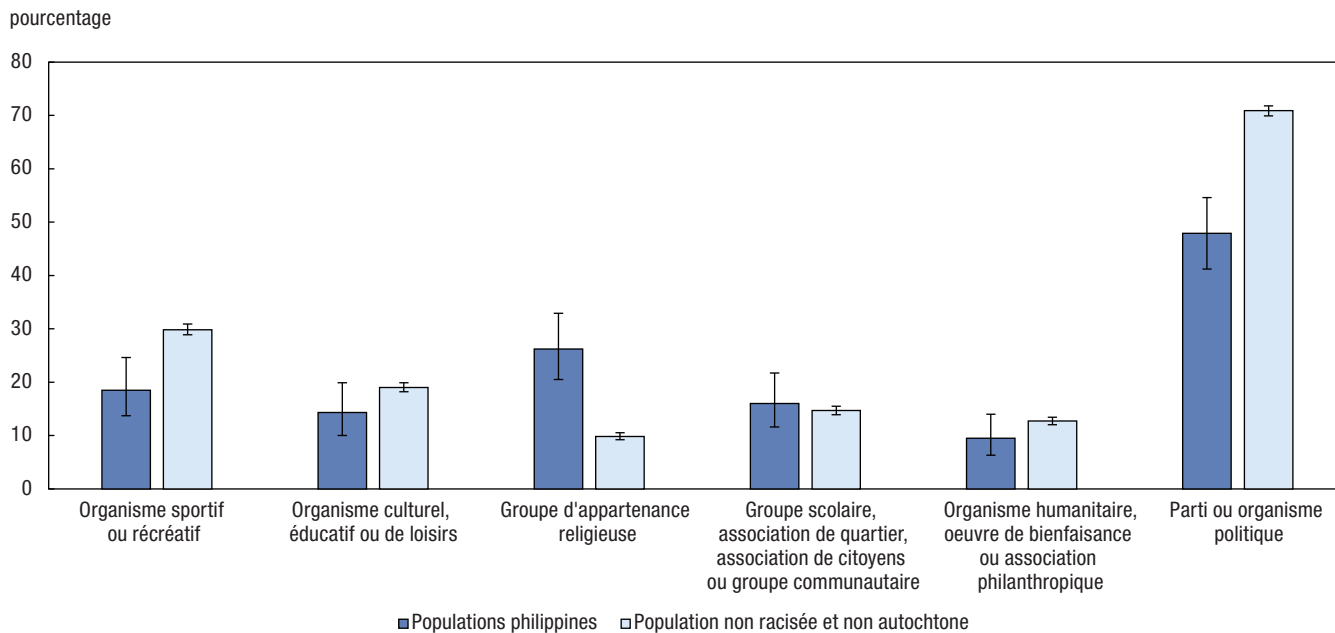
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

### Les personnes philippines sont plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone de participer à des groupes communautaires et d'appartenance religieuse

L'un des indicateurs de l'inclusion sociale est la participation aux activités communautaires et locales. Les personnes philippines étaient particulièrement actives au sein des organismes religieux, 26,2 % d'entre elles ayant déclaré être membres de groupes d'appartenance religieuse, une proportion près de trois fois supérieure à celle observée au sein de la population non racisée et non autochtone (9,8 %) (graphique 25).

Les personnes philippines étaient susceptibles de participer à des organismes communautaires à un taux similaire à celui de la population non racisée et non autochtone (61,9 % et 59,8 %, respectivement). Cependant, elles étaient moins susceptibles (18,5 %) de faire partie d'organismes sportifs ou récréatifs que la population non racisée et non autochtone (29,8 %).

**Graphique 25**  
**Proportion des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone participant à des activités communautaires et politiques, Canada, 2020**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

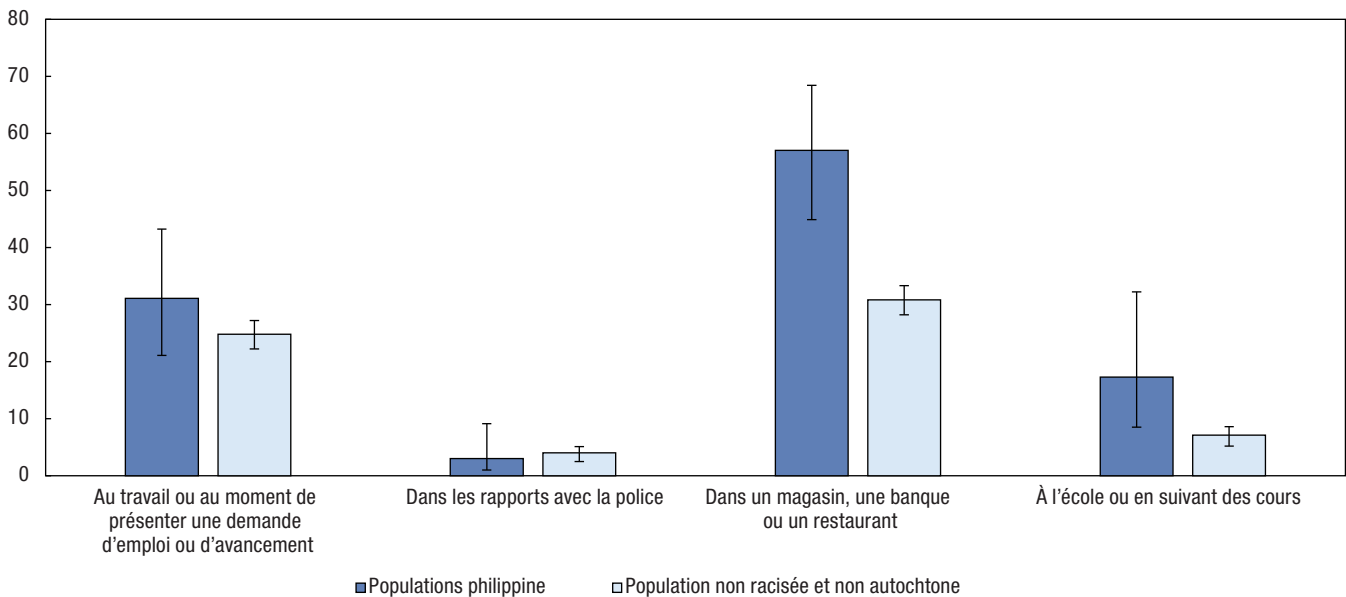
### Les personnes philippines sont près de trois fois plus susceptibles que la population racisée et non autochtone d’être victimes de discrimination

Les populations philippines affichaient des taux de discrimination nettement plus élevés (31,6 %) que la population non racisée et non autochtone (11,8 %). Les motifs de discrimination les plus fréquemment déclarés chez les personnes philippines étaient la race ou la couleur de la peau (22,8 %), l’origine ethnique ou la culture (16,3 %) et la langue (7,9 %).

Les personnes philippines étaient presque deux fois plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone d’être victimes de discrimination (graphique 26) dans un magasin, une banque ou un restaurant (57,0 % par rapport à 30,8 %). De plus, 31,1 % des personnes philippines avaient fait l’objet de discrimination au travail ou au moment de présenter une demande d’emploi ou d’avancement, par rapport à 24,8 % de la population non racisée et non autochtone. Cependant, les taux de discrimination lors des rapports avec la police étaient similaires entre les deux groupes (3,0 % pour les personnes philippines et 4,0 % pour la population non racisée et non autochtone).

**Graphique 26****Proportion des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone ayant été victimes de discrimination, selon le type de situation, Canada, 2020**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

**Les personnes philippines ont des réseaux sociaux plus petits, mais plus diversifiés sur le plan ethnique que la population non racisée et non autochtone**

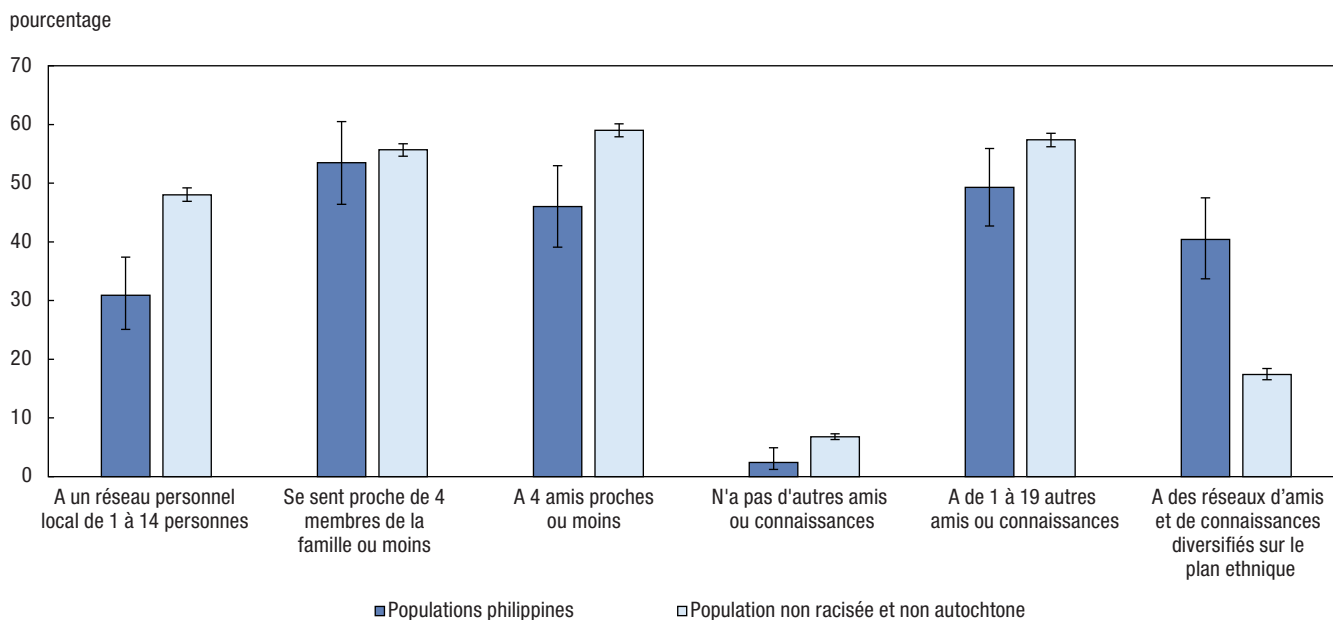
Les personnes philippines ont déclaré avoir des réseaux personnels locaux plus petits<sup>29</sup> que la population non racisée et non autochtone. En 2020, 30,9 % des personnes philippines comptaient de 1 à 14 personnes dans leur réseau personnel local, par rapport à 48,0 % de la population non racisée et non autochtone. De même, les personnes philippines étaient moins susceptibles d'avoir quatre amis proches ou moins (46,0 % pour les personnes philippines et 59,0 % pour la population non racisée et non autochtone).

Cependant, les personnes philippines avaient des réseaux sociaux plus diversifiés sur le plan ethnique. En 2020, 40,4 % des personnes philippines ont déclaré avoir des réseaux d'amis et de connaissances diversifiés sur le plan ethnique, soit plus du double de la proportion de la population non racisée et non autochtone (17,4 %). Ainsi, bien que les personnes philippines puissent avoir des réseaux personnels plus petits, leurs cercles sociaux ont tendance à être plus diversifiés.

Les populations philippines peuvent également bénéficier de liens sociaux qui offrent à la fois un soutien pratique et émotionnel, même lorsque ces réseaux sont plus petits. Selon Stick et coll. (2024), les femmes immigrantes au Canada, y compris celles provenant des Philippines, étaient parmi les plus susceptibles d'avoir établi des réseaux de soutien locaux, en particulier dans les centres urbains, pour faire face aux aspects essentiels de leur établissement, notamment le logement, l'emploi et la garde d'enfants.

29. Les réseaux personnels locaux désignent les parents proches et les amis proches qui vivent dans la même ville ou le même quartier.

**Graphique 27**  
**Taille et diversité des réseaux sociaux des populations philippines et de la population non racisée et non autochtone, Canada, 2020**



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

## Conclusion

Les populations philippines au Canada ont été façonnées par l'évolution de leur histoire en matière d'immigration au cours des dernières décennies. Leur taille a quadruplé, passant de 234 195 personnes lors du Recensement de 1996 à 957 355 lors du Recensement de 2021. L'immigration continue de stimuler la croissance des populations philippines, les immigrants récents admis après 2011 représentant près de la moitié des immigrants philippins vivant au Canada en 2021. Les populations philippines sont principalement composées d'immigrants de première génération et ont moins de liens multigénérationnels par rapport à certains autres groupes racisés. Environ trois personnes philippines sur quatre au Canada sont nées à l'étranger, les Philippines étant le principal pays de naissance, bien qu'une proportion croissante d'entre elles soient nées au Canada. Les populations philippines au Canada maintiennent des liens transnationaux solides avec les Philippines. En 2021, 97,2 % des personnes philippines au Canada avaient au moins un parent né aux Philippines. Même parmi celles nées à l'extérieur des Philippines et du Canada, la grande majorité (88,2 %) avait au moins un parent né dans ce pays.

Les populations philippines présentent une grande variété d'expériences migratoires et de profils socioéconomiques. La majorité des personnes philippines de première génération sont en âge de travailler (25 à 64 ans), alors que celles de deuxième génération et de troisième génération ou plus sont principalement composées d'enfants et de jeunes. Bien que les femmes philippines soient plus nombreuses que les hommes, leur proportion relative a diminué au cours des 25 dernières années. L'immigration philippine au Canada a été surtout motivée par le travail, l'immigration économique constituant la principale catégorie d'admission. Parmi les immigrants économiques, les personnes philippines ont été admises principalement comme travailleurs qualifiés, candidats des provinces et aides familiaux ou personnes soignantes. D'une cohorte d'immigration à l'autre, les profils d'admission sont passés d'une quasi-parité entre l'immigration économique et le parrainage familial à une prédominance de l'immigration économique, les volets des aides familiaux et des candidats des provinces devenant de plus en plus centraux chez les arrivants philippins récents.

Le profil linguistique des personnes philippines reflète la grande diversité linguistique des Philippines. Près des deux tiers ont déclaré le tagalog (pilipino) ou l'anglais comme leur seule langue maternelle, les langues non officielles dominant chez les immigrants de première génération. En revanche, les personnes philippines de deuxième génération se tournent nettement vers l'anglais, et les langues non officielles sont pratiquement

inexistantes comme langues maternelles à partir de la troisième génération ou plus, illustrant une transition linguistique intergénérationnelle. En ce qui concerne la religion, plus de 9 personnes philippines sur 10 ont déclaré une appartenance religieuse; le catholicisme demeurait prédominant, mais la proportion de personnes sans appartenance religieuse a augmenté au fil des générations.

En 2021, les populations philippines au Canada étaient fortement représentées parmi les titulaires d'un baccalauréat, 46,0 % des adultes du principal groupe d'âge actif détenant un baccalauréat ou un grade supérieur, une proportion supérieure à celle de la population non racisée et non autochtone. Les personnes philippines affichaient également l'une des plus faibles proportions de personnes sans diplôme officiel et étaient plus susceptibles que les autres groupes non racisés d'avoir fait leurs études à l'extérieur du Canada, en particulier parmi les immigrants de première génération. Les femmes philippines étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir de plus hauts niveaux de scolarité, une tendance qui s'est maintenue et accentuée au fil des générations. Cependant, le niveau global de scolarité a diminué entre la première génération et la troisième génération ou plus, en particulier chez les hommes.

Les populations philippines affichent une forte participation sur le marché du travail. Tant dans le Recensement de 2021 que dans l'Enquête sur la population active de 2026, les taux d'activité des personnes philippines figuraient parmi les plus élevés parmi les autres populations racisées. De même, leurs taux de chômage étaient les plus bas parmi les groupes racisés et la population non racisée et non autochtone. Les profils professionnels révèlent que de nombreux immigrants philippins travaillent dans le secteur de la santé et des services. Ils sont près de cinq fois plus susceptibles d'arriver au Canada comme aides familiaux que l'ensemble de la population racisée, et ils demeurent nettement sous-représentés dans les postes de direction, par exemple au sein d'un conseil d'administration ou comme cadres. Comparativement à la population non racisée et non autochtone, les personnes philippines sont moins susceptibles d'exercer des professions en gestion et professionnelles et plus susceptibles d'occuper des professions semi-qualifiées, manuelles et de premier échelon. Malgré leurs niveaux élevés de scolarité et leur forte participation au marché du travail, la majorité des personnes philippines, en particulier celles ayant fait leurs études à l'extérieur du Canada, étaient surqualifiées. Les données montrent que près de la moitié des personnes philippines en âge de travailler et titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur étaient surqualifiées pour leur emploi, et les taux augmentaient encore davantage chez celles ayant fait leurs études à l'extérieur du Canada. Comme indiqué à la section 3, la surqualification demeure une réalité persistante sur le marché du travail chez les immigrants philippins ayant fait leurs études à l'extérieur du Canada. La surqualification est nettement plus élevée chez les immigrants récents, ceux ayant fait leurs études aux Philippines et ceux admis dans le cadre du volet des aides familiaux et sous la catégorie des immigrants parrainés par la famille, les taux étant souvent de deux à trois fois supérieurs à ceux de leurs homologues ayant étudié au Canada. Parallèlement, les immigrants philippins récents, en particulier les femmes, et surtout celles admises dans le cadre du volet des aides familiaux, affichent un taux de chômage plus élevé que celui des immigrants établis, tout en restant fortement intégrés au marché du travail.

Les personnes philippines au Canada déclaraient un fort sentiment d'appartenance au Canada, à leur province, à leur ville et à leur quartier, ainsi qu'un niveau de confiance plus élevé envers de nombreuses institutions clés par rapport à la population non racisée et non autochtone. Malgré leur fort sentiment d'appartenance et leur participation communautaire, les populations philippines sont confrontées à des niveaux plus élevés de discrimination que la population non racisée et non autochtone.

En conclusion, il n'existe pas une seule expérience philippino-canadienne. Les parcours des populations philippines au Canada sont façonnés par divers volets d'immigration, des trajectoires sur le marché du travail fondées sur le genre, des facteurs régionaux et des changements générationnels. Des lacunes subsistent dans la compréhension des résultats intergénérationnels et des disparités régionales, ainsi que des expériences des personnes philippines dans les petites villes et les régions rurales, où l'isolement géographique peut poser des défis uniques à l'intégration sociale et économique.

## Références

- Alarcon, K. (2024). *First Filipina nanny helped community grow*. *Yukon News*. [page Web]. Réimprimé par la Société des histoires inconnues du Yukon. <https://hhsy.org/first-filipina-nanny-helped-community-grow-yukon-news-2/>
- Bibliothèque et Archives Canada. (s.d. a). *Recensement du Canada, 1901* (fonds Statistique Canada, RG31; quatrième recensement du Canada, province de la Colombie-Britannique, district de Burrard, sous-district 1, circonscription 3, Howe Sound; p. 7) [Image numérisée du recensement]. Gouvernement du Canada.
- Bibliothèque et Archives Canada. (s. d. b). *Recensement du Canada, 1911* (fonds Statistique Canada, RG31; cinquième recensement du Canada, province de la Colombie-Britannique, district de Richmond, Bowen Island; p. 6) [Image numérisée du recensement]. Gouvernement du Canada.
- Bonifacio, G. T. (2013). *Pinay on the prairies: Filipino women and transnational identities*. Vancouver, UBC Press. <https://doi.org/10.59962/9780774825818>
- Bonikowska, A., Handler, T. et Frenette, M. (2024). [Obtention du diplôme d'études secondaires et inscription aux études postsecondaires au sein de la population noire et latino-américaine et d'autres groupes de population : comment expliquer les écarts? Rapports économiques et sociaux](#), produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023007/article/00004-fra.htm>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2010). [Citoyenneté et Immigration Canada. Engagement envers la reconnaissance des titres de compétences étrangers : Gouvernement du Canada, Rapport d'État de 2009](#). [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2010/cic/Ci1-12-2009-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2010/cic/Ci1-12-2009-fra.pdf)
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2012, mars). *Profils des catégories d'immigration d'après la BDIM 2008 : aides familiaux résidants : résultats tirés de la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), Documents de recherche de la BDIM 2008*, produit no Ci310/52012FPDF au catalogue. Ottawa, Ontario, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Chen, W.-H. et Hou, F. (2019, 18 février). [Mobilité intergénérationnelle au chapitre de la scolarité et résultats sur le marché du travail : variation parmi la deuxième génération d'immigrants au Canada](#). *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit no 11F0019M — n° 418 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019006-fra.htm>
- Cornelissen, L. (2021). [Portrait des personnes immigrantes qui exercent une profession infirmière ou d'aide aux soins de santé](#). *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00004-fra.htm>
- Eric, J. (2012). The rights of passage of Filipino Canadians in Canada: Two migration cohorts. Dans R. S. Coloma, B. McElhinny, E. Tungohan, J. P. C. Catungal et L. M. Davidson (dir.), *Filipinos in Canada: Disturbing invisibility*, p. 123-141. University of Toronto Press.
- Frank, K., Park, J., Cyr, P., Weston, S. et Hou, F. (2023). [Professionnels de la santé formés à l'étranger au Canada : renseignements sociodémographiques et répartition professionnelle](#). *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023008/article/00004-fra.htm>
- Gouvernement de l'Alberta. (2008). [Alberta and Philippines sign worker memorandum](#) [communiqué de presse]. <https://www.alberta.ca/release.cfm?xID=24453B9BFBFE5-980B-E353-4303727DAA4E4FBF>
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. (2008). [B.C., Philippines sign worker agreement](#) [communiqué de presse]. [https://archive.news.gov.bc.ca/releases/news\\_releases\\_2005-2009/2008ECD0001-000116.htm](https://archive.news.gov.bc.ca/releases/news_releases_2005-2009/2008ECD0001-000116.htm)
- Gouvernement de la Saskatchewan. (2006). [Government signs immigration agreement with the Philippines to bring more skilled workers here](#) [communiqué de presse]. <https://www.saskatchewan.ca/government/news-and-media/2006/december/18/government-signs-immigration-agreement-with-the-philippines-to-bring-more-skilled-workers-here>
- Gouvernement du Manitoba. (2008). [Memorandum of Understanding between the Department of Labour and Employment of the Republic of the Philippines and the Department of Labour and Immigration of the Government of Manitoba, Canada concerning co-operation in human resource deployment and development](#). [https://www.aspeninstitute.org/wp-content/uploads/2010/05/MOU\\_Manitoba-\\_Philippines.pdf](https://www.aspeninstitute.org/wp-content/uploads/2010/05/MOU_Manitoba-_Philippines.pdf)

- Gouvernement du Yukon. (2022). [Memorandum of Understanding between the Government of Yukon and the Department of Migrant Workers of the Republic of the Philippines on cooperation in the field of labour and human resources development](https://yukon.ca/en/memorandum-understanding-between-yukon-and-philippines-immigration). <https://yukon.ca/en/memorandum-understanding-between-yukon-and-philippines-immigration>
- HCR. (2020). [Seven Decades of Refugee Protection in Canada: 1950-2020](https://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2020/12/Seven-Decades-of-Refugee-Protection-In-Canada-14-December-2020.pdf). Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. <https://www.unhcr.ca/wp-content/uploads/2020/12/Seven-Decades-of-Refugee-Protection-In-Canada-14-December-2020.pdf>
- Hou, F., Schiele, C. et Stick, M. (2023). [Évolution démographique des groupes racisés au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023008/article/00001-fra.htm). Rapport économiques et sociaux, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023008/article/00001-fra.htm>
- Hudon, T. (2016). [Les femmes de minorités visibles](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/89-503-x/2015001/article/14315-fra.pdf?st=Jf5AMs-Y). Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/89-503-x/2015001/article/14315-fra.pdf?st=Jf5AMs-Y>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2016). *Résumé ethnoculturel, les personnes d'origine ethnique philippine au Canada*. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Kelly, P. (2021). [Immigration, employment precarity and masculinity in Filipino-Canadian families](https://doi.org/10.1332/policypress/9781447352891.003.0011). Dans J. Hoerder, S. Salomo et K. Radhika (Éd.), *Growing up and getting by: International perspectives on transitions to adulthood*, p. 211-230. Policy Press. <https://doi.org/10.1332/policypress/9781447352891.003.0011>
- Kuhn, A. C. (2022). *In Sight: MOVING Filipino Canadians into Leadership?* [thèse de doctorat]. Université Royal Roads.
- Li, P. S. (2003). [La diversité culturelle au Canada : La construction sociale des différences raciales](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/dr02_8-rp02_8/index.html). Ministère de la Justice Canada. [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/dr02\\_8-rp02\\_8/index.html](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/dr02_8-rp02_8/index.html)
- Longpré-Verret, L.-M. et Richards, E. (2021). [La diversité au sein des postes d'administrateurs et de dirigeants : estimations exploratoires de la famille, du travail et du revenu](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021005-fra.htm). Direction des études analytiques : documents de recherche, produit no 11F0019M, n° 2021005 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021005-fra.htm>
- Lusis, T. (2009). *Filipino immigrants in Canada: A literature review and directions for further research on second-tier cities and rural areas*. Projet sur le travail des immigrants, Université de Guelph.
- Mann, T. (Éd.). (2018). *Australian law dictionary* (Troisième édition). Oxford University Press. <https://www.oxfordreference.com/display/10.1093/oi/authority.20110803100136805>
- McFarland, C. D. (1994). Subgrouping and number of the Philippine languages or how many Philippine languages are there. *Philippine journal of linguistics*, 25, 75-84.
- Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. (1973). *Statistiques d'immigration, 1962-1972*. Ottawa, ministère de la Main-d'œuvre et de l'immigration.
- Malek, J. G. et Patrimoine canadien (2021). *Filipinos in Canada*. Publié par la Société historique du Canada avec le soutien du ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.
- Mendoza, M. G. (2012). [Educated minorities: The experiences of Filipino Canadian University Students](https://doi.org/10.3138/9781442662728-024). *Filipinos in Canada: Disturbing invisibility*, p. 360-381. University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781442662728-024>
- McElhinny, B., Davidson, L. M., Catungal, J. P. C., Tungohan, E. et Coloma, R. S. (2012). [Spectres of \(in\)visibility: Filipina/o labour, culture, and youth in Canada](https://doi.org/10.3138/9781442613492.002). Dans R. S. Coloma, B. McElhinny, E. Tungohan, J. P. C. Catungal, et L. M. Davidson (Éd.), *Filipinos in Canada: Disturbing invisibility*, p. 46-67. University of Toronto Press. <https://utppublishing.com/doi/10.3138/9781442613492.002>
- Patrimoine canadien. (2025). [Événements marquants de l'histoire des communautés asiatiques au Canada](https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-patrimoine-asiatique/evenements-importants.html). <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/mois-patrimoine-asiatique/evenements-importants.html>
- Picot, G., Hou, F. et Crossman, E. (2023). [Programme des candidats des provinces : son élargissement au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-625-x/2023001/article/00001-fra.htm). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-625-x/2023001/article/00001-fra.htm>

*Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023007/article/00004-fra.htm>

Statistique Canada. (2021). [Tableau 98-10-0453-01 Permanence de l'emploi selon le plus haut niveau de scolarité, le grand groupe des professions, les statistiques du revenu d'emploi, l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties](https://doi.org/10.25318/9810045301-fra). [tableau de données]. <https://doi.org/10.25318/9810045301-fra>

Statistique Canada. (2022a, 26 octobre). [Le recensement canadien, un riche portrait de la diversité ethnoculturelle et religieuse au pays](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/221026/dq221026b-fra.pdf). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/221026/dq221026b-fra.pdf>

Statistique Canada. (2022b, 26 octobre). [Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/221026/dq221026a-fra.pdf). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/daily-quotidien/221026/dq221026a-fra.pdf>

Statistique Canada. (2022c, 16 décembre). [Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021 – Yukon, Territoires](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=9&Lang=F&dguid=2021A000260) [page Web]. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=9&Lang=F&dguid=2021A000260>

Statistique Canada. (2023). [Tableau 17-10-0146-01 Population projetée selon le groupe racisé, le statut des générations, et certaines caractéristiques sélectionnées \(x 1 000\)](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710014601) [tableau de données]. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710014601>

Statistique Canada. (2024a). *Cadre de l'inclusion sociale relatif aux groupes ethnoculturels au Canada* [fiche d'information]. [https://www.statcan.gc.ca/fr/themes-debut/genre\\_diversite\\_et\\_inclusion/cadre-de-inclusion-sociale](https://www.statcan.gc.ca/fr/themes-debut/genre_diversite_et_inclusion/cadre-de-inclusion-sociale)

Statistique Canada. (2024b, 13 juin). [Caractéristiques de l'activité sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité et sans incapacité, 2023](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240613/dq240613b-fra.htm). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240613/dq240613b-fra.htm>

Statistique Canada. (2024c, 26 mars). [Tableau 98-10-0646-01 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures selon la minorité visible, certaines caractéristiques sociodémographiques et l'année de recensement : Canada, régions géographiques du Canada, provinces et territoires et régions métropolitaines de recensement y compris les parties](https://doi.org/10.25318/9810064601-fra) [tableau de données]. <https://doi.org/10.25318/9810064601-fra>

Stick, M., Hou, F. et Schimmele, C. (2023). [Les trajectoires en matière de logement des groupes racisés nés au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023012/article/00003-fra.htm). *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023012/article/00003-fra.htm>

Stick, M., Schimmele, C., Karpinski, M. et Arsenault, A. (2024). [Les réseaux sociaux des femmes immigrantes](https://doi.org/10.25318/36280001202400400006-fra). *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://doi.org/10.25318/36280001202400400006-fra>

Uppal, S. (2023). [Le travail autonome chez les femmes au Canada](https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2023001/article/00014-fra.pdf). *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/75-006-x/2023001/article/00014-fra.pdf>

Wall, K. et Kow, B. (2023). [Un portrait du niveau de scolarité et des résultats professionnels au sein des groupes de population racisés en 2021](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-200-X2021011). *Recensement en bref*, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-200-X2021011>